LA MAISON BLEUE

Promotion immobilière et audace architecturale sur un boulevard d'Angers

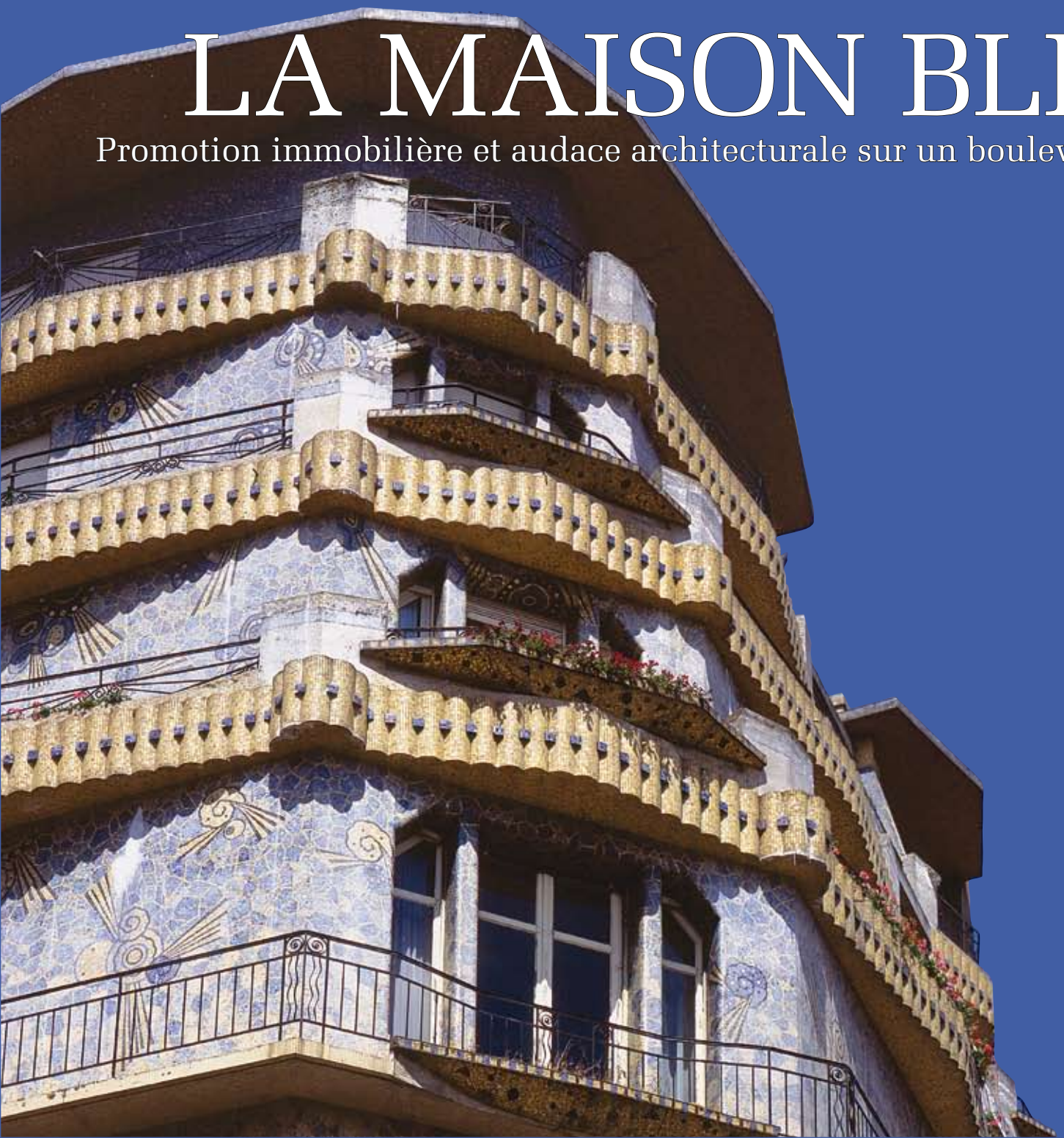

IMAGO

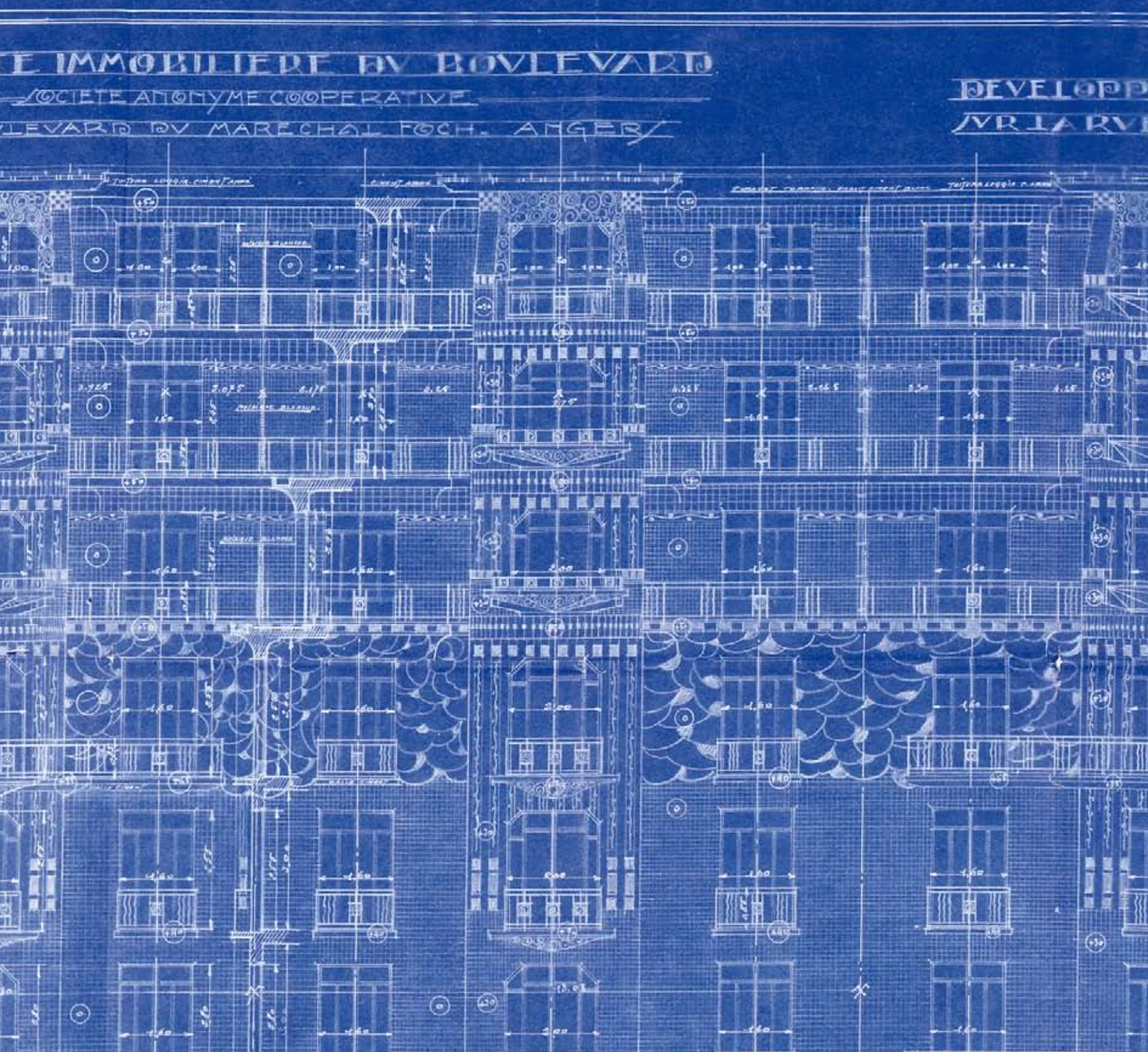
E IMMOBILIERE DV BOVLEVARD
SOCIETE ANONYME COOPERATIVE
VLEVARD DV MARECHAL FOCH. ANGERS
DEVELOPP

LA MAISON BLEUE

Promotion immobilière et audace architecturale sur un boulevard d'Angers

Sevak Sarkissian

LA MAISON BLEUE

Promotion immobilière et audace architecturale sur un boulevard d'Angers

Collection IMAGO

REDACTION
Directeur de la publication : Bruno Letellier, directeur du CAUE de Maine-et-Loire
Recherches historiques et rédaction : Sevak Sarkissian
Comité de relecture : Catherine Dadouche, Bruno Letellier, Sandrine Prouteau

PHOTOGRAPHIES
Photographies de l'hôtel d'Anjou et de la Maison bleue : Philippe Janina
Recherches iconographiques : Sevak Sarkissian, Sandrine Prouteau

EDITION
IMAGO, les éditions du CAUE de Maine-et-Loire
Le Tertre au Jau
49100 Angers
Téléphone : 02 41 22 99 99
Télécopie : 02 41 22 99 90
E.mail : caue49@wanadoo.fr
Site internet : www.caue49.com

Conception graphique et mise en pages : Mickaël Bouglé

Cet ouvrage a été composé en Mélior pour le texte et en Andale Mono pour les titres
Couverture : 250 g
Pages intérieures : couché brillant 135 g
Impression : Norbert Plot, Angers
Achevé d'imprimer en décembre 2002

ISBN
2-914177-01-1

Photographie des 2ème et 3ème de couverture
Immeuble de rapport à Angers, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927, détail d'un bow-window courant et coupe sur l'échelonnement des gradins
AMA, 1 T 22, 25, rue d'Alsace - cliché Philippe Janina

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire, novembre 2002

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à toutes les personnes qui ont porté intérêt à mes recherches, eu la gentillesse de me recevoir, de répondre à mes questions et de mettre à ma disposition leurs archives privées, documents indispensables à la réalisation et à l'illustration du présent ouvrage. Je suis tout particulièrement reconnaissant aux interlocuteurs qui m'ont accordé leur confiance, témoigné sympathie et patience.

Mme Bodin, Jérôme Bodin, architecte, M. Body, M. Mario Bortolus, mosaïste, Mme Bruel, Mme David-Jusserand, M. David, Mme et M. Detrait, M. Durand, M. Floc Hay, Mme Hélène Guéné-Loyer, maître de conférences des universités, Pierre Jahan, architecte, M. Janvier, mosaïste, Eric Lapierre, architecte, M. Dominique Mander, mosaïste, Mme Mander, M. et Mme Mercier, Philippe Mornet, architecte-urbaniste, Yves Moignet, architecte-urbaniste, M. Rio, M. Sauvage, sénateur honoraire et président honoraire du Conseil général de Maine-et-Loire, le cabinet immobilier Sibout, Josée Thiriau, mosaïste d'art.

Marie-Paule Halgand, architecte, historienne de l'architecture et professeur à l'école d'architecture de Nantes a encadré mes recherches et, même en mission à l'autre bout de la planète, a bien voulu me faire part de ses conseils et relire le manuscrit. Je l'en remercie.

Je tiens à exprimer ma gratitude à Bruno Letellier, directeur du CAUE de Maine-et-Loire, pour la confiance qu'il m'a accordée et pour la possibilité qu'il m'a offerte de valoriser un travail universitaire. Je n'oublie pas l'ensemble de l'équipe du CAUE et tout particulièrement Sandrine Prouteau, historienne de l'art, et Michaël Bouglé, infographiste.

Ce livre n'aurait pu voir le jour sans le concours de nombreux services d'archives et de conservation. Que soient ici remerciés :
- les Archives départementales de Maine-et-Loire et son directeur, Elisabeth Verry, ainsi que Brigitte Pipon, directeur adjoint et Eric Jabol, photographe,
- les Archives municipales d'Angers et son directeur, Sylvain Bertoldi, ainsi que Sandrine Monnier, responsable de la salle de lecture,
- la photothèque de la ville d'Angers et son responsable, Bruno Amiot,
- Dominique Letellier et Olivier Biguet, chercheurs, service de l'Inventaire général et service du patrimoine historique de la ville d'Angers,
- la Conservation des Antiquités et objets d'art du Maine-et-Loire et son directeur, Guy Massin Le Goff,
- Mme Besson-Amiot, Musées d'Angers,
- les Archives départementales de Loire-Atlantique et son directeur, Vivienne Miguet,
- les Archives de l'Institut de France et son archiviste, M. Ben Zérouck,
- le Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, Institut français d'architecture à Paris, Guillaume Marchand,
- la photothèque de l'Institut Géographique National, Saint-Mandé,
- les Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles.

Les conseils de Luc Baboulet, architecte, Jacques Cailleteau, Olivier Chaslin, architecte, et Sébastien Marot ont constitué une aide précieuse.

Bien évidemment je n'oublie pas ma famille ainsi que mes amis pour leur patience et leurs encouragements.

Sevak SARKISSIAN

Avertissement

Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1998, la Maison bleue est un immeuble d'habitation privé administré par un syndic de copropriété.

Son accès est, par conséquent, strictement réservé mais sa façade se laisse admirer à l'angle du boulevard Foch et de la rue d'Alsace.

Abréviations

AMA : Archives municipales d'Angers
ADML : Archives départementales de Maine-et-Loire (sauf mention contraire, les clichés sont d'Eric Jabol)
ADLA : Archives départementales de Loire-Atlantique
IGN : Institut Géographique National
Coll. part. : collection particulière

SOMMAIRE

I ANGERS ENTRE DEUX SIÈCLE

Des fortifications à la ceinture de larges boulevards 7
Un urbanisme de type haussmannien 8
La “pause” des années 1900 10

II L’ARCHITECTURE DES GRANDS BOULEVARDS : UNE TYPOLOGIE D’APPARAT

Un “écrin” de prestige, le boulevard de Saumur 13
Un exemple atypique, l’hôtel d’Anjou 14
Gabriel Crêtaux, maître d’ouvrage ambitieux 16
La salle des fêtes de l’hôtel d’Anjou : un essai avant la Maison Bleue ? 18
Roger Jusserand, un architecte de province ? 21

III LA MAISON BLEUE : CONTINUITÉ OU RUPTURE ?

Dans les années 20 à Angers, un cas unique de promotion immobilière 27
Avant-projets 29
Des études rondement menées 31
La vente sur plans 32
Les actionnaires de la Société Immobilière du Boulevard 38
1927-1929, les tracas d’un chantier exceptionnel 39
Le vent de la capitale souffle sur Angers 42
Architecture Art Déco 43
Isidore Odorico, mosaïste 50
Les parties communes 52
Les appartements 53
Le plus commerçant et le plus bel emplacement de la ville ? 59
Une organisation d’un autre âge 60
Entre modernisme et classicisme 64
« La maison fondue » 68
« La maison décoré » 70
« Une maison un peu là ! » 72

IV UN EXEMPLE UNIQUE OU BIEN UN MODÈLE REPRODUCTIBLE SUR LE BOULEVARD ?

Une soudaine spéculation immobilière 75
Henry Jamard, la pratique des gammes en architecture 78
Un programme à géométrie variable 83

V LE BOULEVARD FOCH APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE 87

QUELQUES ÉDIFICES CONTEMPORAINS DE LA MAISON BLEUE 93

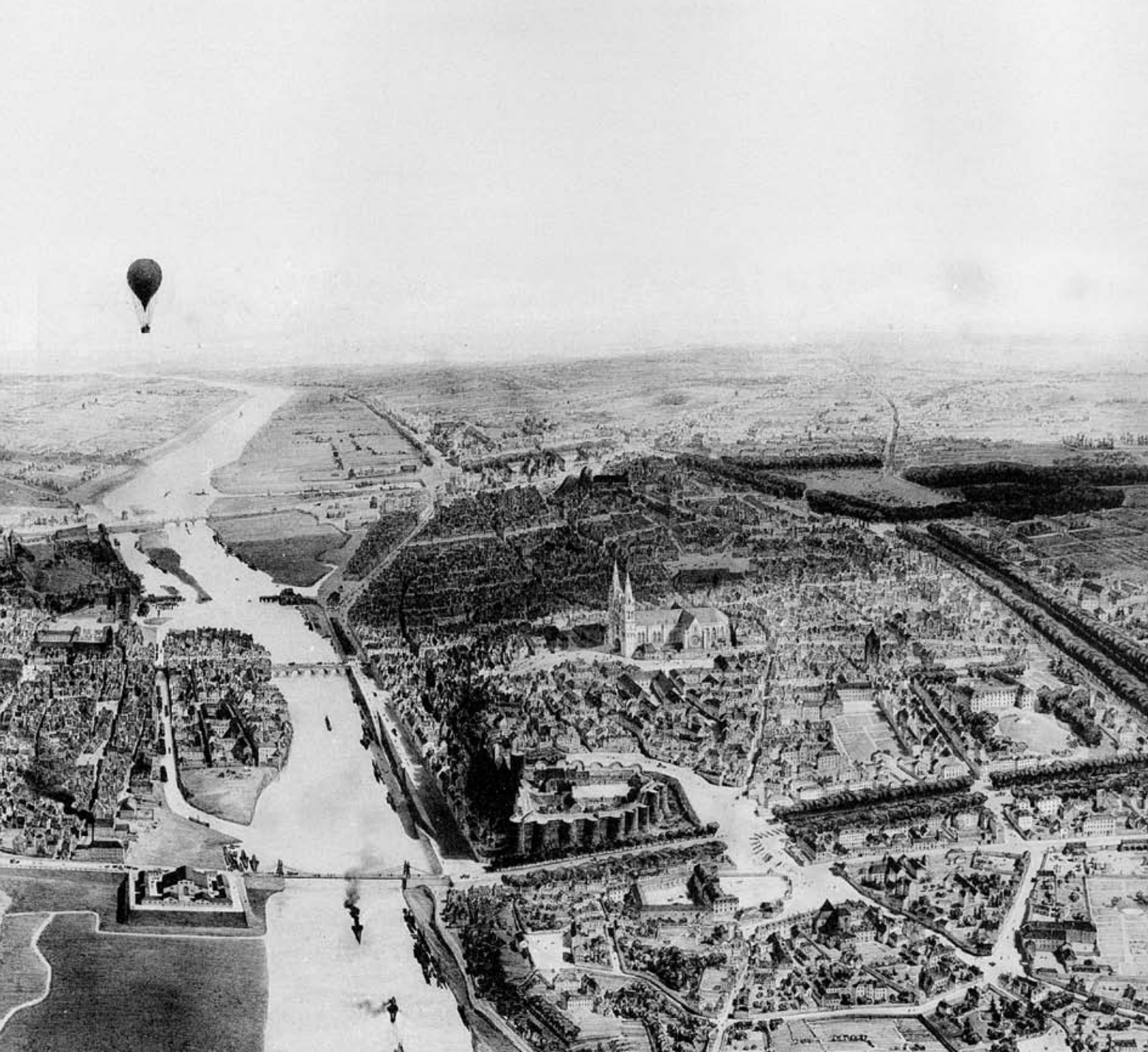

ANGERS ENTRE DEUX SIÈCLES

I

Des fortifications à la ceinture de larges boulevards

Au tournant du XIXe siècle, il y a déjà bien longtemps que les nécessités de défense des villes ne sont plus les mêmes que par le passé.

A Angers, comme dans beaucoup d'autres villes fortifiées, l'enceinte du XIIIe – dégradée voire ruinée en maints endroits – n'est plus d'aucune utilité. Au contraire, sa présence embarrasse, tant le Génie censé l'entretenir que, plus tard, la municipalité.

Si la ville s'étend déjà hors les murs, l'intra-muros, quant à lui, présente un tissu urbain ancien extrêmement dense et émaillé d'institutions religieuses. C'est la "ville noire", ainsi qualifiée car son aspect général a peu évolué depuis la période médiévale.

Avec la signature par l'Empereur Napoléon Ier du décret d'abandon des murs le 25 janvier 1807, Angers connaît pendant près d'un siècle d'importantes transformations urbaines qui modernisent et améliorent profondément son aspect. Dans un vaste programme d'embellissement urbain, de larges boulevards plantés remplacent progressivement la ceinture des fossés et des fortifications. Ce premier anneau périphérique n'est pas réalisé d'un seul tenant mais sur plusieurs décennies au gré de longs pourparlers entre l'Etat, la municipalité et les administrés.

« Au cours du XIXe siècle, de la ville noire, marquée par ses enceintes d'ardoises, avec ses rues tortueuses, est sortie une ville blanche – d'un tuffeau, hélas ! trop fragile – avec des rues et des boulevards assez larges pour qu'on y circule encore et dont tout étranger qui l'a traversée dit avec un peu de rêve dans le regard : "Angers, c'est une belle ville". »

MORNET (André), « La transformation de la ville d'Angers au XIXe siècle : la rive gauche », dans *Mémoires de l'Académie d'Angers*, 1961, Angers, p. 9.

Page de gauche - Vue en ballon d'Angers, vers 1840, lithographie, par Jules Arnout
Musées d'Angers, 918.37 / cliché Pierre David

« Parure naturelle – relativement peu coûteuse – les boulevards se sont tracés d'eux-mêmes et grâce aussi à l'intelligence de ceux qui les ont réalisés à l'échelle du siècle suivant. »

MORNET (André), « La transformation de la ville d'Angers au XIXe siècle : la rive gauche », dans *Mémoires de l'Académie d'Angers*, 1961, Angers, p. 14.

Contrairement à ses voisines Nantes et Rennes où le lotissement des cours et des places est subordonné, au XVIIIe, à un plan et à un modèle de façade imposés par des architectes prestigieux tels Gabriel, aucun ensemble urbain n'est dessiné à Angers. L'initiative privée domine et aboutit à une succession, à première vue disparate, d'hôtels particuliers et d'immeubles à l'alignement ou en retrait des boulevards.

Un urbanisme de type haussmannien

Sur le modèle mis au point et développé à Paris par le préfet Haussmann à partir de 1853, le percement de nouvelles rues (Voltaire, des Lices, d'Alsace…) complète les procédures, plus ordinaires, d'élargissement et d'alignement des voies existantes. L'objectif des édiles est d'aérer le centre ancien – réorganisé autour de la place du Ralliement – et de faciliter les relations entre les différents points de la ville par la création d'un réseau de voies hiérarchisées. Lutter contre l'insalubrité et la vétusté des immeubles ainsi qu'améliorer les conditions de circulation dans la ville sont les maîtres mots. Il est à noter que ces transformations durables du paysage urbain intéressent désormais l'ensemble de l'agglomération.

D'ailleurs, ces bouleversements affectent autant la morphologie urbaine que l'architecture. Les rues nouvellement percées se bordent ainsi rapidement de grands immeubles, dits de rapport, inspirés des exemples pari-

1

1 - Panorama
ADML, 6 Fi 88

2

2 - Plan historique de la ville d'Angers, 1776, levé par Jean-Baptiste Dubois et gravé par Maurille-Antoine Moithey
Musées d'Angers, AMD 1291-1 / cliché Pierre David

3 -Plan d'Angers par Hippolyte Priston, 1844, détail centré sur le boulevard de Saumur, actuel Maréchal Foch
AMA, 1 Fi 844

4 - Superposition des cadastres d'Angers mettant en évidence le percement des rues d'Alsace, Lenepveu et Ménage ainsi que la rectification de la place du Ralliement

3

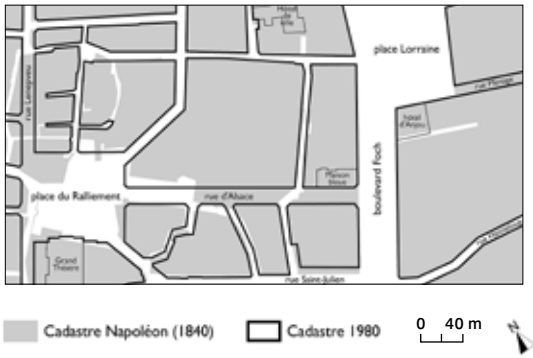

4

« Même dans les zones de restructuration lourde donnant lieu à une refonte générale des terrains, la municipalité fractionne volontairement ses lots par crainte de mévente auprès d'une clientèle de particuliers, issus pour l'essentiel des milieux traditionnels du commerce et du bâtiment. (…) Cette paradoxale combinaison du parti vertical hérité de la maison et du parti horizontal né avec l'immeuble où les niveaux sont conçus par appartement, n'est-elle pas simplement d'ordre culturel, reflet d'un univers social inchangé, le nouveau programme de l'immeuble ne s'émancipant pas si facilement d'une manière d'habiter séculaire ? »

BIGUET (Olivier) et LETELLIER (Dominique), « Demeures urbaines à Angers », *303* n° 34, 1992, p. 48.

1

2

siens. Sur les grands boulevards, de beaux hôtels particuliers abritent la bourgeoisie et l'aristocratie locale. La création simultanée d'équipements publics tels les écoles, l'université, les gares, l'hôpital, les cercles, l'aménagement de jardins publics (le Mail, le Jardin des Plantes) ainsi que la construction de nombreuses églises, renforcent l'attractivité de la ville sur les campagnes.

Finalement, le formidable mouvement de modernisation insufflé par le XIXe siècle améliore essentiellement le cadre de vie des notables angevins. Comme à Paris, l'espace haussmannien est celui de la bourgeoisie dont il asseoit le pouvoir. En 1900, Angers est réputée pour ses monuments, ses voies larges et ses immeubles cossus. On s'attendrait logiquement à observer une ville dynamique et influente. Pourtant, c'est plutôt un rythme assoupi qui semble animer la cité surnommée un peu pompeusement "Athènes de l'Ouest".

La "pause" des années 1900

Ancrée dans un environnement rural essentiellement tourné vers l'agriculture, la préfecture du Maine-et-Loire dépasse à peine les 80 000 habitants en 1900.

Si les responsables municipaux du XIXe agissent avec une certaine ambition pour leur ville, il n'en est plus de même au début de XXe. Désormais, les édiles semblent se satisfaire d'une gestion économe de la cité dont ils ont hérité. Ce qui suffisait par le passé paraît largement contenter les nouveaux venus. Alors qu'Angers a connu, pendant un siècle, une concentration des activités en milieu urbain, elle ne dispose toujours pas d'importantes industries propices au développement économique. Parée de tous les atours d'une grande ville, la cité vit paradoxalement au rythme d'un gros bourg de campagne[1].

Ce sont les notables locaux (propriétaires fonciers, négociants, professions libérales, rentiers…) qui prennent les décisions et donnent la voie

Notes

1. Angers, « indolente, vieillit, et même, vieille coquette, se complaît à vieillir ». LEBRUN (François), *Histoire d'Angers*, Edouard Privat éditeur, Paris, 1975, p. 275.

1 - Place du Ralliement
ADML, 6 Fi 888

2 - Carrefour Rameau
ADML, 6 Fi 876

3 - Boulevard de la mairie, marché 1910
AMA, collection Robert Brisset, 9 Fi 6613 / cliché Philippe Janina

à suivre. Or, ceux-ci semblent bien plus préoccupés par la sécurité des placements fonciers et immobiliers que par les risques inhérents aux investissements industriels. Cet état d'esprit conservateur[2] n'est pas sans effet sur le développement d'Angers. A tel point que l'application de la loi Cornudet, qui impose dès 1919 aux villes de plus de 10 000 habitants d'établir un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, tarde jusqu'en 1934.

Conséquence d'un tel immobilisme économique et culturel, la ville connaît une stagnation de sa population.

Le domaine de la construction participe également de la morosité ambiante. Alors que la ville comporte une forte proportion de logements exigus, surpeuplés et souvent vétustes, l'effort de construction est loin d'être suffisant pour compenser une pénurie alarmante. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, l'urbanisation, peu développée, se cantonne essentiellement aux faubourgs de la rive gauche. Et encore, il s'agit en majorité de constructions pavillonnaires tant chez les classes moyennes que dans les milieux populaires, sous l'impulsion de la loi Loucheur.

Au début du XX^e^, Angers s'endort sur ses lauriers. Faute d'initiatives politiques dynamiques, la population vieillit, le développement économique s'essouffle et les constructions demeurent très limitées. Pourtant, c'est dans ce contexte ensommeillé qu'intervient la construction d'un immeuble de rapport étonnant : la Maison bleue[3]. A l'époque, située à l'angle du boulevard de Saumur et de la rue d'Alsace, elle tranche définitivement, par son aspect et son gabarit, avec l'ensemble du tissu urbain environnant.

3

« Centre administratif peu surchargé, plus riche de notaires que d'entrepreneurs, appareil digestif discret de la rente foncière – d'ailleurs proprette, fleurie, avenante, le pouls légèrement ralenti, comme si un certain quantum de loisir surnuméraire flottait incorporé aux occupations des jours ouvrables – la cité des bords de Maine s'est aménagée pour les commodités douillettes d'une fin de vie cossue bien plutôt que pour le stress à l'américaine. »

GRACQ (Julien), *La Forme d'une ville*, Librairie José Corti, Paris, 1985, p. 15.

2. *Ibid.*, p. 278.

3. La Maison bleue, parfois appelée Maison dorée, est ainsi surnommée par les Angevins en raison des dominantes bleue et or des mosaïques recouvrant l'intégralité de la façade.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES

L'ARCHITECTURE DES GRANDS BOULEVARDS : UNE TYPOLOGIE D'APPARAT

II

Un "écrin" de prestige, le boulevard de Saumur

Le boulevard de Saumur – qui prend en avril 1929 l'appellation Maréchal Foch[1] – est le plus large des boulevards angevins. Ces "Champs-Élysées d'Anjou" sont, à l'origine, un lieu de promenade très prisé où la bonne société aime se montrer en public et flâner à l'ombre de ses doubles rangées d'arbres. Il est vrai qu'en ce début de siècle, les automobiles ne courent pas encore les rues, même si celles-ci ont déjà le gabarit de voies rapides. Seuls les rails du tramway et quelques voitures à cheval témoignent d'une occupation de la chaussée centrale.

Espace essentiellement résidentiel, c'est le lieu de prédilection des notables et aristocrates locaux. Du Jardin du Mail jusque pratiquement la gare Saint-Laud, cette artère arbore fièrement une collection d'hôtels particuliers plus luxueux les uns que les autres.

2

Notes

1. Délibérations du conseil municipal d'Angers, le vendredi 19 avril 1929, (AMA, Conseil municipal, procès verbaux, 1929).

Page de gauche - Le boulevard de Saumur depuis les étages de l'immeuble n°8
AMA, 4 Fi 904

2 - Le Grand Cercle, élévation de la façade principale du bâtiment sur le boulevard de Saumur, cliché sur carton d'une lithographie, Chesneau, architecte, concours général du 17 février 1854
ADML, fonds des architectes François, Villers et Dainville, 90 J 2067

Etablie au numéro 15 ter, la famille Bessonneau voisine ainsi avec de nombreux châtelains et hommes d'affaires du département. Des figures locales comme les Cointreau, les Blavier ou les Saint-Pern… possèdent sur le boulevard leur résidence d'hiver[2].

A l'image de ces résidants aisés, la "composition urbaine" du boulevard est tout à fait prestigieuse. Celui-ci est bordé, de part et d'autre de la voie publique d'hôtels particuliers de deux à trois étages dont les plus cossus

1

sont précédés d'un jardin d'entrée ou bien d'une terrasse. Placées en recul de la voie, les demeures les plus vastes organisent ainsi toute une mise en scène de l'habitat bourgeois. Il faut d'abord passer la grille, laisser les communs à droite et à gauche, descendre de calèche avant de pénétrer dans le vestibule du rez-de-chaussée[3]. Bien sûr, afin de voir sans être vu, le rez-de-chaussée est légitimement surélevé. Luxe supplémentaire, certains hôtels disposent d'un grand jardin développé en fond de parcelle.

Avec le XIXe siècle finissant, le boulevard de Saumur troque peu à peu sa nonchalance de mail planté pour l'animation beaucoup plus urbaine d'un axe de circulation structurant. Les immeubles de rapport apparaissent et se placent à l'alignement. Hauts de quatre à cinq étages, ils contribuent à créer un front bâti unitaire mais imperméable. L'immeuble n° 8 construit en 1895-1896 par l'architecte Auguste Beignet est le plus bel exemple de cette évolution.

En 1927, le projet de la Maison bleue fait appel à toutes les particularités du boulevard : d'un côté la forme XIXe de l'immeuble de rapport, de l'autre la typologie bourgeoise d'appartements ostentatoires.

Un exemple atypique, l'hôtel d'Anjou

A l'instar des bouleversements opérés sur le boulevard tout au long du XXe siècle, l'hôtel d'Anjou connaît des transformations incessantes, perdant au passage les marques du goût d'une époque pour évoluer avec les

« Un nouveau mode de vie naquit alors, calqué sur le modèle parisien ; on vit au rez-de-chaussée des maisons ; la salle-à-manger se place à côté des salons, le "grand" que l'on ouvre pour son "jour" ou les grandes réceptions, le "petit" où l'on se tient quotidiennement pour recevoir ses intimes. Un grand escalier dessert les deux ou trois étages réservés aux chambres, mais au premier se trouve le "vivoir" sorte de bureau-bibliothèque. »

MASSIN LE GOFF (Guy), « Angers, histoire d'un boulevard », *303* n°2, Nantes, 1984, p. 39.

2. Maurice Picard, propriétaire de l'hôtel particulier démoli en 1927 pour laisser place à la Maison bleue, est représentatif de cette catégorie d'angevins. Maire et châtelain de Soucelles, il séjourne l'été soit dans sa propriété de Trèves-Cunault, soit dans sa villa de La Baule-les-Pins.

3. Pour des informations plus détaillées, consulter : BARDELOT (Michelle), *Les hôtels particuliers d'Angers au XIXe siècle*, rapport de recherches, service des Monuments historiques, 1987-1988.

1 - Photographie aérienne d'Angers, 1923
IGN France, photothèque nationale, 1923

2 - Hôtel d'Anjou, vers 1860
AMA, collection Robert Brisset, 9 Fi 6735 / cliché Philippe Janina

3 - Hôtel d'Anjou, 1908
AMA, 4 Fi 2342

4 - Hôtel d'Anjou, surélévation d'un étage carré, courant des années 20
AMA, 4 Fi 2309

5 - Hôtel d'Anjou après ravalement, vers 1956
ADML, fonds Chrétien, 19 Fi

modes et les exigences changeantes d'une clientèle aisée.

Construit de 1856 à 1857, cet établissement luxueux est l'œuvre d'Alexandre Richard-Delalande, architecte angevin auteur d'hôtels particuliers sur le boulevard du Roi René[4]. Implanté à l'angle du boulevard de Saumur et de la place Lorraine, cet édifice imposant comprend, à l'origine, sous-sol éclairé par des soupiraux (cuisines et cellier), rez-de-chaussée surélevé (salons et restaurant), deux étages carrés de chambres et enfin un niveau de combles aménagés pour les domestiques. Caractéristique du goût éclectique en vogue au XIXe, le décor "néo" un peu chargé des façades n'est pas sans rappeler les "châteaux-chantilly" de René Hodé.

Malgré sa fonction commerciale, l'hôtel d'Anjou partage avec ses voisins placés à l'alignement du boulevard certains principes de distribution. L'organisation du rez-de-chaussée est ainsi pensée en fonction de la circulation des voitures à cheval. Formant un L le long des deux voies, le bâtiment dispose de deux vastes passages-cochers : l'entrée sur le boulevard, la sortie sur la place. Les voyageurs accèdent à l'établissement en empruntant le premier porche où, à l'abri, ils descendent de voiture avec leurs bagages. Après avoir monté quelques marches, ils se retrouvent sans heurt à la réception. La calèche traverse alors le corps de bâtiment jusqu'à une cour intérieure où elle peut stationner ou bien ressortir par le second porche. Si un tel circuit est nécessaire au transit des voitures à l'intérieur de l'hôtel, il induit une distribution émiettée

2

3

4

5

4. MASSIN LE GOFF (Guy), « Angers, histoire d'un boulevard », *op. cit.*, p. 41.

« Autrefois, il suffisait au voyageur de trouver dans un hôtel bonne table, bon feu et bon lit quant au confort, et pour le reste cela lui était indifférent. Aujourd'hui, tout est changé. On tient aux meubles somptueux, on veut avoir dans un hôtel souvent beaucoup mieux qu'on ne rencontrerait chez soi, et nous pouvons dire que l'hôtel Leroy ne laisse rien à désirer sous tous les rapports. Les propriétaires depuis longtemps ont su quérir l'estime de tout le monde. L'heureuse position de cet établissement est très propre à attirer le voyageur, et nous sommes assurés d'avance du succès que cette nouvelle maison obtiendra parmi les nombreux visiteurs qui chaque jour traversent notre ville. »

L'Union de l'Ouest, samedi 18 avril 1857, p. 2. (ADML 132 Jo 3)

des espaces du rez-de-chaussée, et par conséquent des difficultés d'usage entre la réception, le restaurant et le Grand Salon.

En fait, il faut attendre la fin de la Guerre 14-18 et l'évolution progressive des besoins de la clientèle pour voir s'opérer de profonds changements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôtel. Avec l'arrivée de Gabriel Crêtaux à la direction en 1913, l'établissement devient le siège social de la Société des Grands Hôtels de la Vallée de la Loire. Au début des années 20, l'édifice est rehaussé d'un troisième étage carré ; ce qui augmente la capacité d'accueil de l'hôtel[5]. L'ancien comble disparaît au profit d'une toiture terrasse mais l'ornementation des façades n'est pas modifiée. Sur le boulevard, le passage cocher est condamné par l'installation de la réception. Les relations entre les différents espaces du rez-de-chaussée gagnent en clarté facilitant ainsi les allers et venues de la clientèle et du personnel.

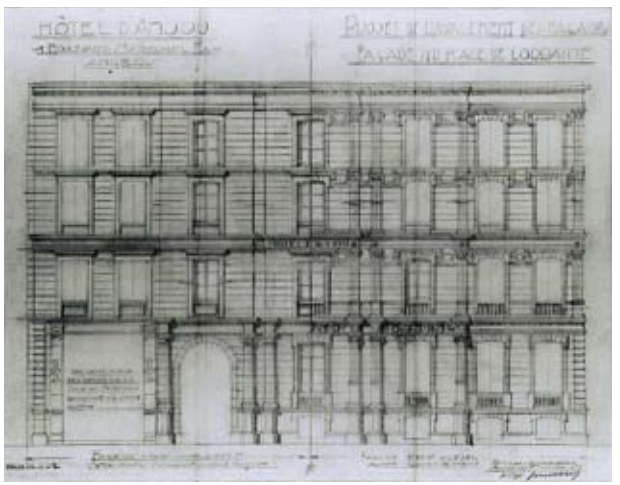

1

Dans les années 50, l'hôtel subit un profond ravalement. Probablement très dégradés, les fragiles décors en tuffeau du XIXe disparaissent au profit d'élévations un peu sèches.

Gabriel Crêtaux, maître d'ouvrage ambitieux

Homme d'affaires fortuné mais méconnu, Gabriel Crêtaux est propriétaire de l'hôtel d'Anjou, administrateur de la Société des Grands Hôtels de la Vallée de la Loire ainsi que de la Société Hôtelière des Deux Caps dont le fleuron est l'hôtel Océanic à Royan. Son nom est également associé à d'autres établissements ainsi qu'à la Société Minière de Grenade en Espagne. Des voyages incessants, tant à Paris qu'en province et à l'étranger, témoignent d'un emploi du temps bien rempli, laissant rarement place à l'imprévu[6].

A son arrivée à Angers – soucieux de développer son entreprise – il engage d'importants travaux de modernisation à l'hôtel d'Anjou dont les

5. Malgré l'existence de plusieurs cartes postales témoignant des transformations opérées sur l'hôtel d'Anjou, dater avec précision la chronologie des travaux demeure hasardeux. Les archives privées des propriétaires successifs de l'établissement sont soit inexistantes soit lacunaires.

6. Conservées aux archives départementales de Maine-et-Loire (Fonds Jusserand, 141 J), les nombreuses lettres échangées entre Crêtaux et son architecte éclairent quelques aspects de la vie professionnelle de l'homme d'affaires.

1 - Hôtel d'Anjou, projet de ravalement des façades, par Roger Jusserand, architecte, 1er octobre 1955, élévation sur la place de Lorraine. Divisé en deux suivant un axe médian, le dessin présente l'état avant et après le ravalement projeté
ADML, fonds Jusserand, 141 J 17

Page de droite - Verrière et mezzanine de la salle des fêtes
cliché Philippe Janina

plus étonnants sont sans nul doute le réaménagement des salons de réception ouvrant sur la place Lorraine.

Depuis son hôtel particulier de Nantes, ou bien sa villa de La Baule-les-Pins, Gabriel Crêtaux gère ses différents projets avec expérience et détermination. Investisseur ambitieux, cet homme d'affaires aux occupations multiples se tourne tout naturellement vers la promotion immobilière. La question est de savoir pourquoi son choix s'est porté sur Angers. Certes, il y est connu car il possède l'hôtel le plus réputé de la ville. Qui plus est, il a probablement vite saisi le parti qu'il pouvait tirer d'une bourgeoisie locale aisée. En effet, même nanti de moyens financiers exceptionnels, Crêtaux ne se risque pas à mener et à financer seul une opération immobilière d'une ampleur encore jamais vue à Angers. Au contraire, spéculateur habile et avisé, il parvient à convaincre et à s'attacher le concours de riches industriels et d'aristocrates qui figurent parmi ses relations. Des personnalités aussi célèbres que les frères Louis et André Cointreau ou la Duchesse de Brissac garantissent au projet de cet homme d'affaires inspiré toutes les chances de succès.

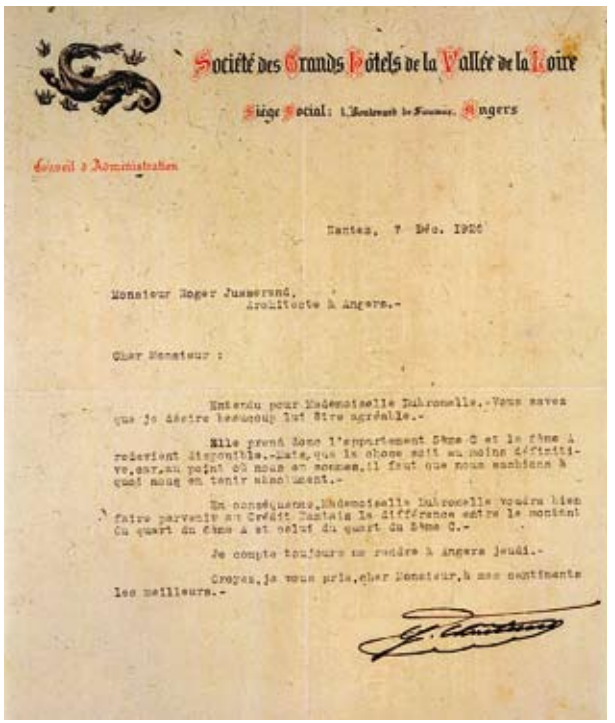
Société des Grands Hôtels de la Vallée de la Loire

Siège Social : [illegible] Angers

Conseil d'Administration

Nantes, 7 Déc. 1926

Monsieur Roger Jusserand,
Architecte à Angers.-

Cher Monsieur :

Entendu pour Mademoiselle Dubronelle.- Vous savez que je désire beaucoup lui être agréable.-

Elle prend donc l'appartement 5ème C et le cède à relevient disponible.- Mais, que la chose soit au moins définitive, car, au point où nous en sommes, il faut que nous sachions à quoi nous en tenir absolument.-

En conséquence, Mademoiselle Dubronelle voudra bien faire parvenir au Crédit Nantais la différence entre le montant du quart du 6ème A et celui du quart du 5ème C.-

Je compte toujours me rendre à Angers jeudi.-

Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.-

1

Débordant d'idées inédites à Angers, Gabriel Crêtaux insuffle au boulevard de Saumur un vent de nouveauté ; nouveauté développée avec une audace mesurée par l'architecte Roger Jusserand.

La salle des fêtes de l'hôtel d'Anjou : un essai avant la Maison bleue ?

L'agrandissement de la salle des fêtes, rapidement suivi de la réfection complète du Grand Salon XIXe vise à donner un nouveau souffle aux espa-

« L'erreur fut grande de s'adresser à la classe moyenne pour indiquer la voie ou lancer un goût, à aucune époque, les créations nouvelles ne lui furent destinées ; toujours elles furent commandées par les désirs de l'élite qui, sans compter, donna largement aux artistes temps et argent nécessaires à des recherches laborieuses et des exécutions parfaites. »

Propos du décorateur Emile RUHLMANN (1916) rapportés par Henri CLOUZOT dans *L'Illustration*, n°4452, 30 juin 1928, p. 687.

« Je pars dans un instant pour Bordeaux où l'on me réclame pour mes affaires d'Espagne ; mais je compte en avoir terminé demain à midi et reprendre le train de Nantes par Tours à midi 45. Je passerai donc en gare d'Angers demain soir à 21 heures et je pourrai m'y arrêter si la visite de la Duchesse devait avoir lieu par hasard le matin du 15 août. »

Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Nantes le 13 août 1928, (ADML 141 J 34).

1 - Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Nantes le 7 décembre 1926
ADML, fonds Jusserand, 141 J 134

2 - Salle de noces et fêtes de l'hôtel d'Anjou, début du xxe siècle
AMA, 4 Fi 1723

3 - Les deux salles en enfilade - Les travaux de réaménagement ont été menés par Pierre Jahan, architecteà Angers, de 1996 à 1998
cliché Philippe Janina

ces de réception de l'hôtel d'Anjou. A l'image de la décoration des grands paquebots transatlantiques, les hôtels de grand luxe se doivent d'offrir à leur clientèle un cadre habillé à la dernière mode.

Cet argument esthétique est, en réalité, bien secondaire comparé aux nécessités économiques du maître d'ouvrage. En 1925, le Grand Salon qui ouvre sur la place Lorraine par une large baie vitrée n'est plus assez

2

3

« Odorico est au travail depuis le début de la semaine et tout va bien. Toute la partie de l'escalier de la salle des fêtes et les deux tambours sont terminés. L'effet est très beau. Le travail est fait avec la plus grande délicatesse et par un personnel entièrement sérieux à tous égards. Les mosaïques sont très admirées par tout le monde et Mademoiselle Gaucher est enthousiasmée. C'est véritablement fort joli et je n'ai que des compliments à faire à la maison Odorico.
Votre salle est très "Arts décoratifs" et nullement "criarde", au contraire, très douce comme coloris. »

Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 27 août 1926, (ADML 141 J 34).

« Le Docteur David, que vous avez vu hier soir et qui est très artiste, m'a donné son appréciation détaillée sur la salle des fêtes, pendant le dîner. Je puis vous dire qu'il est absolument emballé et je sens qu'il n'a pas fini d'en parler dans la société choletaise. »

Lettre Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Nantes le 27 mars 1927, (ADML 141 J 34).

spacieux pour accueillir comme il se doit banquets, expositions, bals et concerts.

L'aménagement de l'actuelle salle des fêtes se déroule en deux temps car il ne s'agit, à l'origine, que d'un projet d'extension de la salle existante. Fort heureusement, Roger Jusserand parvient, en cours de chantier, à convaincre son client de profiter des travaux (1926-1927) pour repenser l'ancienne salle en harmonie avec l'agrandissement. *« Il est un fait, c'est que l'ancienne salle ne va plus du tout avec la nouvelle et que si vous envisagiez la réfection de la première, il serait possible d'en utiliser les glaces pour notre miroir du fond ; ce qui nous ferait une très grande économie*[7]*. » Quelques jours suffisent pour que « l'ancienne salle jure de plus en plus avec la nouvelle et l'empêche même de donner son effet décoratif complet*[8]*»*. Face à ce constat, la mise au goût du jour de la totalité des salons de réception s'impose.

L'architecte conçoit un espace à trois niveaux. Au rez-de-chaussée, il prolonge le volume de l'ancienne salle vers la cour intérieure. En surplomb des deux pièces désormais réunies en enfilade, il crée une mezzanine éclairée zénithalement par une élégante verrière Art Déco. Placé à mi-hauteur, cet imposant balcon en béton armé peut recevoir des musiciens lorsque la salle devient dancing. Enfin, un étroit escalier droit conduit du rez-de-chaussée au sous-sol où sont implantés vestiaires et cuisines.

Très réussi, l'ensemble fait preuve d'une belle unité. Par son ampleur et par la richesse de son ornementation, cette salle est un véritable manifeste des Arts Décoratifs où sont conviées mosaïques, ferronneries, miroiterie, plâtrerie… Très prégnantes, les mosaïques aux dominantes bleue et or d'Isidore Odorico illuminent et jouent de reflets infinis avec les grandes glaces murales.

7. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 27 août 1926, (ADML, 141 J 34).
8. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 30 août 1926, (ADML, 141 J 34).

Roger Jusserand, un architecte de province ?

Discret, Roger Jusserand est une figure peu connue de l'architecture du XX^e^ à Angers. Il est pourtant le concepteur de l'édifice le plus original de l'entre-deux-Guerres : la Maison bleue.

Né le 7 septembre 1891 à Angers, Roger Jusserand a quinze ans lorsqu'il entre en apprentissage chez le peintre-verrier Clamens spécialisé dans la réfection et la conception de vitraux pour les églises de la

1

Page de gauche - Les deux salles en enfilade
cliché Philippe Janina

1 - Cabinet de l'architecte Roger Jusserand
collection particulière David-Jusserand

1

2

3

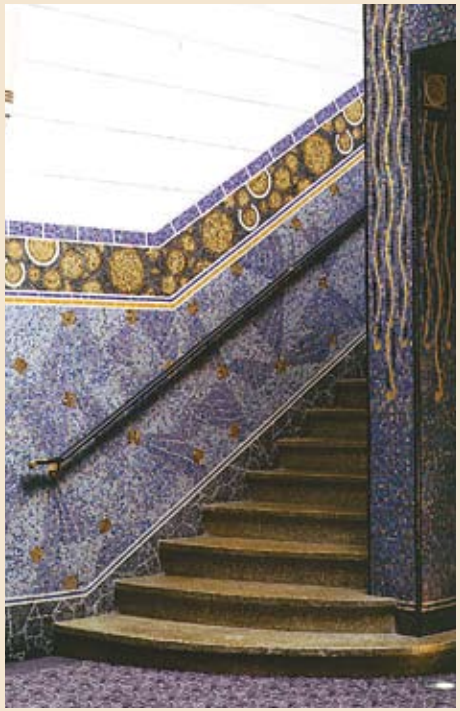

4

5

1 - Détail sur le volume encloisonnant l'escalier de service - Les jeux combinés de géométries (cercles enchevêtrés, faisceaux étoilés imbriqués), de couleurs et de matériaux confèrent au revêtement un dynamisme que renforcent les multiples reflets des glaces murales

2 - Imposte aux angles chanfreinés et jardinière galbée à l'aplomb de la baie composent un dessin de fenêtre cher à Jusserand

3 - Départ de l'escalier menant à la mezzanine

4 - Détail des colonnes engagées, à l'articulation des deux salles

5 - Détail des ornements revêtant les jardinières de la mezzanine

clichés Philippe Janina

région. C'est probablement durant cette formation sur le tas qu'il développe un intérêt profond pour l'art et l'architecture du Moyen Age.

Ambitieux, Jusserand préfère au travail des compagnons les responsabilités du métier d'architecte. C'est pourquoi il s'inscrit à l'Ecole des Beaux Arts d'Angers[9] puis part à Paris perfectionner ses connaissances en matière d'architecture médiévale. Comme de nombreux architectes en exercice au début du XX^e^, Jusserand n'est pas diplômé car il n'a pas fréquenté l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris[10], seule habilitée à délivrer le fameux DPLG.

Qu'importe ! Il consacre ses premières années d'exercice à des travaux archéologiques et à de nombreuses restitutions de monuments. En 1916, il propose ainsi une reconstitution historique du porche détruit de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers[11]. Au premier semestre 1922, il effectue une mission en Syrie, au Liban et en Palestine pour relever les châteaux et

1

églises des Croisés. A son retour en France, il n'obtient pourtant pas la place dont il rêvait : architecte des Monuments historiques du Maine-et-Loire. A partir de 1931, il devient membre de la Société Française d'Archéologie dont les congrès lui permettent de voyager et de dessiner à travers toute la France

9. Son nom figure notamment dans les tableaux de l'année scolaire 1908-1909. Registres d'inscriptions de l'Ecole des beaux arts d'Angers, (AMA, R40 et R41).
10. DELAIRE (Edmond), DE PENANRUN (David) et ROUX, *Les Architectes élèves de l'Ecole des beaux-arts, 1793-1907*, Librairie de la Construction moderne, Paris, 1907, 484 p.
11. SEVAK (Sarkissian) *L'ancien porche de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, 303* n°70, décembre 2001, p. 65.

1 - Projet de reconstitution de l'ancien porche de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers, façade vers le parvis, par Roger Jusserand, architecte, 1917
ADML, fonds Jusserand, 141 J 3

2 - Déclinaison de villas ouvrières isolées : plans, élévations et perspectives, par Roger Jusserand, architecte, 1921
ADML, fonds Jusserand, 141 J 4

3 - Mission de Syrie, Damas, entrée de la Dervicherie, 23 mai 1922
collection particulière David-Jusserand

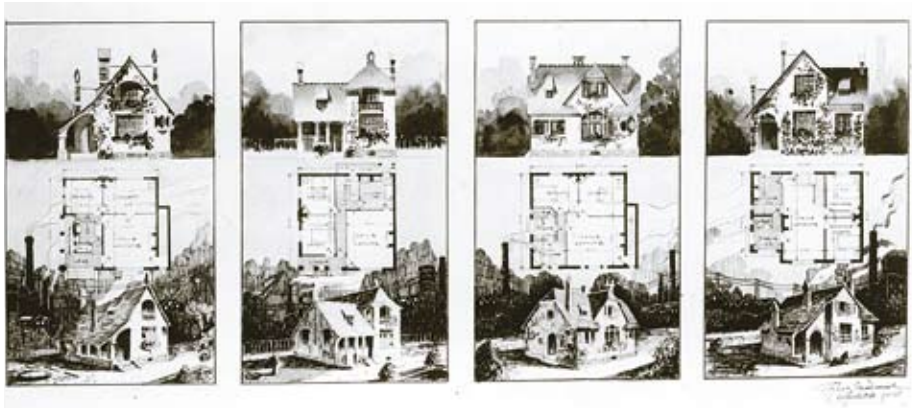

2

« M. Enlart me présente partout comme architecte diplômé. Cela me gêne extrêmement car je suis loin d'être diplômé. J'aimerais beaucoup mieux avoir moins d'éloges pourvu que je m'acquitte correctement de ma tâche. »

Lettre de Roger Jusserand à sa famille, Beyrouth le 3 mars 1922, (coll. part. David-Jusserand).

Alors qu'il est issu d'un milieu modeste, ses compétences en matière de restauration du patrimoine lui donnent progressivement accès à la commande privée des notables angevins. C'est le cas des Bessonneau, pour leur château d'Erigné et leurs usines, puis de Crêtaux qui lui demande, en 1926, de rechercher un pied-à-terre champêtre au bord de la Loire ; de préférence un « vieux manoir moyenâgeux[12] ».

Si cet intérêt pour le passé n'est pas particulièrement novateur en Anjou, il explique difficilement les formes très contemporaines de la Maison bleue. En réalité, Jusserand se tient au courant des derniers événements architecturaux. Etre dans "l'esprit du temps" – sans pour autant céder à la tentation des effets de mode – est un souci constant dans son travail. Les qualificatifs "très Arts décoratifs" et "très moderne", sur lesquels il insiste dans ses courriers, soulignent l'intérêt qu'il porte aux recherches d'architectes parisiens tels Henri Sauvage, Louis Süe, Pierre Patout[13], ou bien encore Roger-Henri Expert.

Eclectique, Jusserand touche, en fin de compte, à tous les domaines de l'architecture ; ce qui explique souvent dans ses projets certaines hésitations et ambiguïtés entre le passé et le présent.

3

12. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 14 mai 1926, (ADML, 141 J 34).
13. Lettre de Roger Jusserand à Camille Enlart, Angers le 5 mai 1925, (coll. part.).

HAVAS VOYAGES
PHARMACIE

LA MAISON BLEUE, CONTINUITÉ OU RUPTURE ?

III

Dans les années 20 à Angers, un cas unique de promotion immobilière

Les travaux de l'hôtel d'Anjou sont à peine engagés que Roger Jusserand doit se consacrer à d'autres recherches pour Gabriel Crêtaux. Chose encore jamais vue à Angers, l'homme d'affaires envisage de construire un très grand immeuble de rapport. Pourtant inexpérimenté en la matière, l'architecte va dessiner un bâtiment de sept étages : le premier "building" de la ville.

Ce très bel immeuble est l'aboutissement d'un luxueux projet de promotion immobilière. Dans un premier temps, il n'est nullement question d'architecture, de style ou de décoration. L'objectif de Crêtaux se résume aisément : vendre un maximum d'appartements haut de gamme et commercialiser des boutiques au niveau de la rue. Comme il aime à le répéter, il s'agit avant tout de s'assurer que la « combinaison financière » est viable.

L'analogie entre l'exemple angevin et le montage des opérations immobilières actuelles est étonnante. Loin d'être novice, l'homme d'affaires agit avec rapidité pour saisir la meilleure occasion au meilleur prix, avant d'éventuels concurrents. « *Veuillez donc faire tout le nécessaire*

Page de gauche - La Maison bleue, angle du boulevard Foch et de la rue d'Alsace, 1999
cliché Jean-Loup de Sauverzac

(avec Sancinéna, s'il y a lieu) pour mettre la main sur M. Picard demain matin. S'il est toujours dans les mêmes dispositions, demandez-lui un rendez-vous pour après-demain dimanche, à Angers, avec Maître Potiron, car il ne faut plus que cette affaire traîne désormais[1]. » Crêtaux sait aussi quelle est l'importance de la situation du terrain dans ce type d'opération. C'est pourquoi il n'envisage pas un instant d'acheter ailleurs que sur le boulevard de Saumur, de préférence en angle avec une autre rue. A défaut de programme longuement mûri, la Maison bleue découle plus vraisemblablement d'une opportunité foncière saisie au bon moment.

1

2

3

Au printemps 1926, Crêtaux et Jusserand passent au peigne fin les deux côtés du boulevard de Saumur afin de dénicher un propriétaire intéressé par la vente de son hôtel particulier. Leurs recherches sont assez cocasses. Bien obligés de se prêter au démarchage à domicile, les deux associés doivent user de leurs relations pour être introduits auprès des notables du boulevard.

A l'angle de la rue d'Alsace, Maurice Picard – maire et châtelain de Soucelles – possède un hôtel avec terrasse surélevée sur le boulevard. L'emplacement est alléchant car la rue d'Alsace est l'une des artères les plus commerçantes de la ville[2]. Les persiennes systématiquement closes sur les photographies d'époque laissent supposer que l'hôtel est rarement occupé. « *J'ai reçu samedi la visite de M. Picard, propriétaire de l'hôtel de la rue d'Alsace. Il est disposé à vendre à 450.000 francs plus actions. La surface du terrain est de 700 m². Peut-être descendra-t-il à 440.000 mais pas plus bas. (…) Il est un fait, c'est qu'il est vendeur et prétend qu'il y a une belle spéculation à faire pour celui qui, au cas échéant, voudrait faire construire ; ce qui serait notre cas*[3]. » Après quelques entrevues, le

Notes

1. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Nantes le 16 juillet 1926, (ADML, 141 J 34).
2. En 1900, les Nouvelles Galeries s'implantent au bas de la rue. Le grand magasin s'agrandit en 1929 avec l'acquisition de l'ancien Grand Hôtel situé à l'angle de la place du Ralliement.
3. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 14 juin 1926, (ADML, 141 J 34).

1 - Angle de la rue d'Alsace et du boulevard de Saumur, vers 1910
AMA, 4 Fi 885

2 - Rue d'Alsace, l'angle du grand magasin Les Nouvelles Galeries
ADML, 6 Fi 782

3 - Angle de la rue d'Alsace et du boulevard de Saumur, vers 1925
ADLA, collection Lefèvre-Utile, 8 Fi 49/12

4 - Immeuble de rapport à Angers, 2ème avant-projet, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 21 juillet 1926 - Coupe transversale sur l'entrée de la rue d'Alsace
ADML, fonds Jusserand, 141 J 33

propriétaire des lieux semble définitivement convaincu de l'intérêt de ce projet qu'il considère d'ailleurs « *très bien composé et très chic*[4] ». Le choix arrêté, les négociations ne traînent pas et début janvier 1927, M. Picard autorise la démolition de son hôtel.

4. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 7 août 1926, (ADML, 141 J 34).

Avant-projets

Deux jours seulement après la première entrevue entre Roger Jusserand et Maurice Picard, Gabriel Crêtaux presse l'architecte de se mettre au travail. Avant d'acquérir le terrain, l'homme d'affaires désire vérifier la faisabilité du projet sur des documents concrets : des plans et des devis. Qui plus est, ceux-ci doivent être suffisamment convaincants pour obtenir le concours d'associés aux reins solides. « *Pour aborder Monsieur André Cointreau avec des chances de succès il faut absolument avoir à lui présenter "un texte" et des chiffres. C'est, en effet, l'homme positif par excellence. Il ne faut pas traiter chaque détail en particulier, mais s'en tenir aux grandes lignes, ainsi que je vous l'ai déjà indiqué. (…) Il faut surtout que nous sachions au plus tôt le nombre d'appartements avec leur importance et le nombre de magasins que peut donner la combinaison*[5]. »

En juillet 1926, un mois après les premières recherches[6], l'architecte établit une esquisse comprenant plans, coupes et élévation. Cet avant-projet est étonnant car il fixe d'emblée toutes les caractéristiques principales du projet final. L'occupation de la parcelle et la distribution des appartements ne vont guère évoluer.

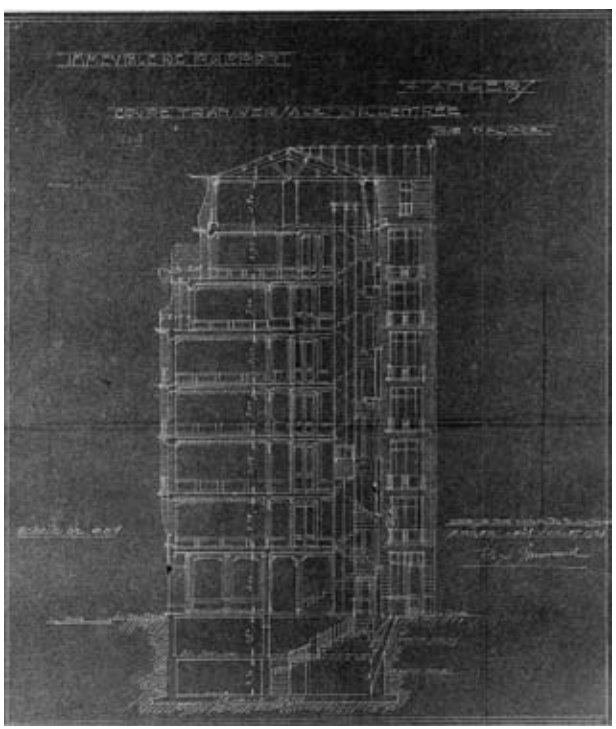

4

Ambitieux, le projet respire l'optimisme des années fastes de la construction du XIXe à Paris. A Angers, il n'a pas d'équivalent. Placé à l'alignement des deux voies, l'im-

5. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, en route vers Rennes le 16 juin 1926, (ADML, 141 J 34).
6. Le premier avant-projet, daté du 20 juin 1926, permet d'envisager « facilement 4 même 5 magasins plus 18 appartements très confortables, et plus encore un étage pour chambres de bonnes ». Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 20 juin 1926, (ADML, 141 J 34). Hormis cette lettre, les archives ne conservent pas de dessin de cette première esquisse.

« Une des caractéristiques de l'immeuble de production privée est qu'il est basé sur un programme mixte, réunissant en un ensemble hiérarchisé, à la fois au plan spatial et social, habitations et locaux de différentes natures (commerces, bureaux…). Ce principe de mixage ordonné valait aussi pour l'habitation puisque plusieurs catégories sociales et statuts, propriétaires et locataires, ont pu composer un même immeuble. »

MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé, Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Le Moniteur, Paris, 1999, p. 26.

1

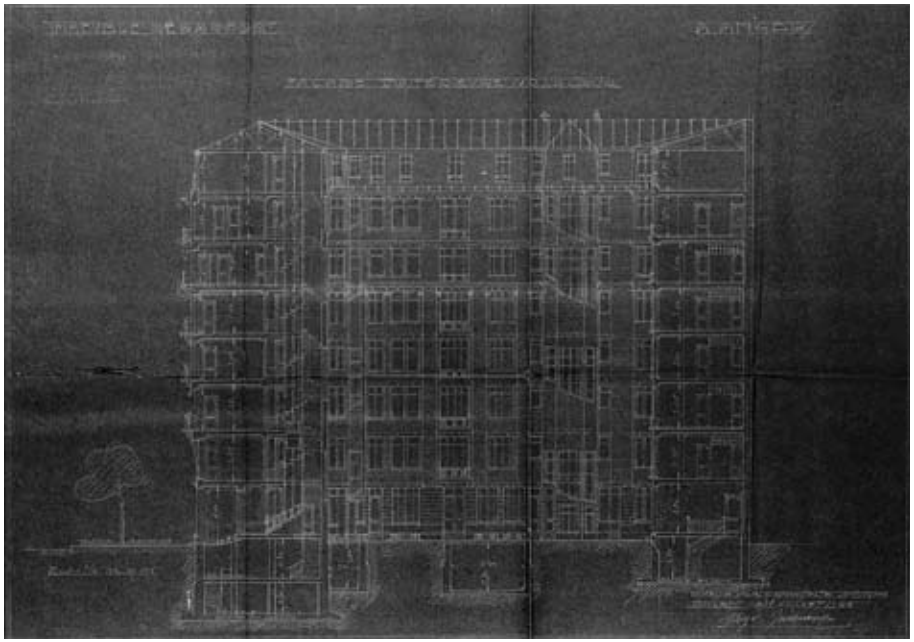

2

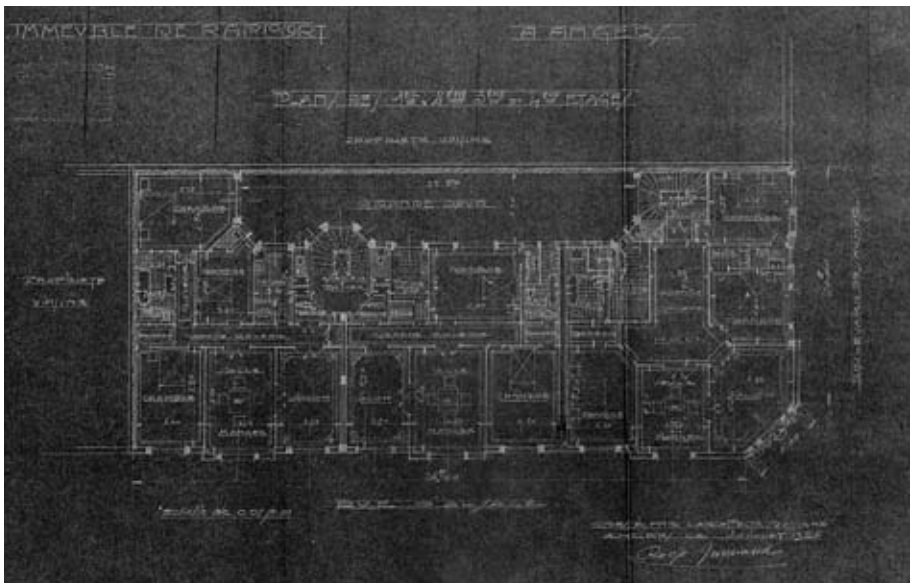

Immeuble de rapport à Angers, 2ème avant-projet, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 21 juillet 1926
1 - Façade postérieure sur cour
2 - Plans des 1er, 2ème, 3ème et 4ème étages
ADML, fonds Jusserand, 141 J 33

meuble comporte six étages courants sur un rez-de-chaussée de magasins. L'ensemble est couronné d'un 7ème étage, sous combles à pans brisés, abritant les chambres de domestiques. En plan, l'architecte distingue clairement deux unités d'habitations : l'une en angle sur le boulevard, l'autre

le long de la rue d'Alsace. Séparées par une double cloison en briques, elles sont toutes deux desservies par leur propre entrée et leur propre cage d'escalier avec ascenseur. Chaque niveau est divisé en trois grands appartements reproduits sur toute la hauteur du bâtiment. Seule la surface habitable des logements des 5ème et 6ème étages diminue car ces appartements bénéficient côté rue de terrasses filantes disposées en gradins.

Chacun des dix-huit logements est organisé autour d'un vaste dégagement dénommé "Grande Galerie" ou "Grand Hall". Les plans ne sont d'ailleurs pas sans rappeler la typologie luxueuse et ostentatoire des hôtels particuliers du boulevard. Côté rue, Jusserand positionne les espaces servis c'est-à-dire le salon, la salle à manger et les principales chambres. Les espaces servants (cuisine, salle de bains…) ainsi que les autres chambres sont relégués côté cour.

L'élévation postérieure annonce également l'importance accordée par l'architecte à l'ornementation des façades. Paradoxalement, l'ossature en béton armé, le remplissage de briques et les linteaux métalliques apparents sont des éléments du vocabulaire constructif rationaliste qui n'ont absolument aucun rapport avec la robe mosaïquée que l'immeuble va finalement enfiler par-dessus sa structure.

Des études rondement menées

L'avant-projet du 21 juillet 1926 n'est pas totalement abouti, mais l'immeuble n'évolue plus, désormais, que dans la conception des détails[7].

La succession des nouveaux dessins montre à quel point rien n'est trop beau pour satisfaire Gabriel Crêtaux, administrateur général de la société immobilière en formation. Le projet ne connaît que des améliorations luxueuses, tant dans la distribution que dans la décoration des appartements. Le 17 décembre 1926, l'architecte achève les plans du troisième avant-projet qui doivent être présentés aux actionnaires lors de la première assemblée générale de la Société Immobilière du Boulevard en janvier 1927.

L'évolution principale réside dans l'adoption du couvrement en toiture-terrasse de tout l'immeuble. Comme le précise le descriptif qui accompagne les plans, tous les appartements bénéficient ainsi de l'agrément inédit d'une « terrasse sur tout l'immeuble, accessible par ascenseur[8] ». L'argument de vente est quelque peu exagéré. Si les locaux machineries dépassent effectivement de la toiture, l'ascenseur ne monte en réalité que jusqu'au 6ème étage. Qu'importe ! Dominer l'étendue des toits de la ville depuis une terrasse aérienne – à l'image des hautes maisons du Moyen-Orient – justifie bien quelques arrangements avec la réalité.

« Les preneurs ou les acheteurs des magasins seront tenus de faire exécuter les travaux de devanture et d'aménagement intérieur par l'architecte constructeur de l'immeuble car il est impossible que ces travaux soient faits par un autre architecte (ou sans architecte) qui viendrait à démolir ou à supprimer des parties essentielles se rapportant à la solidité de l'immeuble (…) Cette observation s'applique également aux appartements. (…) C'est une question d'intérêt et de décoration car il faut que la ligne des magasins s'harmonise parfaitement avec le reste de l'immeuble. »

Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 26 octobre 1926, (ADML 141 J 33)

7. Le projet définitif est terminé à la fin du mois de mars 1927, (AMA, 1 T 22).
8. « Prix approximatifs pour la vente des appartements situés rue d'Alsace et boulevard de Saumur à Angers », document dactylographié non daté, probablement mi-décembre 1926, (ADML, 141 J 33).

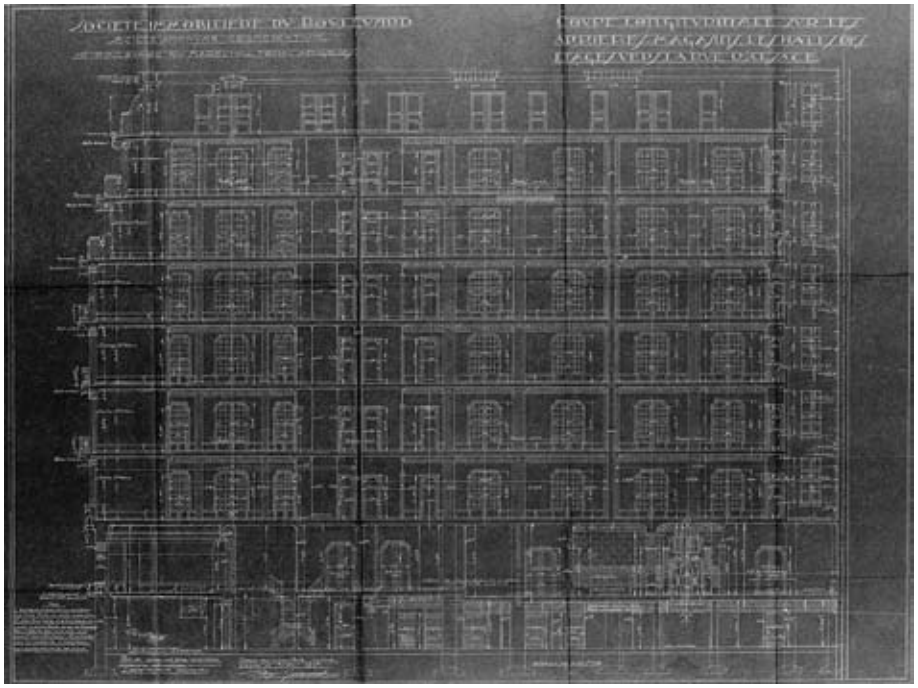

1

En un peu plus de six mois, Roger Jusserand échafaude un projet d'immeuble tout à fait spectaculaire, qui se distingue singulièrement de la production locale. Il est difficile d'imaginer que c'est le premier qu'il compose de la sorte. L'ensemble est tellement assuré qu'il paraît être le fruit d'une longue expérience. Cependant, si l'architecte doit y consacrer beaucoup de temps, son rôle ne se limite pas uniquement à la conception du projet. Il doit aussi participer activement à sa vente.

La vente sur plans

Les dessins et descriptifs disponibles dès l'été 1926 – alors que la conception de l'immeuble n'est pas encore achevée – suffisent pour engager la vente sur plans des magasins et des différents appartements. A son cabinet, Roger Jusserand tient en quelque sorte une permanence où il reçoit quotidiennement des clients potentiels. Ceux-ci peuvent choisir leur(s) appartement(s) à partir de ses dessins et d'une maquette. Par son volume, ce document est le plus efficace outil de communication du projet. "Vendeur" averti, l'architecte en envoie des photographies[9] à toutes les personnes qu'il tente d'intéresser à la construction. En effet, il apparaît rapidement que la clientèle des notables angevins ne peut pas suffire à la vente de tous les appartements. Jusserand s'improvise alors délégué com-

9. « Ci-joint, six photographies de la maquette. Je vous en remettrai d'autres à votre venue. » Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 14 août 1926, (ADML, 141 J 34). Les archives ne conservent malheureusement aucune trace de ces précieux documents ou bien encore de perspectives.

1 - Immeuble de rapport à Angers, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927 - Coupe longitudinale sur les arrières magasins, les halls des étages vers la rue d'Alsace

ADML, fonds Jusserand, 141 J 33

2 - Distribution du rez-de-chaussée

3 - Distribution d'un étage courant

2

Distribution du rez-de-chaussée

entrées
arrières-magasins
magasins
loge du concierge

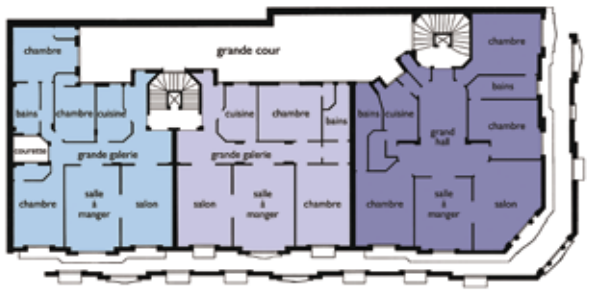

3

25, rue d'Alsace

appartement A, type 4 (145 m²)
appartement B, type 3 (145 m²)

10, boulevard de Saumur

appartement C, type 4 (180 m²)

0 5 m

mercial car une autre méthode d'investigation semble porter ses fruits : rechercher des acheteurs parmi les relations d'affaires et d'amitié de Gabriel Crêtaux.

Durant les premiers mois de la mise en vente, l'affectation exacte des différents appartements est difficile à reconstituer. Les transferts d'un étage à l'autre sont incessants. Gabriel Crêtaux et Roger Jusserand ont parfois du mal à se comprendre et il arrive que les deux hommes proposent le même appartement à différents clients. Problème supplémentaire, certains acheteurs sont particulièrement lunatiques et modifient leur choix à tous propos. Il est vrai que ces nombreux changements ont une raison valable. Tous les appartements n'ont pas les mêmes qualités et il est évident que le grand appartement d'angle bénéficie de l'implantation idéale : amples volumes habitables, vue dégagée, lumière… « *Mademoiselle Dubronelle veut le 3ème C qui a été pris par Mouëzy-Eon. Est-ce que M. Eon est vendeur ? A l'instant, je reçois à nouveau la visite de Mlle Dubronelle qui est venue étudier sur les plans la composition de l'appartement A du 4ème. Elle m'a demandé si à la construction, on pouvait dans cet appartement lui faire un hall comme dans ceux d'angle ou à peu près*[10]. »

Cette situation privilégiée fait le succès de l'unité d'habitation du boulevard de Saumur. Contrairement à sa voisine de la rue d'Alsace, la vente des six appartements y est rapidement menée à bien. « *Remarquez par ailleurs que la partie boulevard de notre immeuble va être particulièrement bien habitée*[11]. » Conscient de ce problème, l'architecte exagère les avantages des appartements ouvrant sur la rue. Pour parvenir à les écouler, le propriétaire de l'hôtel d'Anjou fait, quant à lui, preuve de beau-

« Dans les quartiers à identité sociale marquée, qu'elle soit populaire ou bourgeoise, les investisseurs semblent se baser sur l'idée d'une clientèle homogène quand ils offrent un seul plan. »

MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé, Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Le Moniteur, Paris, 1999, p. 44.

« La hiérarchisation des immeubles peut aussi tenir à la situation viaire des terrains, notamment à l'angle de deux rues d'inégale valeur. La belle avenue ou le boulevard attirent ainsi les meilleurs appartements, tandis que les autres donnent sur la voie adjacente plus étroite et aux vues moins plaisantes. »

MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé, Architecture d'un habitat (1880-1970)*, Le Moniteur, Paris, 1999, pp. 42-43.

10. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 20 août 1926, (ADML, 141 J 34).
11. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 6 août 1926, (ADML, 141 J 34).

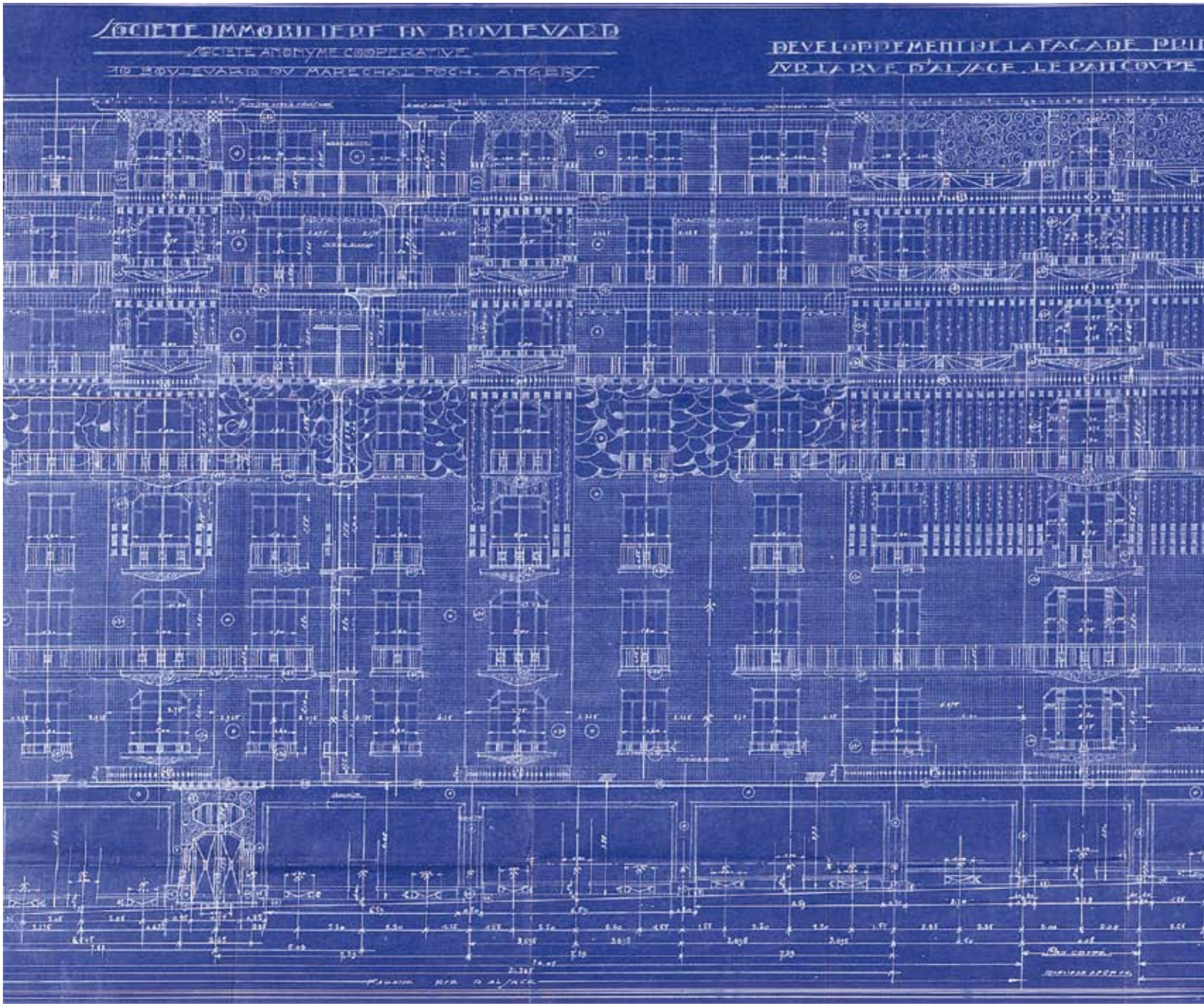

1

1 - Développement de la façade principale sur la rue d'Alsace, le plan coupé et le boulevard, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927
AMA, 1 T 22, 25, rue d'Alsace / cliché Philippe Janina

2 - Coupe transversale sur l'entrée de la rue d'Alsace et l'axe de l'escalier
AMA, 1 T 22, 25 / cliché Philippe Janina

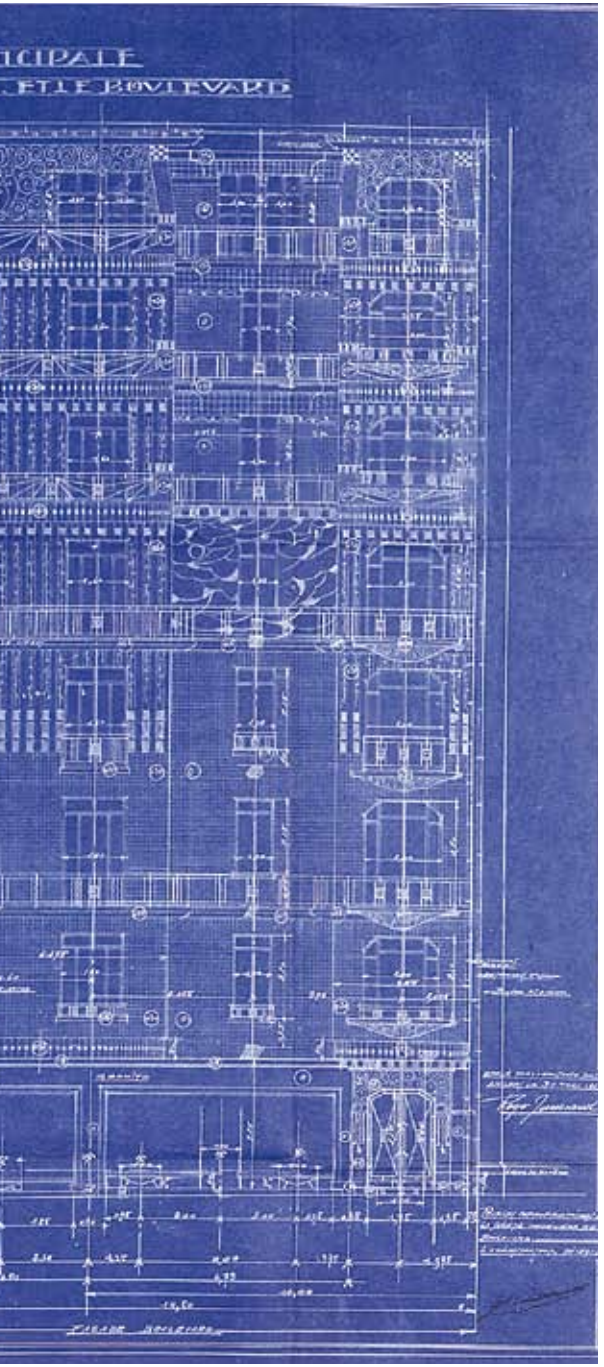
ICIPALE
ET LE BOULEVARD

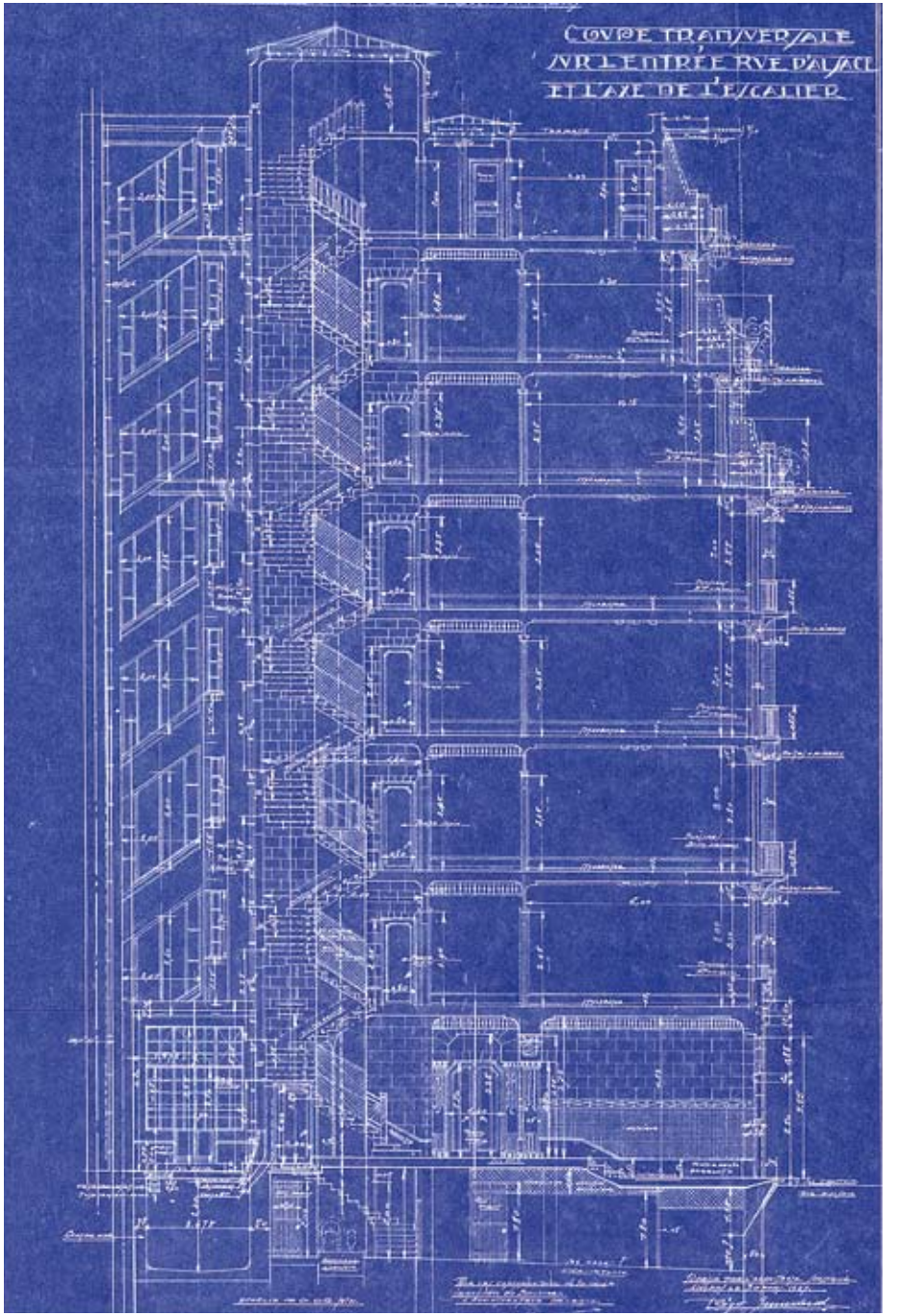
COUPE TRANSVERSALE
SUR L'ENTRÉE RUE D'ALSACE
ET L'AXE DE L'ESCALIER

2

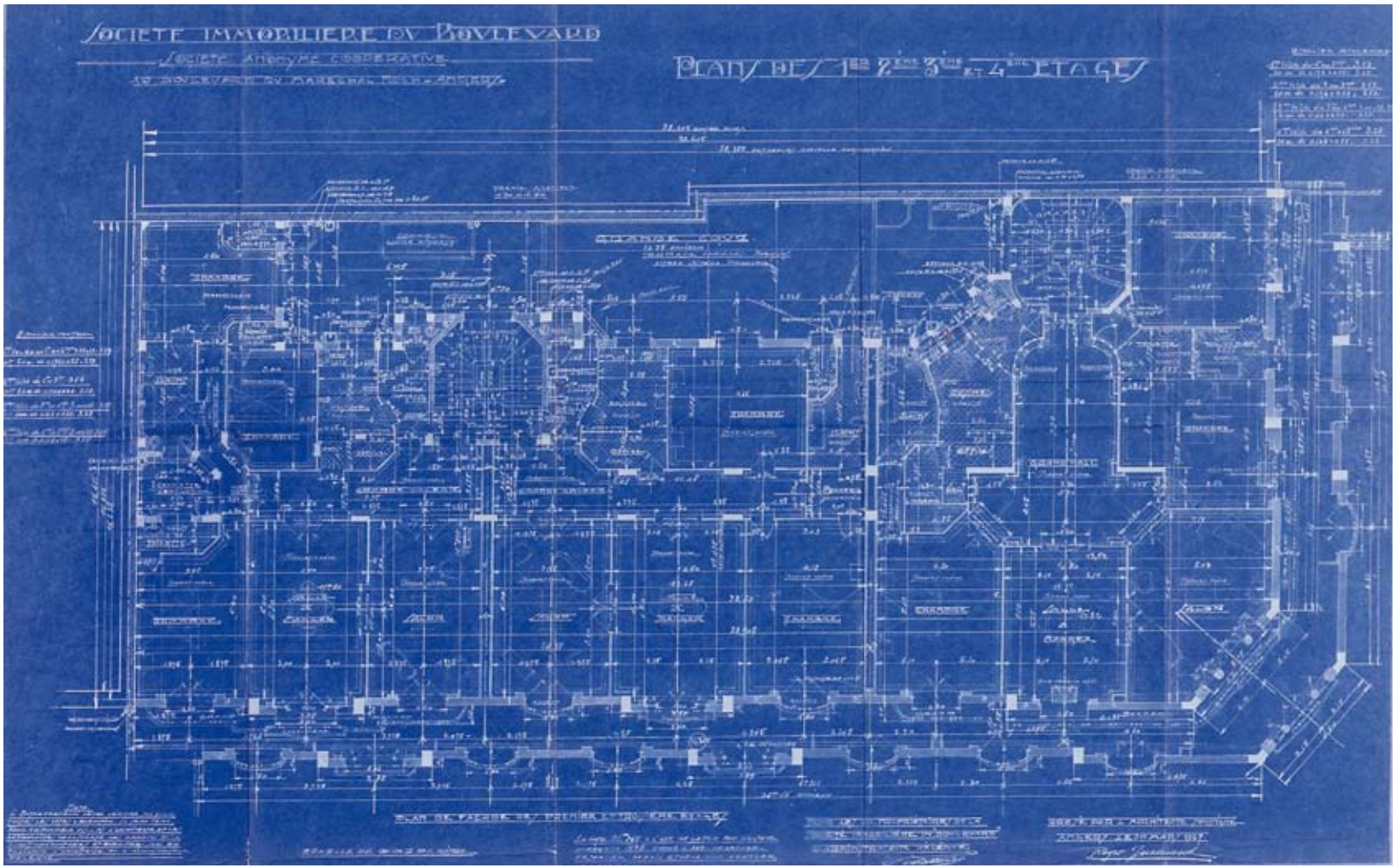

1

Immeuble de rapport à Angers, rue d'Alsace, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927
1 - Plan des 1er, 2ème,3ème et 4ème étages
2 - Plan du 5ème étage
AMA, 1 T 22, 25 / cliché Philippe Janina

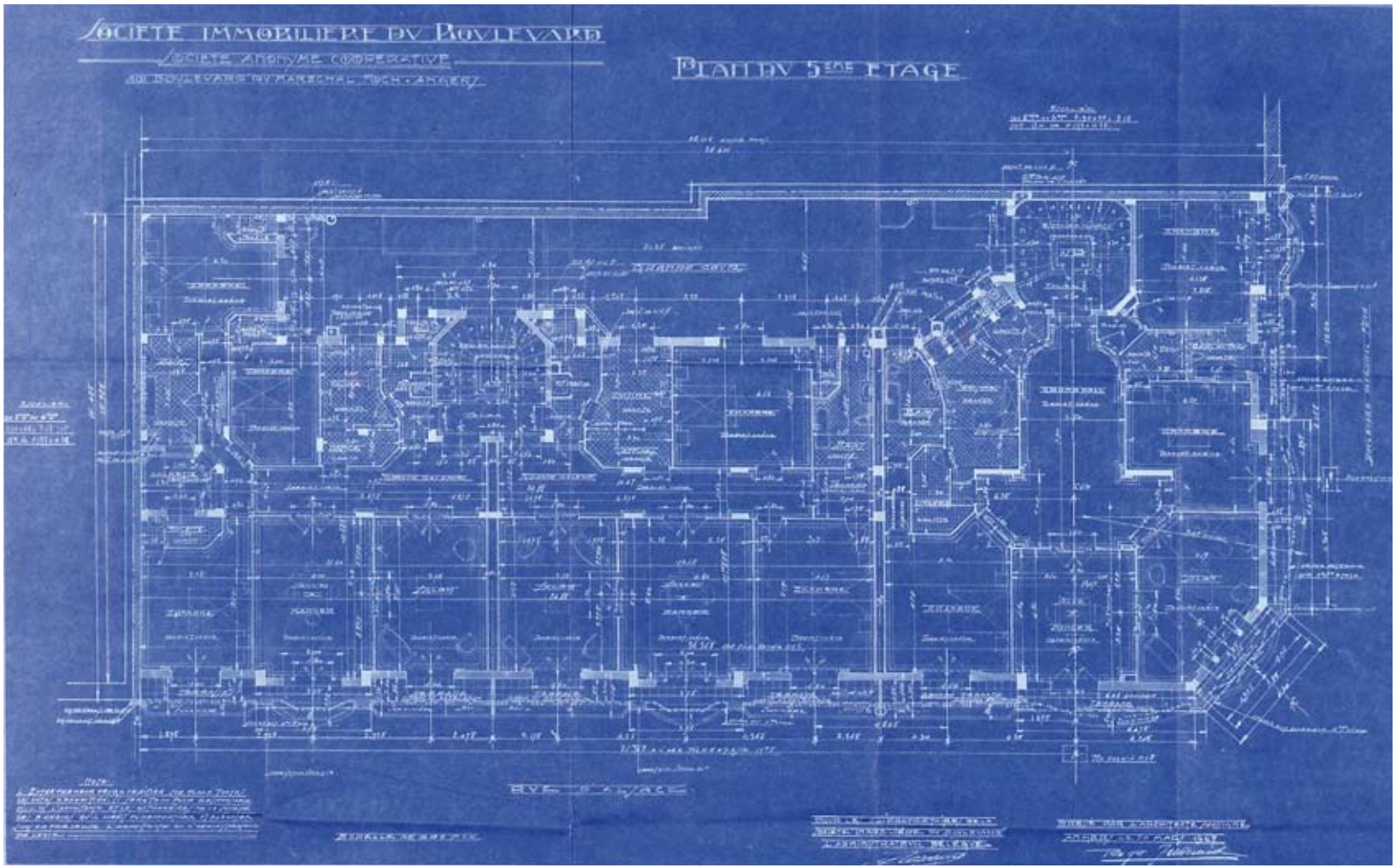
SOCIETE IMMOBILIERE DU BOULEVARD
SOCIETE ANONYME COOPERATIVE
PLAN DU 5ème ETAGE

2

coup plus d'imagination. Ainsi, lorsque les deux derniers appartements superposés ne trouvent pas d'acquéreur, Crêtaux propose tout simplement de les réunir en un seul duplex ! « *Peut-être trouverait-on amateur pour les deux à la fois, quitte à les faire communiquer par un escalier ; ce qui ferait alors un magnifique local*[12]. » Cette soudaine recherche d'innovation architecturale n'est pourtant suivie d'aucun effet. Un tel consensus en matière de typologies d'appartements est révélateur des exigences conventionnelles de la clientèle à laquelle les deux associés sont contraints de s'adresser.

12. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Vannes le 23 mars 1927, (ADML, 141 J 34).

Les actionnaires de la Société Immobilière du Boulevard

Société Anonyme Coopérative au capital de 1 500 000 francs, la Société Immobilière du Boulevard est uniquement constituée d'actionnaires, tous preneurs d'au moins un appartement de l'immeuble. Chacun des dix-huit logements est placé en location-vente sur 15 ans, durée à l'expiration de laquelle chaque locataire ancien actionnaire est déclaré propriétaire de son appartement.

Industriels, professions libérales, riches commerçants, les actionnaires font tous partie de la bourgeoisie aisée. Originaires de la France entière, ils n'ont pas tous le même objectif dans la construction de cet immeuble. Pour certains, il s'agit de trouver, en plein centre ville, une résidence principale de premier choix. Pour d'autres, l'achat d'un ou plusieurs appartements destinés à la location représente un investissement immobilier en province…

Parmi tous ces notables, on note la présence de personnalités fortunées dont la réputation à Angers est censée garantir la réussite du projet. Il s'agit de Louis et André Cointreau ainsi que de la Duchesse de Brissac. Peut-être inquiets quant à l'issue de l'opération, ils abandonnent tous les trois la société dès le début de l'année 1927, avant même la pose de la première pierre. Les raisons exactes de ces revirements ne peuvent donner lieu qu'à des conjectures.

Des professionnels immobiliers sont également intéressés par cette affaire. C'est le cas de Maître Antoine Collin, notaire, et de deux experts en ventes immobilières : Messieurs Fillocheau et Chefneux-Gressus. Un personnage original ajoute une touche d'exotisme à la liste des actionnaires. Ami personnel de Gabriel Crêtaux, le dramaturge parisien André Mouëzy-Eon achète l'appartement d'angle du 3ème étage.

D'après Roger Jusserand, la Maison bleue est le premier cas de copropriété à Angers[13]. Cette situation exceptionnelle conduit le jeune architecte à faire appel aux conseils d'un entrepreneur grenoblois plus expérimenté, M. Dotto, pour préparer correctement la gestion du futur

« Le banquet fini, on procéda à une vente aux enchères, destinée à regarnir les fonds de secours de l'association. Toutes les enchères, sans exception, furent gagnées nonchalamment pas un convive à cigare, qui me fit l'effet, dans ma naïveté, d'un vrai nabab américain. Cet amateur de havanes était l'écrivain de théâtre Mouëzy-Eon, aujourd'hui parfaitement oublié, alors plus richement pourvu en droits d'auteur que son célèbre compatriote Jules Verne. Ce pactole coulait de sa production de Vaudevilles militaires, et du succès, qui ne s'épuisait pas, de son chef-d'œuvre Tire-au-flanc*, combinaison efficacement dosée de comique troupier et de caleçonnades de boulevard. On montait ces années-là à Paris des pièces de Cocteau, de Tzara, de Raymond Roussel, mais le* solide *: les versements de la S.A.C.D., révélait sans discussion où était resté le vrai public : un peu au-delà du général Boulanger, il courait toujours se ressourcer à la gamelle folklorique où avait puisé son comique, pour un demi-siècle, la France du service de trois ans. »*

GRACQ (Julien), *La Forme d'une ville*, Librairie José Corti, Paris, 1985, pp. 171-172.

13. Lettre de Roger Jusserand à M. Dotto, Angers le 24 octobre 1928, (ADML, 141 J 33)

1 - Lettre de Madame Pinguet (appartement 6 A) à Roger Jusserand, Limoges le 31 août 1928
ADML, fonds Jusserand, 141 J 34

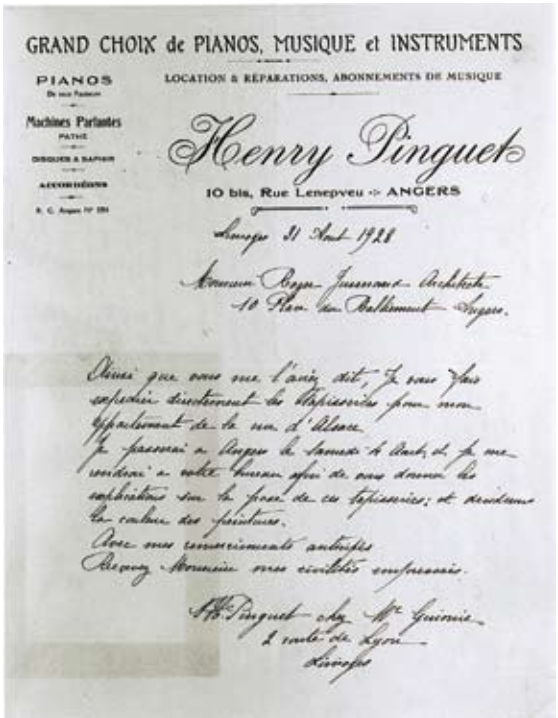

1

bâtiment. Les statuts de la société qui précisent les conditions générales de vente ainsi que l'organisation de la Société Anonyme Coopérative visent indéniablement à préserver le calme social de la copropriété. Evaluée à 3 millions de francs, la construction de l'immeuble nécessite de débloquer des fonds importants dès le démarrage du chantier. L'emprunt s'avère donc indispensable à la bonne marche du projet ; d'autant plus que les entrepreneurs – Durand en tête – tiennent « *la dragée haute pour les paiements tous les mois*[14] ». Les deux associés espèrent un prêt de 1 500 000 à 1 800 000 francs auprès du Crédit Foncier. Après plusieurs visites de chantier en septembre 1928, l'expert n'est prêt à concéder que 1 à 1 200 000 francs ! C'est loin d'être suffisant pour honorer les traites des entrepreneurs impatients. Crêtaux parvient heureusement à trouver des fonds complémentaires auprès du Sous-Comptoir des Entrepreneurs et à rassurer ainsi l'architecte sur la faisabilité et l'issue de l'opération. En décembre 1926, les difficultés du montage financier[15] ont d'ailleurs bien failli aboutir à une simple revente du terrain Picard !

« S'il n'occupe pas lui même l'appartement, il ne pourra le faire occuper que bourgeoisement ou par des locataires exerçant des professions libérales ou des commerces ordinairement en appartements à l'exclusion toutefois des combles en meublés, et par des personnes honorables et solvables, agréées par le Conseil d'Administration. »

«Statuts de la Société Immobilière du Boulevard», document dactylographié, p. 1, (ADML, 141 J 33).

14. Lettre de Roger Jusserand à Maître Potiron, Angers le 4 septembre 1927, (ADML, 141 J 34).
15. Lettre de Roger Jusserand à Maître Potiron, Angers le 25 décembre 1926, (ADML, 141 J 34).

1927-1929, les tracas d'un chantier exceptionnel

« *Je pense avoir beaucoup de mal à faire exécuter cet immeuble à Angers, vu qu'il dépasse les possibilités et la mentalité de mes chers concitoyens*[16]. » Manifestement inquiet à l'idée d'entreprendre à Angers la construction d'un immeuble aussi audacieux, Roger Jusserand contacte, dès juin 1926, un entrepreneur, mais à Nancy ! A l'automne, il profite d'un courrier à un client parisien pour demander conseil à propos de sociétés spécialisées dans la construction d'immeubles de rapport ; bien sûr « *à titre confidentiel pour ne pas désobliger les entrepreneurs angevins*[17] ».

16. Lettre de Roger Jusserand à M. Beauchamp, Angers le 8 octobre 1926, (ADML, 141 J 33).
17. Lettre de M. Beauchamp à Roger Jusserand, Paris le 4 octobre 1926, (ADML, 141 J 33).

« Notre construction marche rapidement et à moitié septembre, le 3ème étage sera monté. La sapine est arrivée à hauteur du 7ème. L'ensemble fait haut mais pas ce que je pensais. C'est vrai qu'il faut voir l'ensemble monté et qu'on ne peut guère se faire une idée sur une simple sapine. En somme, le travail marche très bien, et sur ce rapport, on ne peut que féliciter Durand. Vraiment, le chantier a grande allure. »

Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 4 septembre 1927, (ADML 141 J 34).

Ce manque de confiance envers les professionnels locaux est d'autant plus étonnant que l'architecte travaille au même moment avec Narcisse Lelarge à l'hôtel d'Anjou ; et ce dernier donne entière satisfaction à Gabriel Crêtaux[18].

Associé de poids, André Cointreau propose de préférer l'ingénieur angevin Dalemans[19] au parisien Hennebique – spécialiste français du béton armé – et de traiter par adjudication localisée, plutôt que directement avec une seule entreprise. L'expérience et le tact de l'industriel sauvent ainsi la Société Immobilière du Boulevard d'inévitables inimitiés avec les différents entrepreneurs de la ville. D'ailleurs, l'appel d'offres et la vente de certains appartements vont de paire ; aiguisant les rivalités professionnelles. « *Brochard est ennemi de Lelarge et rien que pour cela nous aurions de meilleurs prix. De plus, Brochard prendrait un ou deux appartements*[20]*.* » Preneur de trois logements et surtout moins gourmand que ses confrères, c'est finalement Albert Durand[21] qui remporte le marché gros-œuvre (terrassement, béton armé et maçonnerie).

Entamée au printemps 1927, la réalisation de la structure en béton armé dure moins d'une année. Malgré les rumeurs qui circulent en ville, le chantier avance avec sérénité. « *Brochard fait courir le bruit que nos fondations manquent et que nous allons être obligés d'abandonner les travaux. Vous voyez le triste individu, mais il ferait mieux de se regarder vu que les façades de l'ancien Grand Hôtel se crevassent de partout et qu'ils sont dans la nécessité de mettre des étais afin d'éviter des accidents. Il ferait mieux de se taire*[22]*.* » En fait, l'architecte est beaucoup plus inquiet du paiement des traites de l'entrepreneur. Les finances de la société, soumises au bon vouloir des actionnaires, laissent souvent à désirer.

Début 1928, l'immeuble est totalement monté et les mosaïstes d'Isidore Odorico ont désormais le champ libre sur les échafaudages. Mobilisant un nombre d'ouvriers fluctuant au gré des chantiers de l'artiste rennais, la pose des mosaïques de façade s'achève en octobre de cette même année. Le résultat ne laisse pas indifférent. « *L'ensemble est très décoratif et fait beaucoup "en sens divers" causer le monde. En ce qui me concerne, au point de vue architecture, je suis assez satisfait du résultat*[23]*.* »

18. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 9 août 1926, (ADML, 141 J 34).
19. L. Dalemans, bureau d'études techniques du béton armé, 4 rue Montauban à Angers.
20. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 9 août 1926, (ADML, 141 J 34).
21. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 2 décembre 1926, (ADML, 141 J 34).
22. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 4 septembre 1927, (ADML, 141 J 34).
23. Lettre de Roger Jusserand à Maître Potiron, Angers le 1er septembre 1928, (ADML, 141 J34).

1 - Publicité d'époque pour les ascenseurs Edoux-Samain
ADML, fonds Jusserand, 141 J 32

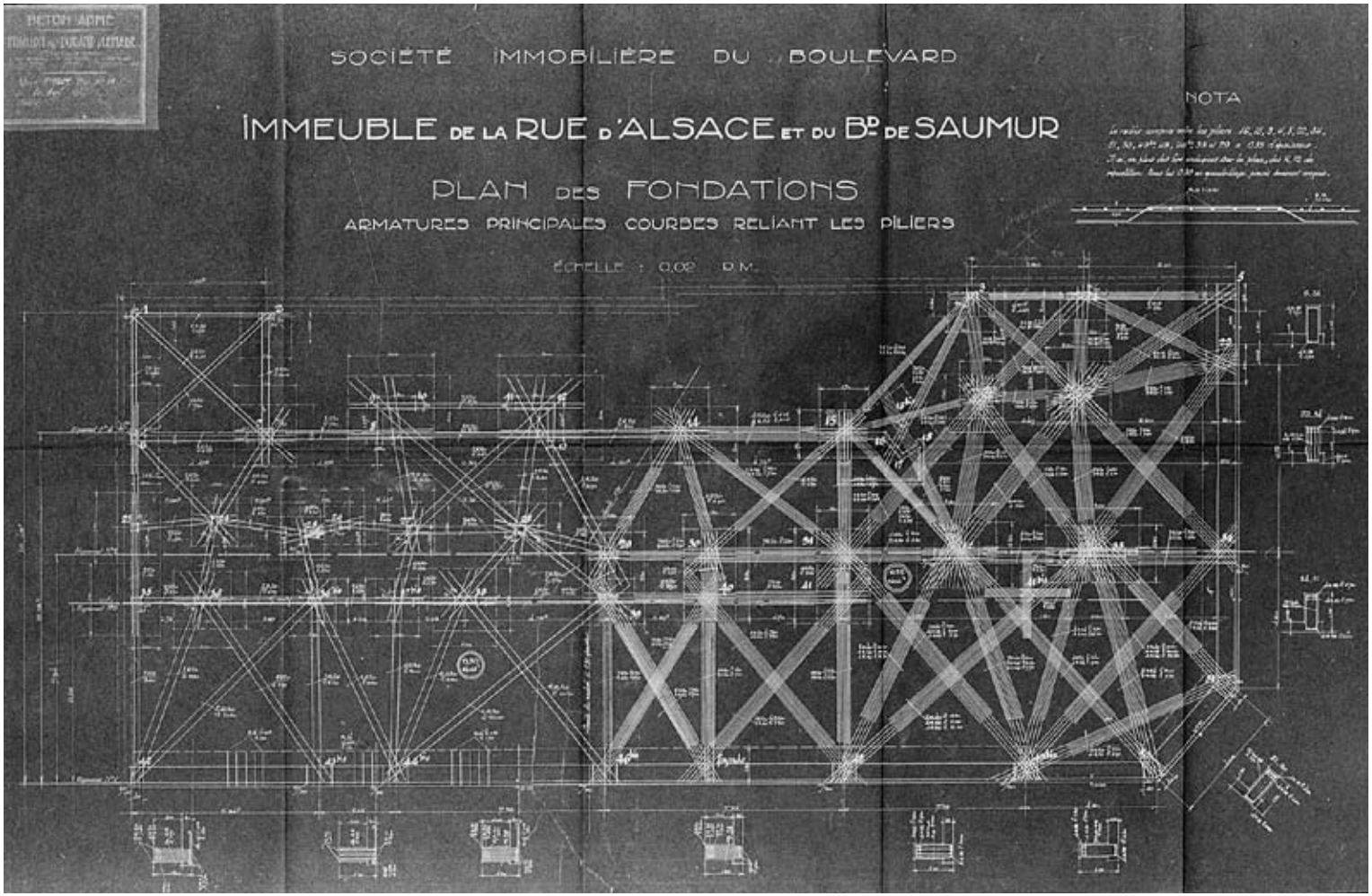

2

3

4

2 - Plan des fondations, armatures principales courbes reliant les piliers, par Fraillon-Durand-Lemare, entrepreneurs en béton armé, Angers le 15 avril 1927
ADML, fonds Jusserand, 141 J 32

3 - Le chantier, fin 1927-début 1928
collection particulière David-Jusserand

4 - Cartouche mentionnant le nom de l'architecte, des entrepreneurs et du mosaïste, 10, boulevard Foch
cliché Philippe Janina

Le vent de la capitale souffle sur Angers

Qu'il soit angevin ou simplement de passage, l'observateur est frappé – parfois choqué – par l'outrecuidance de la Maison bleue dans le tissu urbain. C'est un immeuble de rapport étonnant, tant par l'originalité de sa composition – scansion de la façade par des bow-windows, échelonnement des gradins – que par la nouveauté et la qualité de son ornementation. Rares sont les immeubles intégralement revêtus de mosaïques. La Maison bleue n'est pourtant pas une œuvre isolée dans l'histoire de l'architecture du XX^e siècle. En 1898-1899, l'architecte autrichien Otto Wagner réalise à Vienne la Majolika Haus, grand immeuble où des ornements floraux hors d'échelle viennent danser sur les façades. A Barcelone, le catalan Antonio Gaudi imagine des constructions où l'ornementation est une composante architectonique essentielle. En fait, l'exemple angevin s'inscrit parfaitement dans la continuité de recherches concernant l'hygiène, l'architecture et la décoration du début du siècle.

1

2

Quinze ans après le dépôt du brevet d'invention des architectes parisiens Henri Sauvage et Charles Sarazin[24], Roger Jusserand apporte à Angers le motif de la terrasse en gradins. Est-il séduit par son esthétique moderne ou bien par les qualités d'usage qu'il a pu expérimenter au Moyen-Orient ? Toujours est-il qu'il ne cache pas ses sources d'inspiration et son intérêt pour les constructions des deux architectes de la capitale. « *Les 5-6-7^ème étages seraient en gradins genre de la rue Vavin*[25]. » La succession verticale des terrasses offre ainsi aux appartements les plus élevés le luxe d'un espace extérieur placé à l'abri des regards de la rue.

Admirateur fidèle et cultivé, Jusserand ne se limite pas aux réalisations phares de ses deux prédécesseurs. Il connaît sans aucun doute les immeubles que Sauvage construit en 1903, rue de Trétaigne et en 1909 au 65, boulevard de l'Hôpital à Paris[26]. C'est ce que

« Toit-terrasse : L'air pur qu'on peut y respirer, les bains de soleil régénérateurs qu'on peut y prendre, la culture physique à laquelle on peut s'y livrer, le repos qu'on peut y trouver, ne serait-ce déjà pas suffisant pour être enthousiasmé ? Songez aux greniers sombres… étouffants ou froids, nids à vermine ou repère des rongeurs. Mon choix est fait. »

LOUIS HERMAN DE KONINCK, dans *Clarté*, octobre 1930.

« J'ai fait hier la connaissance d'un architecte de La Baule, M. Grave, qui me semble très à la page et plein d'idées. Comme je lui disais dans le courant de la conversation que j'étais avec vous le bâtisseur de la maison d'Angers, il m'a dit de façon la plus spontanée et certes sans pommade aucune : "Je connais cette maison ; elle est épatante, c'est une merveille. Au moins là, il y a des idées" Il a ajouté que dernièrement, un angevin s'étant permis certaines critiques, il l'avait ramassé proprement en lui disant que les gens qui débinaient notre construction n'y entendaient rien du tout. »

Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Vannes le 13 août 1929, (ADML 141 J 34).

24. GUÉNÉ (Hélène) et LOYER (François), *Henri Sauvage, les immeubles à gradins*, Mardaga-IFA, Liège-Paris, 1987, p. 46.
25. Lettre de Roger Jusserand à Gentil et Bourdet, Angers le 30 novembre 1926, (ADML, 141 J 32).
26. GUÉNÉ (Hélène) et LOYER (François), *op. cit.*, p. 22.

1 - Terrasse, 5ème étage
cliché Sevak Sarkissian

2 - Détail d'un bow-window courant, rue d'Alsace
cliché Philippe Janina

3 - Immeuble à gradins dit "La Sportive", 26-28, rue Vavin, Paris 6e, 1912-1913, Henri Sauvage et Charles Sarazin, architectes
Direction des Archives de France / Institut Français d'Architecture / Archives d'architecture du XXe siècle, Paris, fonds Sauvage

laisse supposer la fameuse précision apportée au descriptif des appartements : « terrasse sur tout l'immeuble, accessible par ascenseur[27] » ainsi que le soin accordé au dessin des quatre bow-windows. Malgré l'ornementation foisonnante de la façade, Jusserand n'est finalement pas si éloigné des préoccupations modernistes de Le Corbusier. Son originalité en province lui vaut d'ailleurs les compliments de plusieurs confrères admiratifs.

3

Plus que le travail d'un seul homme, ce chef-d'œuvre est essentiellement le fruit d'une longue et parfois houleuse collaboration avec le mosaïste rennais Isidore Odorico. « L'Art Déco a aimé la matière et l'ornement dans un enthousiasme sensuel qui vise surtout l'épiderme au détriment de l'ossature[28]. »

27. « Prix approximatifs pour la vente des appartements situés rue d'Alsace et boulevard de Saumur à Angers », document dactylographié non daté, probablement mi-décembre 1926, (ADML, 141 J 33).
28. GUÉNÉ (Hélène), « L'habillage du béton : exaltation ou rejet ? » *Monuments historiques*, n°140, *Béton, beau masque*, aout-sept 1985, p. 55.

Architecture Art Déco

Nombreux sont les architectes des années 20 à toujours considérer l'importance des arts décoratifs appliqués à l'architecture. Avant la Seconde Guerre Mondiale, le faible coût de la main d'œuvre artistique permet encore aux clients fortunés de réaliser leurs rêves les plus fous. A ce titre, la Maison bleue est, sur le boulevard, comme l'ultime témoin d'une conception où architecture et décoration sont indissociables. L'incontestable beauté de l'immeuble est ainsi le résultat de recherches patientes entre l'architecte et les entrepreneurs, au premier rang desquels figurent les mosaïstes.

Au moment même où Odorico travaille à l'hôtel d'Anjou, Roger Jusserand fait appel à un autre mosaïste, parisien cette fois, pour l'aider dans la composition du revêtement complet de la façade qu'il envisage pour l'immeuble de la rue d'Alsace. Conseillés par l'entrepreneur Durand, les Etablissements Gentil et Bourdet semblent être les seuls capables d'assurer un tel chantier. Il est probable que Crêtaux et Jusserand ont également profité de la concurrence entre les deux entreprises de mosaïque pour obtenir les meilleurs résultats aux prix les plus bas.

« L'architecture moderne s'oriente vers l'ordre, la clarté, la netteté, la sobriété de l'ornementation. Certains s'inquiètent de cette froideur, mais dans l'avenir, la couleur nous apportera à nouveau ses ressources. Au lieu de façades uniquement blanches, nous aurons la joie de contempler disposées sur des surfaces simples, des matières durables qui y apporteront toute la variété désirable. »

Propos de l'architecte Henri SAUVAGE rapportés par Félix CHALAMEL, « Les carreaux de grès cérame et de faïence », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 1, novembre 1930, p. 81.

« Il est arrivé à plus d'un d'entre nous de rendre visite à un de nos émigrants dans telle ou telle ville française ou américaine, connaissant le nom de la rue mais ignorant le numéro dans cette rue. Dans ce cas, une solution : parcourez toute la rue et repérez la maison la plus belle et alors frappez à la porte ou sonnez. Il y a de fortes chances que ce soit la personne que vous cherchez qui vous ouvre. »

COLLEDIANI (Giani) et PERFETTI (Tullio), *Dal Sasso al Mosaico, storia dei terrazzieri e mosaicisti di Sequals (Du Caillou à la Mosaïque, histoire des terrazzieri et mosaïstes de Sequals)*, Edizioni Biblioteca Dell'immagine, Comune di Sequals, 1994, traduction de Dominique Mander.

« Le prix que je vous demande est un prix global et forfaitaire, en plus de celui des frises, bien entendu. Mais au cas où vous revêtiriez toute la façade, vu la surface respectable, vous devez pouvoir me faire des conditions très avantageuses, qui serait en même temps une réclame formidable pour vous, vu l'endroit où est situé l'immeuble et vu les touristes qui circulent en très grand nombre l'été à Angers. »

Lettre de Roger Jusserand à Gentil et Bourdet, Angers le 9 décembre 1926, (ADML 141 J 32).

Dès les premiers contacts avec Gentil et Bourdet, fin novembre 1926, l'architecte a déjà des idées bien définies sur le dessin de l'élévation. L'ornementation doit accroître la plastique des lignes architecturales de l'immeuble : asseoir l'horizontale des magasins, exprimer la verticale des bow-windows, souligner la transition entre la façade à l'alignement et le recul progressif des étages en gradins. On est bien loin du "less is more" de Mies Van der Rohe même si l'ensemble ne doit pas dépasser la modeste somme de 60 à 70 000 francs. « Comme toujours[29] », les frais sont limités. Seule hésitation notable, Jusserand ne parvient pas à se décider sur les matériaux à employer. « *Cet immeuble est prévu tout en briques blanches avec ossature en béton armé. (…) Je voudrais une tonalité très douce, où la teinte or dominerait : avec du violet et du noir. Tonalité très douce mais très soutenue vu que, les frises vont être au 18 ou 20ème d'élévation. Je désirerais une frise à grands ramages comme certaines qui figuraient aux Arts Décoratifs. Le principal est qu'elle soit très moderne, très dernier cri et très décorative*[30]. » A l'origine, la Maison Bleue est donc envisagée entièrement blanche avec une grande frise or, violet et noir courant tout le long du 4ème étage ! Nul doute que l'architecte espère ainsi faire briller le plus bel immeuble au plus bel emplacement de la ville. C'est pourquoi, participer à ce chef-d'œuvre impose au mosaïste certaines concessions.

Pour 70 000 francs, les souhaits de l'architecte se révèlent malgré tout difficiles à exaucer. La première étude de Gentil et Bourdet est un échec complet, « le budget étant largement dépassé[31] ». Dix jours plus tard, la maquette[32] d'une étude plus simple est envoyée à Jusserand. Les mosaïstes parisiens ne peuvent pas s'engager sur le revêtement intégral car la somme allouée aux travaux de mosaïque est trop limitée. L'intervention qu'ils envisagent, plus modeste, prévoit « une application de carreaux émaillés blancs alternés avec des enduits de fresque jaune doré[33] ».

A la réception de ce projet bien en-deçà de ses aspirations, la déception de l'architecte est facile à imaginer. Aucune suite n'est donnée à cette proposition et Gentil et Bourdet sont remerciés. Si Odorico remporte finalement le marché de mosaïques, c'est pour plusieurs raisons. Non seulement il comble les désirs de Jusserand, mais il va plus loin en proposant des solutions beaucoup plus abouties ; quitte à provoquer de coquettes augmentations du budget. L'important est de séduire le client, pas de se plier à l'économie de la construction. L'étonnante originalité de la façade doit autant au talent qu'à la force de persuasion de l'artiste rennais.

En tant que mosaïste de l'hôtel d'Anjou, Isidore Odorico estime que la décoration de l'immeuble en chantier lui revient de droit. Début décembre 1926, l'architecte lui adresse un jeu de plans. Ses instructions sont, dans l'ensemble, les mêmes que pour la maison Gentil et Bourdet. Différence essentielle, Odorico doit de suite étudier « les escaliers, toilettes, WC, cuisines, salles de bains en granito ou les salles de bains et toilettes en mosaï-

29. Lettre de Roger Jusserand à Gentil et Bourdet, Angers le 30 novembre 1926, (ADML, 141 J 32).
30. *Ibid.*.
31. Lettre de Gentil et Bourdet à Roger Jusserand, Boulogne-Billancourt le 21 décembre 1926, (ADML, 141 J 32).
32. Les maquettes de Gentil et Bourdet, comme celles d'Odorico, ne semblent pas avoir été conservées. Seule l'élévation dessinée par Jusserand en mars 1927 témoigne de la conception du revêtement de la façade.
33. Lettre de Gentil et Bourdet à Roger Jusserand, Boulogne-Billancourt le 30 décembre 1926, (ADML, 141 J 32).

1 - Publicité pour les établissements Gentil et Bourdet représentant le "Studio Building", rue La Fontaine, Paris 16e, Henri Sauvage, architecte, 1926
cliché Heidi Meister

2 - Vue d'ensemble depuis le boulevard Foch
cliché Philippe Janina

ques de grès cérame[34] ». Le choix du granito s'explique plus par le prix modéré de ce matériau que par son aspect. Jusserand en est bien conscient et ne paraît pas se satisfaire de ce procédé économique. « *(Dites-moi aussi, mais à part, ce que vous envisageriez…)*[35]. » Le ton de la confidence donne une idée du respect et de l'amitié qui lient les deux hommes. Le projet ne peut qu'y gagner.

Comme pour Gentil et Bourdet, l'ornementation de la façade est, dans un premier temps, subordonnée à un budget très limité. Jusserand n'envisage pas autre chose que des décorations ponctuelles : une grande frise colorée mise en valeur par un fond blanc émaillé. Si l'essentiel des discussions entre l'architecte et le mosaïste ne nous est pas connu, une chose est sûre : le projet évolue radicalement comme le montre l'élévation tracée en mars 1927 par Jusserand.

Sur le dessin de l'architecte, la façade, monumentale, s'appuie sur un rez-de-chaussée de magasins largement vitrés. A chaque extrémité de l'édifice, une entrée décorée de mosaïques et de portes en fer forgé se détache d'un fond relativement sobre, prévu à l'origine en granito. Développée sur près de 55 mètres de long et 25 mètres de haut, l'élévation est rythmée par la scansion de quatre bow-windows légèrement saillants. En recul, la façade courante offre une décoration beaucoup plus calme. Si une large frise décorative orne toujours le 4ème étage, les trois premiers niveaux sont recouverts d'un simple aplat de mosaïque blanche. Organisé autour du pan coupé, le bow-window principal magnifie l'angle du bâtiment par son ampleur et son volume. Lignes directrices de la composition, les verticales des quatre bow-windows déploient progressivement une ornementation foisonnante gagnant les étages supérieurs. Tout se joue dans l'articulation des 3ème, 4ème et 5ème étages ; transition subtile entre le bas et le haut de l'immeuble. Sophistiqué, l'ensemble proposé par Jusserand manque malgré tout de clarté. Les motifs employés paraissent positionnés les uns à côté des autres sans souci d'unité. Si Odorico se conforme en grande partie à l'esprit du dessin de l'architecte, il est capable de le surpasser en l'adaptant à une technique mosaïquée particulièrement recherchée. Fort d'un savoir

1

2

34. Lettre de Roger Jusserand à Isidore Odorico, Angers le 6 décembre 1926, (ADML, 141 J 34).
35. *Ibid.*.

« J'ai de bonnes nouvelles de mon frère, qui a trouvé de l'or, et qui le fait partir immédiatement de Venise. Ce qui est moins beau, c'est la note à payer. »

Lettre d'Isidore Odorico à Roger Jusserand, Rennes le 17 janvier 1928, (ADML 141 J 32).

artistique acquis à l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes[36], Odorico parvient à un résultat exceptionnel où l'ornement s'approprie parfaitement la volumétrie de l'immeuble ; jusqu'à la faire passer au second plan. Sur cette façade unique, il dévoile magistralement son talent pour les associations de couleurs, de formes, de matériaux et surtout sa maîtrise des dégradés ascensionnels.

1

Le principe adopté est le même qu'à la piscine de Marson[37], même si dans ce dernier cas les matériaux sont plus luxueux. L'immeuble glisse ainsi progressivement de l'ocre beige au bleu, passant du revêtement industriel des trois premiers étages à une composition plus libre et plus recherchée où se mêlent, sur un fond alvéolaire pailleté de bleus de plus en plus foncés, les motifs caractéristiques de l'Art Déco alliant volutes, cercles et faisceaux.

La sophistication progressive du projet de façade n'est pas sans contrepartie. Plus les études avancent, plus Odorico multiplie les motifs, les matériaux, les couleurs et donc le prix de l'ensemble. Persuasif, l'artiste italien n'hésite pas, pour imposer ses idées, à se prêter au chantage. Tout d'abord estimé à 70 000 francs, le montant des travaux de mosaïques dépasse bientôt 225 000 francs !

« Pour ce qui concerne le travail de la façade, et après avoir fait mon sous-détail, je ne puis malheureusement, diminuer le prix sollicité par moi, lors de votre venue à Rennes, et cela, malgré mon vif désir de vous être agréable.

J'ai actuellement, dans mon atelier, 500 kg d'or, qui me reviennent prix coûtant, à 23 500 francs. Je viens de recevoir de mon frère une lettre m'annonçant qu'en plus de l'entrée à la douane française, de 20 francs par kg d'or, le prix d'achat de celui-ci est de 33 lires ; ce qui revient en Francs français à 44 francs 55, plus 5 francs de transport au kg, soit 69 francs le kg d'or.

Nous estimons que la quantité d'or devant entrer dans la façade, est de 1 300 à 1 400 kg. Vous voyez donc, cher Monsieur, que ma demande n'est pas exagérée.

D'autre part, je ne vous cacherai pas, maintenant que nous avons établi un échantillon après l'avoir mûrement étudié, que nous estimons, compte tenu de vos réserves, qu'il serait difficile de faire quelque chose d'autre, il me semble, et c'est l'avis général d'ailleurs, en ce qui concerne la tonalité et la facture de cette mosaïque. Toutefois je comprends parfaitement qu'une augmentation aussi importante, peut parfaitement ne pas être agréée par les actionnaires, puis je ne crois pas que si cette augmentation était refusée il faudrait la faire subir à l'or utilisé, mais au dessin qui devra être complètement remanié.

Autre point noir, le soubassement, ainsi que les piles du rez-de-chaussée prévus en mosaïque de granito, ne correspondent pas à l'ensemble de votre immeuble, et il me semble de mon devoir de vous prévenir du peu de satisfaction que nous

36. Pour la formation et l'ensemble des réalisations d'Isidore Odorico, consulter : GUÉNÉ (Hélène), *Odorico, Mosaïste Art Déco*, Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 1991, 224 p.
37. SARKISSIAN (Sevak), « La piscine Art Déco du Château de Marson », *303* n°68, juillet 2001, pp. 60-69.

« L'avion, les moyens de transport, les usines, la machine, le laboratoire sont appelés à fournir une nouvelle esthétique de l'architecture. L'avenir nous dira s'ils ont eu raison et si le besoin de rêver et de s'élever au-dessus des besoins strictement pratiques, qui anime et animera toujours les hommes, se contentera longtemps de vivre uniquement dans une atmosphère de Wagons Pullman, de hublots, de rambardes de paquebots, de tubes nickelés et de peinture cellulosique. »

LECONTE (André), « Notice sur l'œuvre d'André Mornet architecte à Angers », Rome, 15 janvier 1932, dans *André Mornet, Travaux d'architecture*, Edari, Strasbourg.

1 - Le passage progressif de l'ocre au bleu, à l'articulation des 3ème et 4ème étages
cliché Sevak Sarkissian

vous accorderons dans l'exécution de ce travail. Je serais plus certain de donner à vos clients, une mosaïque soignée, et se tenant mieux, avec du grès cérame. La différence serait, d'ailleurs, très minime et je suis disposé, moi-même, à faire un sacrifice dans ce sens-là.

Réfléchissez donc à cette suggestion et vous me ferez connaître votre décision lors de ma venue.

Je vous adresse, comme vous me l'avez demandé, notre forfait s'élevant à 227.424 francs, réduit sur votre insistance à 225.000 francs.

- Dallage granito compris forme	*0,05 – 650 m² x 50F*	*32 500.oo*
- Marches	*410 m x 60F*	*24 600.oo*
- Soubassement	*51 m x 100F*	*5 100.oo*
- Piles	*36 m x 100F*	*3 600.oo*
- Façade	*1 350 m x 90F*	*121 624.oo*
- Décoration, plus value	*30 m x 130F*	*40 000.oo*
TOTAL		*227 424.oo*
Ramené à 225.000 francs		

J'étudie en ce moment, les frises du 5ème, 6ème et 7ème étages, et j'espère vous les présenter lors de ma visite. »

Lettre d'Isidore Odorico à Roger Jusserand, Rennes le 9 janvier 1927, (ADML, 141J32).

La pilule est difficile à avaler mais Jusserand convainc les actionnaires de l'intérêt qu'il y a à adhérer aux propositions du mosaïste.

Amorcée fin janvier 1928, la pose des mosaïques de la façade est un travail épique placé sous la direction de Dominique Mander[38]. Gigantesque puzzle à l'échelle 1, le revêtement – la surface à couvrir dépasse les 1 000 m² - arrive à Angers en pièces détachées ou plus exactement en plaques de 50 x 50 cm. Composées à l'atelier de Rennes, celles-ci, sont ensuite collées les unes à côté des autres sur le chantier afin de retrouver le dessin d'ensemble[39]. L'intervention se déroule sur près d'une année (fin janvier – fin décembre 1928) et mobilise un nombre variable d'ouvriers ; parfois au grand mécontentement de l'architecte. « *J'ai envoyé une lettre plus que serrée à Odorico (…). Je les ai menacés de faire casser leur marché par avance, s'ils ne se décidaient pas à avancer. Ils s'engagent d'ici huit jours à mettre une équipe de quinze ouvriers et à signer un engagement avec débit à fixer par mois pour terminer le tout fin septembre. Je suis très sceptique*[40]. »

Ces retards répétés ont une raison. Odorico s'occupe au même moment d'un chantier très important à Dinard : le Casino Balnéum, complexe de loisirs avec restaurant et piscine au bord de la mer aujourd'hui disparu[41]. A Angers, les actionnaires s'impatientent car il n'est pas question d'emménager sans pouvoir profiter du confort d'une salle de bains ou bien

38. Lettre d'Isodore Odorico à Roger Jusserand, Rennes le 17 janvier 1928, (ADML, 141 J 32).
39. GUÉNÉ (Hélène), « Odorico mosaïste », *303* n°16, 1988, p. 15.
40.Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 10 juillet 1928, (ADML, 141 J 34).
41. Lettre d'Isidore Odorico à Roger Jusserand, Rennes le 31 août 1928, (ADML, 141 J 32).
Œuvre de l'architecte Maurice Fournier, le Casino Balnéum de Dinard est inauguré en août 1928. « Il présente un réel intérêt artistique et recèle, dans l'aménagement de ses salles d'attraction, une grande originalité qui le fait largement s'évader du "déjà vu" ». *La Technique des Travaux*, n°7, juillet 1929, pp. 395-400.

1

2

3

1 - Le recul progressif des trois derniers étages
cliché Philippe Janina

2 - Détail des motifs ornant le 4ème étage
cliché Sevak Sarkissian

3 - Couronnement du bow-window principal, le pan coupé
cliché Philippe Janina

4 - Vue d'ensemble
cliché Philippe Janina

4

d'une cuisine en état de fonctionner. Au traitement de la façade s'ajoute en effet la décoration de nombreux espaces intérieurs.

Isidore Odorico, mosaïste

A la fin des années 20, la commande du revêtement complet de la façade d'un immeuble de 8 niveaux n'est pas une banale affaire pour une entreprise comme celle d'Isidore Odorico. Roger Jusserand en est bien conscient lorsqu'il précise dans ses courriers que le chantier angevin est une occasion unique de réaliser aux yeux du grand public une « réclame formidable ». Pour le mosaïste rennais, il s'agit d'un tremplin inespéré qui assure l'expansion de son entreprise. Celle-ci est alors amenée à rayonner sur l'ensemble de l'ouest de la France, du Finistère au Maine-et-Loire. L'ouverture de deux succursales à Nantes et à Angers complète l'activité de la maison mère basée à Rennes où sont conçus et réalisés, en "pièces détachées", les projets.

Comme de nombreux mosaïstes italiens expatriés en France à la fin du XIX[e] siècle, Isidore Odorico Père est originaire du Frioul, région du nord de l'Italie. Appelé à travailler sur le chantier parisien de l'Opéra Garnier sous la direction du mosaïste Gian-Domenico Facchina, il crée en 1882 une entreprise familiale à Rennes, entreprise développée ultérieurement par Vincent, le fils aîné, puis par Isidore Odorico[42].

1

Comparé à ces confrères mosaïstes de l'époque – comme l'angevin de Guisti – Odorico présente des compétences professionnelles tout à fait particulières. Habile technicien, il est également un artiste de talent ayant suivi une formation complète à l'école des Beaux-Arts de Rennes ; ce qui est exceptionnel dans ce milieu d'artisans. En 1925, l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de Paris a une influence primordiale sur le travail du mosaïste dont les compositions empruntent ou interprètent, dès lors, nombre de motifs exposés dans les galeries de ce salon[43]. Cet aspect original de la carrière d'Odorico explique la mise au point de méthodes de conception et de fabrication propres à son entreprise. Chaque projet donne lieu au dessin de très belles maquettes aquarellées[44] destinées à présenter aux architectes et aux clients une image très précise des décors envisagés dans le cas de boutiques, de salles de bains ou de tapis de sol…

« Que Mademoiselle Denise soigne de son mieux les ouvriers mosaïstes, surtout si ce sont des italiens, car c'est encore en les prenant par les sentiments que l'on obtient le maximum de ces gens-là. Autant il était capital de n'avoir pas à les nourrir, parce que cela finit toujours par des désagréments, autant il convient de savoir les stimuler en les "gâtant" un peu le long du chemin. »

Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 25 août 1926, (ADML, 141 J 34).

42. GUÉNÉ (Hélène), « Odorico mosaïste », *op.cit.*, p. 11. La carrière et les réalisations d'Isidore Odorico sont l'objet d'un ouvrage et de plusieurs articles d'Hélène Guéné, abondamment illustrés de photographies et de reproductions des maquettes aquarellées de l'entreprise.
43. GUÉNÉ (Hélène), *Odorico, Mosaïste Art Déco*, *op.cit.*, pp. 119-121.
44. *Ibid.*, pp. 96-97.
Il s'agit de représentations du projet en deux dimensions (élévation et/ou coupe) souvent réalisées par de jeunes architectes diplômés des Beaux-Arts.

1 - Perroquet, couloir de l'appartement d'angle de l'entrepreneur Albert Durand
cliché Philippe Janina

2 - La piscine, vers 1950
ADML, fonds Berluchon, 38 J 20 n°89

3 - Détail de la frise du bassin
cliché Sevak Sarkissian

4 - Détail de la frise du péristyle
cliché Sevak Sarkissian

La production courante des succursales Odorico est composée de programmes extrêmement variés : devantures et aménagements intérieurs de boutiques[45], salles de bains, revêtements de sols, lambris, halls d'entrée d'immeubles particuliers, de bâtiments publics (postes, écoles), ou bien de communautés religieuses… L'engouement pour les formes géométriques et pour les couleurs de l'Art Déco est alors général tandis que les

2

3

4

qualités physiques des matériaux utilisés garantissent le succès de cette technique. Le mosaïste rennais parvient à profiter d'une période faste qui déclinera malheureusement avec la disparition progressive de l'intérêt des architectes pour l'ornement, après les années 30.

Plus rares sont les réalisations de grande échelle ou les projets de prestige. Œuvres de jeunesse, les décors de la villa du Petit Carhuel à Etables-sur-mer, pour l'industriel Louis Fricotelle, mettent Odorico en rapport avec l'intelligentsia artistique de l'époque : le peintre Mathurin Méheut, auteur des dessins, les ferronniers Raymond Subes et Edgar Brandt[46]. Les différentes mosaïques témoignent d'une maîtrise qui ne fera que s'accen-

« Si la formation d'Odorico Père comme celle de son fils aîné Vincent, reste liée à l'expérience acquise sur le tas – où la pratique et le savoir-faire sont essentiels – le second fils, Isidore Odorico fils (1893-1945) va bénéficier d'une véritable formation artistique à l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes. Il en suit le cursus complet de 1908 à 1913. Cette éducation sera décisive car elle lui permettra d'acquérir non seulement une culture artistique large (et donc riche en références) mais aussi une pratique du dessin qui le conduit logiquement à la création de maquettes. »

GUÉNÉ (Hélène), « Odorico mosaïste », *303* n°16, 1988, p. 11.

45. A Angers, quelques magasins présentent encore de belles devantures signées Odorico comme le Café des Caves, place du Ralliement (Henri Jamard, architecte) ou l'herboristerie Saint-Aubin (Ernest Bricard, architecte).
46. GUÉNÉ (Hélène), *Odorico, Mosaïste Art Déco*, *op. cit.*, pp. 108-113.

tuer avec la maturité acquise au fil des chantiers : la salle des fêtes de l'hôtel d'Anjou, la Maison bleue, la piscine du château de Marson, l'école de pilotage de la Compagnie Française d'Aviation à proximité de l'ancien aérodrome d'Angers-Avrillé[47]…

Isidore Odorico fait preuve d'une imagination décorative sans limite, paradoxalement fondée sur la déclinaison de motifs récurrents : les cercles entrelacés, les frises sinusoïdales, les faisceaux… Il apporte à l'art de la mosaïque son intérêt remarquable pour les jeux de couleurs mais aussi et surtout pour les associations de matériaux différents ainsi que pour le mélange des formes, des dimensions et des découpes. Les grès cérames et les émaux, tesselles industrialisées, sont associés à des morceaux taillés un à un à la marteline : les pâtes de verre, les smaltes et les ors… Odorico a d'ailleurs un goût prononcé pour ces derniers matériaux, beaucoup plus sophistiqués. Particularité supplémentaire, il est l'un des rares mosaïstes à maîtriser une technique ardue, dont il a fait sa spécialité : les dégradés[48]. Loin d'être statiques, les mosaïques d'Odorico acquièrent une dynamique[49] renforcée par le positionnement des motifs, par les alternances de matériaux mats, brillants et par la juxtaposition de couleurs complémentaires… A la virtuosité artistique s'ajoutent les prouesses techniques des salariés de l'entreprise, capables de combiner, dans des revêtements de plusieurs mètres, des dizaines de formes, de natures, et de couleurs de matériaux pour obtenir l'effet changeant entre le bas et le haut de la composition. Les mosaïques étant réalisées par plaques de 50 cm x 50 cm, le dégradé développé sur les 25 mètres de haut de la Maison bleue est un véritable tour de force !

1

Les parties communes

La décoration des deux halls d'entrée et des deux cages d'escalier est beaucoup moins poétique qu'en façade. Au caractère fantasque des extérieurs succède soudain un calme presque religieux. Plus abstraite, l'ornementation fait appel à un vocabulaire très géométrique. Au damier de mosaïques vertes, jaunes, blanches et noires qui composent le tapis de sol, répond un faux appareillage en pierres de taille qui ne saurait tromper le visiteur sur la véritable nature des maçonneries et des plafonds. Comme

47. La piscine du château de Marson est réalisée pour Henri Fricotelle, frère du propriétaire du Carhuel, par l'entrepreneur Bellati, suivant les plans des architectes saumurois Maurice Prévot et Pierre-Victor Brunel en 1930. Le bâtiment de la CFA est conçu par l'architecte angevin Ernest Bricard en 1937.
48. A propos du luxueux dégradé du péristyle de la piscine de Marson, consulter : THIRIAU (Josée), « La restauration de la piscine de Marson », *303* n°68, juillet 2001, pp. 66-67.
49. Cet aspect est frappant dans le cas des lambris étoilés de l'hôtel d'Anjou où la juxtaposition de secteurs clairs et foncés suggère l'illusion d'une profondeur.

1 - Projet de façade pour le « Café des Caves », place du Ralliement à Angers, Odorico, mosaïste et Henri Jamard, architecte
collection particulière Mander

à la salle des fêtes de l'hôtel d'Anjou, Jusserand affectionne particulièrement cet artifice décoratif ; étrange réminiscence d'une architecture locale pourtant niée en façade. Couvrant les parois jusqu'à mi-hauteur, les lambris colorés sont constitués d'une multitude de tesselles aux textures et découpes différentes. Leur disposition aléatoire, en opus incertum, met en valeur l'horizontalité très affirmée d'une frise noire et or. Pour en rompre l'apparente sévérité, des gouttes stylisées, régulièrement espacées, s'en échappent verticalement. La géométrie de la composition est d'ailleurs accentuée par le contraste des couleurs complémentaires : or et vert, bleu et rouge…

Escaliers, plinthes et paliers sont recouverts de granito. L'importante surface à couvrir explique ce choix décoratif économique. Si les marches du boulevard Foch sont très sobres, l'escalier de la rue d'Alsace déroule un tapis rouge frangé de noir sur fond gris. Corseté dans cette spirale de béton, l'ascenseur ne manque pas d'originalité. Frêle cabine en bois largement vitrée, le minuscule appareil du boulevard Foch (1,30 x 1, 00 mètre) offre à tout utilisateur l'agrément de voyager assis sur un pittoresque strapontin à l'assise cannée.

Pour un immeuble de l'ampleur de la Maison bleue, les entrées restent tout de même très confidentielles. Malgré le soin apporté à la décoration des parties communes, Odorico ne se prête pas non plus à son habituelle fantaisie. L'essentiel est de garantir la pérennité des parties communes ; ce que permet la solidité et la facilité d'entretien de la mosaïque. Il est vrai qu'après l'investissement de la façade, les actionnaires ont volontairement limité les dépenses relatives à leur décoration. Mais le plus étonnant est de constater que le vestibule d'une maison particulière a servi de modèle au plus grand immeuble d'Angers !

Heureusement, certains actionnaires n'hésitent pas à investir massivement dans la décoration de leur propre appartement.

« Au moment de traiter la décoration des vestibules du chantier du boulevard, et pour vous permettre de juger en tout état de cause, je vous serai reconnaissant de bien vouloir vous trouver mercredi prochain 5 septembre à 10 heures précises, rue Létanduère 40 (place Lafayette). Je me propose de vous montrer la décoration d'un hall qui s'appliquerait parfaitement au chantier qui nous intéresse. »

Lettre de Roger Jusserand à Mme Crêtaux, Angers le 31 août 1928, (ADML, 141 J 34).

Les appartements

Contrairement à la façade, les choix décoratifs relatifs aux différents appartements dépendent uniquement des désirs et moyens des actionnaires. Le coût et la prégnance visuelle des mosaïques expliquent pourquoi les interventions d'Odorico à l'intérieur de l'immeuble sont essentiellement limitées aux pièces humides : salles de bains, toilettes et cuisines. Seule exception, l'appartement personnel de l'entrepreneur Albert Durand – manifestement conquis par le style Art Déco – offre un intéressant pendant au revêtement extérieur.

Preneur de trois appartements dont deux réunis au 1er étage, Durand profite de cette acquisition pour implanter les bureaux de son entreprise

Le Courrier de l'ouest
CRÉDIT FONCIER
CÔTÉ OUEST
MARIE-JO ET SES DEUX AMOURS
ANGERS

UN MONDE
DE CINEMAS

1

2

3

Pages précédentes - La Maison bleue et son environnement

1 - Hall d'entrée 10, boulevard Foch

2 - Les boîtes aux lettres

3 - Entrée 25, rue d'Alsace, portes en fer forgé (reconstitution, 2001)

4 - Détail de la coupe transversale sur l'entrée de la rue d'Alsace, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927
AMA, 1 T 22, 25, rue d'Alsace

clichés Philippe Janina

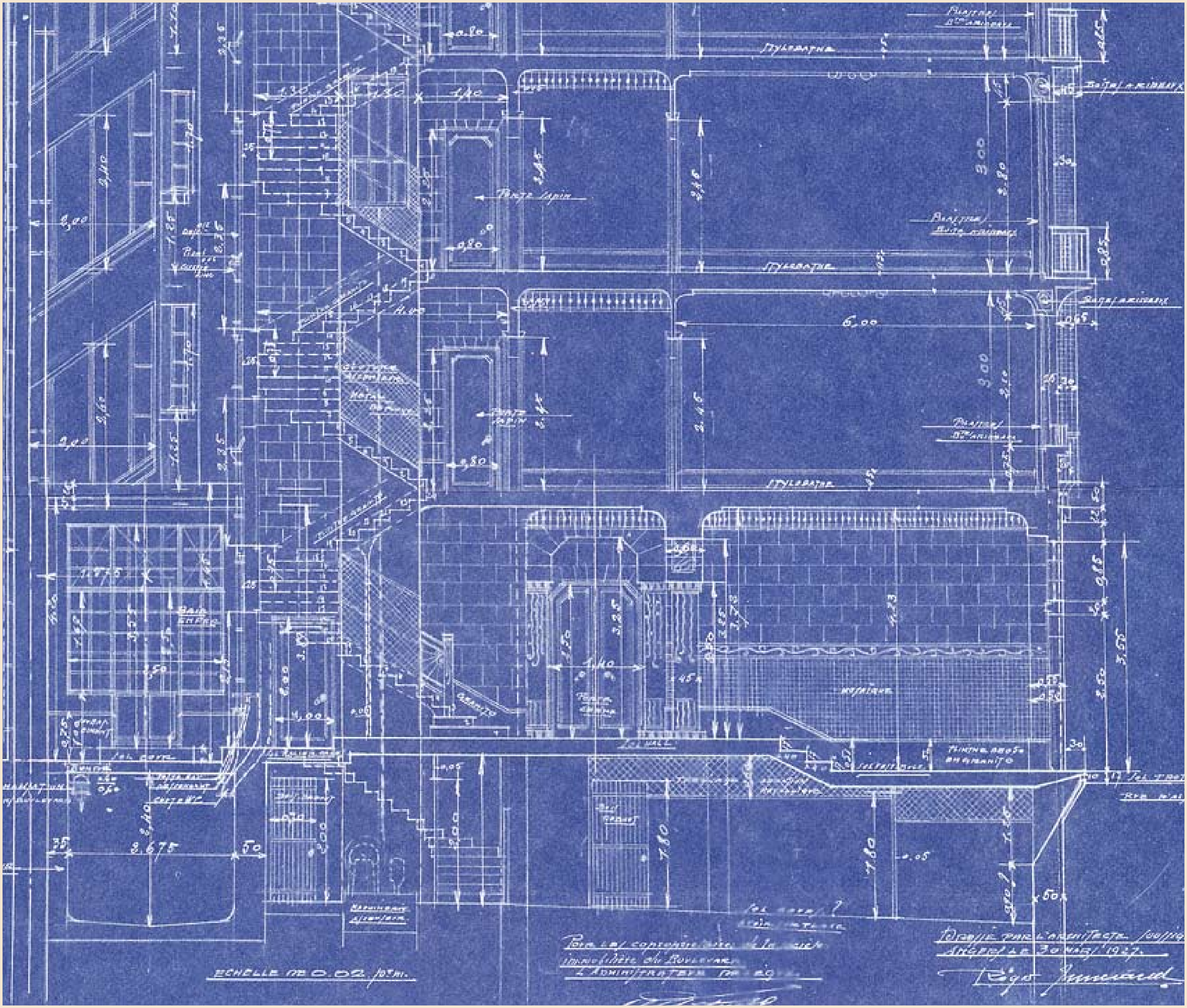

1

« Il ne faut pas croire que l'art moderne soit particulièrement onéreux et accessible seulement à quelques privilégiés. Il est évident que si vous souhaitez un sol recouvert de délicates mosaïques, des murs enjolivés de fresques et des motifs lumineux à profusion, votre demeure sera somptueuse certes, tout à fait dans le goût du jour, mais cette transformation nécessitera des débours importants. »

« L'art moderne au foyer », *Le Petit Courrier*, la page de la femme, 7 février 1928, (ADML, 97 Jo 54).

dans la Maison bleue : « *Comme vous le savez, dans l'appartement du centre, c'est-à-dire le B, il installe ses bureaux et les autres pièces deviennent le logement privé*[50]. » Plus encore que tous les logements de l'immeuble, celui du 1er étage est donc un véritable manifeste en faveur de la décoration intérieure et du détail en architecture. Mosaïques aux sols et aux murs, mais aussi ferronneries, miroiteries et menuiseries participent au plaisir des yeux en déclinant les formes géométriques de l'Art Déco.

Dans le grand hall d'entrée, Odorico substitue au traditionnel parquet un tapis minéral sophistiqué où les tesselles mates, de format industrialisé, mettent en valeur des motifs triangulaires constitués de tulipes et d'émaux brillants aux découpes plus aléatoires. Sur les parois de l'antichambre menant de l'entrée au bureau du propriétaire, le mosaïste imagine les seuls motifs figuratifs de tout l'immeuble : « sur un fond noir brillant, des perroquets multicolores s'accrochent à une structure rappelant les entrecroisements d'un perchoir sophistiqué[51] ». Mais la pièce de choix demeure incontestablement la salle de bains de l'entrepreneur ; probablement la plus délirante jamais réalisée par Odorico.

En complément des mosaïques, Roger Jusserand fait appel aux compétences d'autres artisans, notamment, les ferronniers nantais Trébuchet et Saupin. L'architecte leur confie l'étude de huit cache-radiateur, un porte-parapluies, une rampe, deux gardes-corps et deux consoles en fer forgé. Chacune de ces pièces est unique, mais les ornements géométriques employés sont les mêmes qu'en façade : des faisceaux et des volutes. Les martelages variés et les différentes patines font état du soin apporté à la réalisation de ces éléments mobiliers indispensables à une décoration

50. Lettre de Roger Jusserand à M. Maître, directeur du Progrès, Angers le 21 mars 1928, (ADML, 141 J 34).
51. GUÉNÉ (Hélène), *Odorico, Mosaïste Art Déco*, *op. cit.*, 1991, p. 130.

1 - Grand hall d'entrée d'un appartement d'angle
cliché Philippe Janina

2 - Cache-radiateur
cliché Philippe Janina

dans l'air du temps. L'ensemble du lot serrurerie bénéficie d'ailleurs d'un travail de conception très abouti : poignées de porte, paumelles, crémones, interrupteurs, tout porte la griffe de l'Art Déco. Certaines lettres de l'architecte mentionnent également des projets de vitraux ainsi que de meubles alliant bois, fer forgé et verres gravés.

L'important est que le travail soit du plus bel effet décoratif et qu'il puisse être admiré, rejoignant ainsi deux préoccupations essentielles de cette clientèle aisée des années 20 : le confort et le luxe.

2

Le plus commerçant et le plus bel emplacement de la ville ?

En proposant six pas de porte commerciaux à l'angle du boulevard de Saumur et de la rue d'Alsace, Roger Jusserand et Gabriel Crêtaux n'imaginent certainement pas connaître de difficultés dans la recherche d'acquéreurs. Non seulement les Nouvelles Galeries agrandissent leur magasin du bas de la rue d'Alsace, mais les implantations de boutiques se multiplient sur le boulevard. Persuadés qu'il s'agit de l'implantation idéale à Angers, les deux associés s'attachent donc, dans un premier temps, à composer un ensemble d'enseignes luxueuses ; le prestige de l'immeuble l'impose. L'objectif de Crêtaux est ainsi de convaincre les frères Cointreau d'installer dans le magasin d'angle une boutique entièrement consacrée à la vente de leurs célèbres liqueurs : « *Ils feraient là une installation de grand luxe qui leur serait une publicité de 1er ordre vis à vis de tous les étrangers qui traversent la ville. Cela donnerait une grande valeur aux autres magasins*[52] ».

L'enthousiasme des Cointreau est très passager. Le succès mondial de leur entreprise ne passe sûrement pas par l'ouverture d'un magasin à Angers. Au grand désappointement de l'homme d'affaires nantais, c'est finalement une pharmacie qui prend place sur le pan coupé. Pour rattraper ce demi-échec, Crêtaux conseille à son architecte de sonder largement les commerçants de la ville : M. Bozzo, M. Katz antiquaire… ainsi que M. Jacques Jusserand, fourreur ! Le propriétaire de l'hôtel d'Anjou ne perd décidément pas le sens des affaires, mais rien n'y fait.

Pourtant, de 1926 à 1930, Roger Jusserand ne ménage pas ses efforts. En réalité, cette mévente des magasins a plusieurs raisons. D'une part, les enseignes parisiennes contactées par l'architecte ont peu de rapport avec la clientèle angevine. L'exemple des établissements Lancel est le

« D'un palais somptueux, l'éclatante splendeur ne vous met point, hélas ! à l'abri du malheur. »

Jean-Pons-Guillaume VIENNET, cité dans *Les mots de la Maison, l'extérieur,* Archives d'Architecture Modernes, Bruxelles, p. 118

52. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 8 août 1926, (ADML, 141 J 34).

1

2

3

plus flagrant : « *Monsieur, nous vous accusons réception de votre lettre du 7 courant et vous remercions de votre proposition. Nous avons le regret de vous informer que nous ne pouvons nous y intéresser n'ayant pas l'intention de fonder une succursale dans votre ville*[53] ».

La réponse de la Duchesse de Brissac a, quant à elle, le mérite de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas : « *En ce qui concerne la Duchesse de Brissac, je ne vous dirai pas grand chose, Madame Crêtaux ayant dû vous rendre compte de l'entretien. Mon idée personnelle, c'est qu'il n'y a pas grand chose à faire. (…) Ce n'est pas le prix qui effraie mais plutôt ce qu'ils veulent installer dans l'arrière magasin car ils ne prendront pas d'appartement. Et puis ensuite, la ville les inquiète vu le "retard" d'Angers*[54] ».

D'autre part, les magasins sont à vendre et non à louer (285 000 francs). Contrainte supplémentaire, les travaux d'aménagement doivent être menés sous la direction de l'architecte de l'immeuble. Toutes ces conditions amènent finalement Roger Jusserand à faire appel à l'aide de professionnels des ventes immobilières. Si l'idée d'implanter un unique magasin – mégastore avant l'heure – est évoquée, le rez-de-chaussée n'est définitivement occupé par six boutiques qu'à la fin des années 30.

Une organisation d'un autre âge

Les six étages de la Maison bleue sont « occupés par des appartements de locations bourgeoises[55] ». Comme dans les hôtels particuliers qui entourent l'immeuble, les domestiques ont – à l'époque de la construction – encore toute leur place dans la vie quotidienne des propriétaires. Le devis d'installation des sonneries de l'appartement de M. Chefneux-

53. Lettre de M. Giraudet (maroquinerie Lancel) à Roger Jusserand, Paris le 11 juin 1927, (ADML, 141 J 33).
54. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 16 août 1928, (ADML, 141 J 34).

55. « Statuts de la Société Immobilière du Boulevard », document dactylographié, p. 1, (ADML, 141 J 33).

1 - Pharmacie Lucien Bréhéret, vers 1930
collection particulière Durand

2 - Librairie A. Ribbrol, rue d'Alsace
AMA, 4 Fi 1763

3 - Chemiserie Eddy, rue d'Alsace, André Mornet, architecte, vers 1930
archives des architectes André et Philippe Mornet / cliché Evers

4 - L'échelonnement des gradins, boulevard Foch
cliché Philippe Janina

5 - Palier courant, 10, boulevard Foch : à gauche la double-porte d'accès au hall, à droite la porte de service
cliché Philippe Janina

4

« ARCHITECTES – Tous imbéciles. Oublient toujours l'escalier des maisons. »

FLAUBERT (Gustave), *Le Dictionnaire des idées reçues*, Folio-Gallimard, Paris, 1979, (1881), p. 489.

Gressus (5ème A) donne une idée de leur rôle important. « Appartement : un tableau à 8 directions placé dans la cuisine, une sonnerie placée au-dessus du tableau, un bouton porcelaine placé à la porte d'entrée, une pédale de parquet placée sous la table de la salle à manger, un bouton bois laqué blanc placé dans le salon, trois boutons bois assortis à l'ameublement pour les trois chambres, un bouton placé dans la salle de bains[56]… »

Le 7ème étage, entièrement dévolu au logement du personnel de maison, comporte une vingtaine de chambres ainsi que l'appartement du concierge. Le confort y est rudimentaire en comparaison du luxe déployé dans les appartements. « Privés et salle de bains communs avec baignoire en fonte émaillée, eau chaude, eau froide, appareils de chasse dans les privés. Poste d'eau avec eau froide sur le palier d'arrivée. L'eau n'est pas prévue dans les chambres de bonne. (…) Une lampe électrique à bout de fil dans chaque chambre[57]. »

5

L'affectation par logement des pièces du 7ème étage donne lieu à des marchandages interminables entre les actionnaires. Bien que prévue par l'architecte en raison du raccordement des sonnettes de service, plusieurs propriétaires préfèrent choisir leur chambre en fonction de l'emplacement sur rue de cette pièce supplémentaire. Il est vrai que certaines bénéficient d'une situation enviable, doublée d'un prolongement extérieur semi-privatif.

56. Devis d'installation des sonneries de M. Chefneux-Gressus (765 francs) par Emile Roger, électricien, Angers le 25 février 1929, (ADML, 141 J 34).
57. « Détails d'un appartement au 7ème étage : chambres de domestiques ou grenier », document dactylographié, (ADML, 141 J 33).

1

2

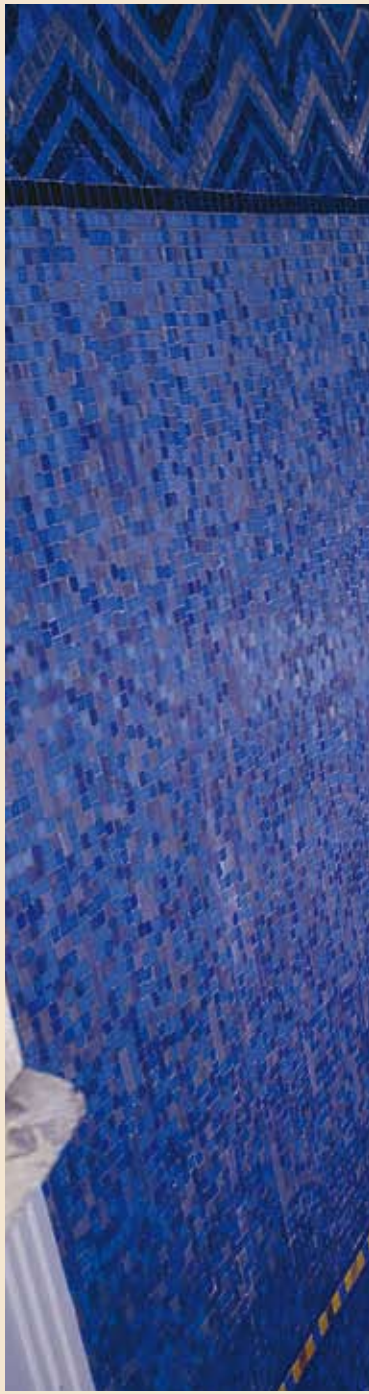

1 - Salle de bains, appartement d'angle de l'entrepreneur Albert DURAND
cliché Philippe Janina

2 - Salle de bains, appartement d'angle
cliché Philippe Janina

3, 4 - Projets de salles de bains, par Odorico, mosaïste
collection particulière Mander

« Peu de meubles dans cette pièce qui ne doit en aucun cas être encombrée ; cependant devant une coiffeuse très simple, on pourra disposer un petit siège genre Empire recouvert de velours bleu, pendant qu'un lit de repos offrira lignes nettes et confortables. La lumière sera fournie par des appliques disséminées près des miroirs et des angles. »

« Ameublement d'une salle de bains », *Le Petit Courrier*, la page de la femme, 18 janvier 1928, (ADML, 97 Jo 54).

5 - Salle de bains, appartement d'angle
cliché Philippe Janina

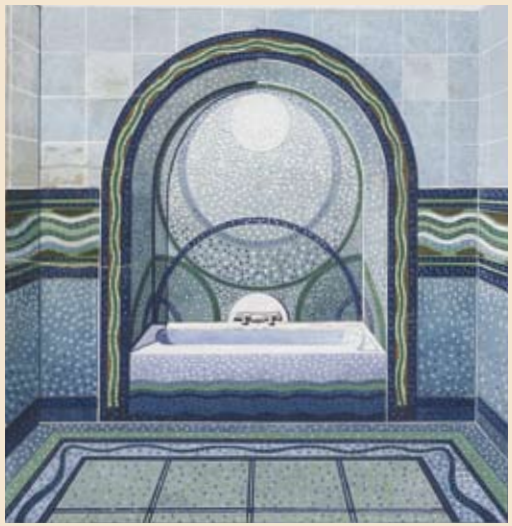

3

4

5

2

A tous les étages courants, les parties servantes et les circulations verticales sont reléguées à l'arrière du bâtiment, sur la cour intérieure. C'est pourquoi, chaque appartement dispose de deux entrées ouvrant sur un unique escalier : une entrée principale à double porte en chêne, et une entrée de service qui dessert directement office et cuisine. Aussi étonnant que cela puisse paraître pour cet immeuble cossu, propriétaires et domestiques sont amenés à emprunter le même escalier ! En fait, la distinction de classe réapparaît dans le fonctionnement de l'ascenseur qui ne monte pas jusqu'au dernier étage. A la pointe du confort technique, chaque appartement possède également un monte-charges ainsi qu'un vide-ordures.

1

En dépit des apparences, les actionnaires de la Société Immobilière du Boulevard sont des progressistes convaincus. Ils font supprimer l'escalier de service dessiné dans le premier avant-projet et ils offrent les terrasses les plus élevées à leurs domestiques !

« Toiture : chambres de domestiques. En général, chaud en été, froid en hiver. Mauvaise politique pour s'attacher des domestiques. D'ailleurs, la question des domestiques est en pleine crise. Cette histoire est à son crépuscule. »

LE CORBUSIER, *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, Editions Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1930, p. 43.

Entre modernisme et classicisme

Côté boulevard, la Maison bleue affiche un parti très moderne. Esthétique, ornementation et matériaux mis en œuvre témoignent de préoccupations architecturales tout à fait de leur temps. Paradoxalement, l'immeuble multiplie les formes et les attributs de l'habitat bourgeois du XIX^{e} siècle. En un mot, la Maison bleue hésite entre les modèles hérités du passé et les possibilités offertes par les progrès techniques et culturels des avant-gardes. L'édifice reflète ainsi la personnalité de son architecte, mais aussi les ambiguïtés des notables angevins.

La persistance d'une hiérarchisation verticale de l'immeuble est paradoxale. Alors que deux ascenseurs assurent confort et facilité d'accès aux niveaux les plus élevés, l'organisation verticale distingue encore étage noble et étages courants. En fait, l'immeuble respecte les règles les plus classiques de gabarit ; la hauteur sous-plafond des appartements diminuant avec l'ascension des étages : 3.25 mètres au 1er, 3 m au 3ème, 2.90 au 6ème et 2.60 au 7ème. Par conséquent, les logements les plus chers – mais aussi les plus spacieux – sont situés au 1er étage et plus on monte, plus les prix baissent. Dans ces conditions, pourquoi proposer l'agrément de terrasses en gradins aux 5ème, 6ème et 7ème étages si ce luxe n'est pas destiné

1 - Projet de cuisine, Odorico mosaïste
collection particulière Mander

2 - Couloir de distribution des chambres du 7ème étage
cliché Philippe Janina

3 - La cour et la façade arrière
cliché Philippe Janina

aux propriétaires les plus fortunés. Uniquement pour le plaisir des domestiques ? On peut légitimement en douter. Perspicace, Gabriel Crêtaux n'est pas dupe et se réserve l'un des appartements les mieux situés. « *Je prendrais personnellement ce qui reste (sauf bien entendu pour ce qui est du 4ème C auquel je tiens absolument)*[58]. » La composition générale de la façade, où les étages supérieurs sont singulièrement valorisés par le déploiement d'ornements sur un fond bleu éclatant, ne fait qu'accentuer cette ambiguïté.

2

L'importance accordée à la forme du toit terrasse est elle aussi sujet à paradoxe. Contrairement au principe du toit-jardin – l'un des « cinq points d'une architecture nouvelle » énoncés par Le Corbusier[59] – et comparé aux plus beaux immeubles modernes du 16ème arrondissement à Paris[60], cet emplacement de choix ne profite ni aux appartements, ni à un superbe penthouse. A nouveau, il s'agit d'achever de manière classique et sans heurt la composition d'une élévation finalement assez conventionnelle, dont les travées de fenêtres ne se démarquent pas des immeubles voisins du XIXe. La différence de traitement entre la façade sur rue – vue – et la façade sur cour – cachée – est d'ailleurs caractéristique de l'immeuble ancien, tout comme la sombre courette de ventilation de la rue d'Alsace. Côté cour, l'élévation en béton brut de décoffrage se distingue très simplement par la disposition oblique des fenêtres des circulations verticales, indiquant ainsi le passage des escaliers. Sa nudité incongrue est le miroir du mur aveugle qu'elle contemple.

3

Enfin, les avantages techniques de la structure en béton armé ne sont pas non plus mis à profit pour composer des appartements à plan libre. Au contraire, l'importance des vestibules et la prégnance des cloisons reflètent une organisation interne traditionnelle où transpirent usages mondains et conventions sociales.

Sans conteste, la Maison bleue marque une rupture définitive dans le paysage urbain. Tiraillé entre des demandes et des préoccupations contradictoires, le projet ne parvient pourtant pas à ignorer ce qui l'environne. C'est peut-être en cela que cet immeuble trouve toute sa place sur le boulevard.

58. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 28 août 1926, (ADML, 141 J 34).
59. Les quatre autres principes fondamentaux théorisés en 1927 sont les pilotis, le plan et la façade libres (c'est-à-dire indépendants de la structure) et la fenêtre en longueur.
60. L'immeuble situé 42, avenue de Versailles (Jean Ginsberg et Franz Heep, architectes, 1934) est ainsi couronné d'un luxueux duplex ; disposition qui remplace avantageusement le traditionnel toit à double-pente.

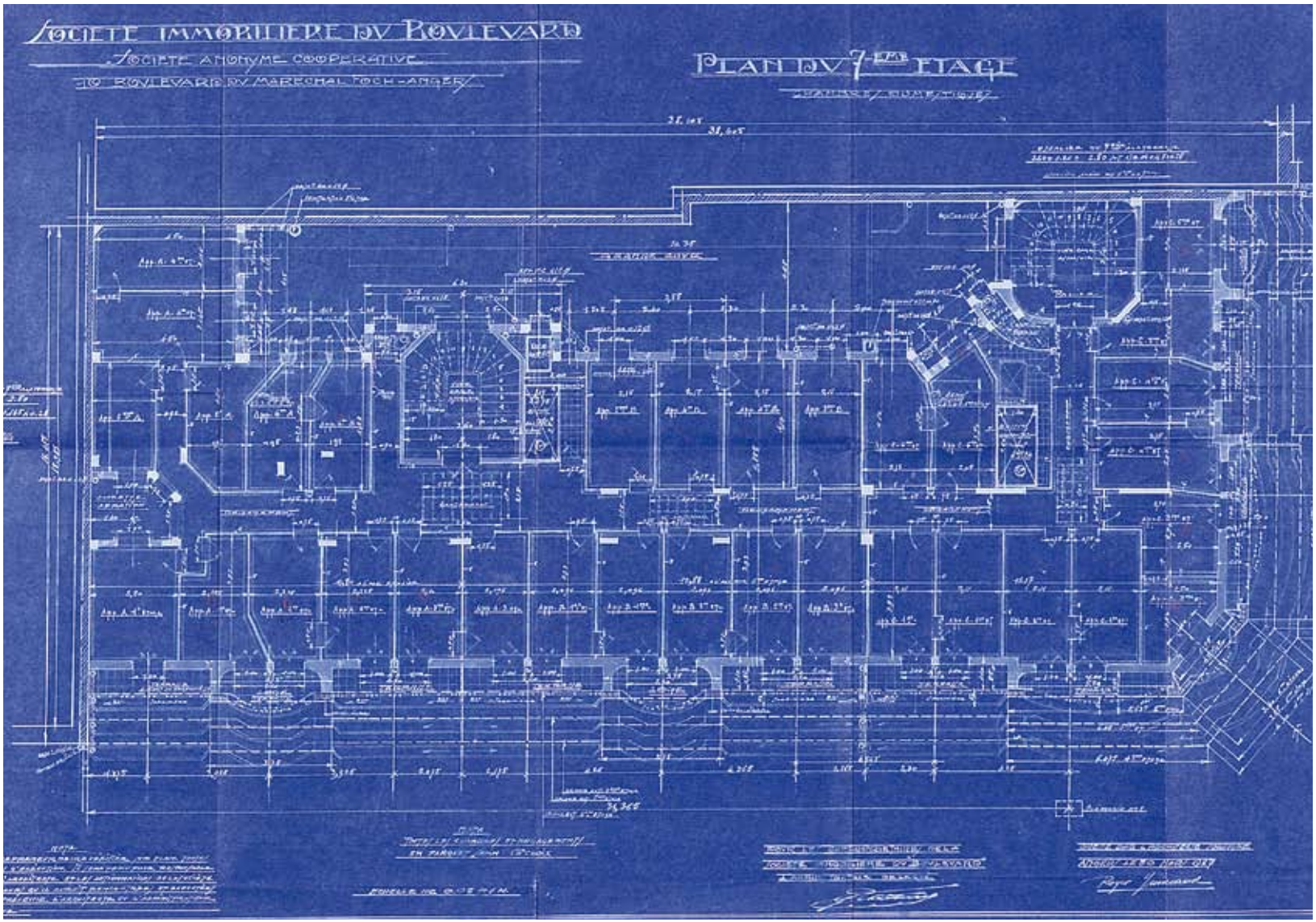

1

1 - Plan du 7ème étage, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927
AMA, 1 T 22, 25, rue d'Alsace / cliché Philippe Janina

2 - Façade postérieure sur la cour, projet final, par Roger Jusserand, architecte, Angers le 30 mars 1927
AMA, 1 T 22, 25, rue d'Alsace / cliché Philippe Janina

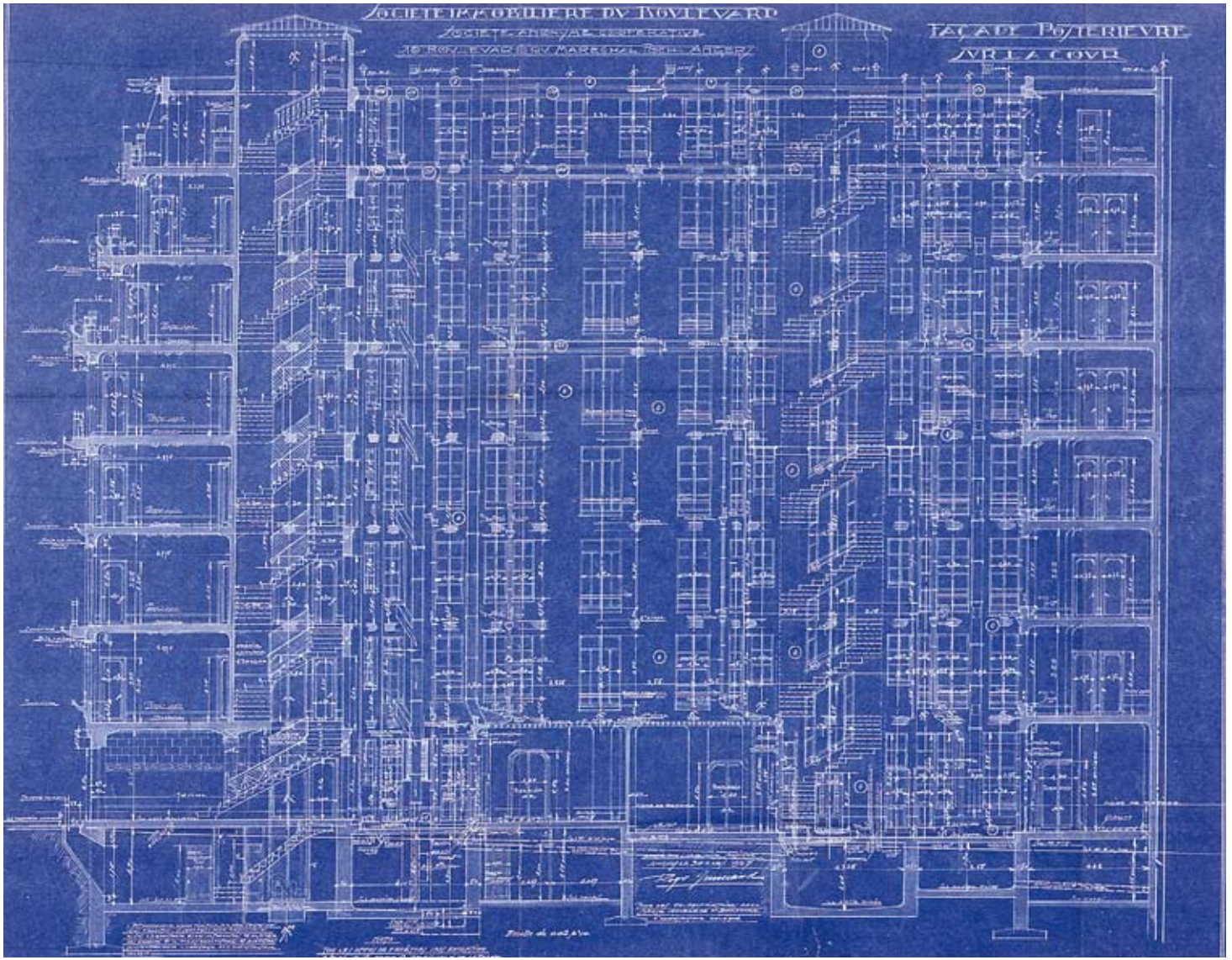

2

Plusieurs décennies après sa construction, la Maison bleue est toujours l'objet de controverses. Il est donc facile d'imaginer l'accueil réservé au projet par les angevins à la fin des années 20. Plusieurs articles du chroniqueur Triboulet ponctuent la réalisation de l'immeuble. Le ton enlevé, volontiers polémique, témoigne d'une société qui ne fait pas mystère de ses sentiments.

« La Maison fondue »

Il y avait encore dernièrement à l'angle de la rue d'Alsace et du boulevard de Saumur une belle maison enclose par de grands murs "une maison de maître". Or, la pioche du démolisseur qui ne respecte rien, s'est abattue sur ce joli hôtel et en fort peu de temps, l'immeuble en question a fondu fondu… comme un pâté de neige au soleil ! Il ne reste aujourd'hui plus rien de ce qui fut une somptueuse demeure ! Si, il reste un vide immense qui fiche le vertige à tous les passants.
Comme c'était grand ! On ne l'aurait jamais cru !
Or, on va construire là de hautes maisons et me dit-on, une série de "petits magasins". Les capitaux travaillent, les affaires vont reprendre.
Tant mieux ! Mais voilà, n'est-il pas triste pour le pauvre hère qui passe sur le boulevard de se dire :
- On abat des maisons princières en plein centre de la ville pour réaliser des opérations fructueuses, et il ne viendra à l'idée de personne de fiche par terre l'infâme bicoque à vermine que je suis condamné à habiter jusqu'à la fin de mes jours dans tel faubourg populeux d'Angers ? Pourquoi les capitalistes ne commencent-ils pas par démolir les vieilles maisons devenues inhabitables et qui sont un danger perpétuel pour l'hygiène générale de la ville en cas d'épidémie et pour ma santé tous les jours de l'année ?
Eh ! mais parce que les capitalistes cherchent d'abord les emplacements… capitaux et que les propriétaires des boîtes à punaises, capitalistes de 10ème zone ne pourraient pas faire rebâtir des habitations ouvrières convenables !

TRIBOULET
«Grelots d'Angers et d'ailleurs», *La Presse Angevine*, Dimanche 13 mars 1927,
(ADML 104 Jo 2)

1

2

3

1 - Livraison de la Maison bleue, 1929-1930
Collection particulière MANDER

2 - Vue d'ensemble du « Gratte-Ciel » de la rue d'Alsace et du boulevard de Saumur vers 1930, carte postale colorisée
AMA, 4 Fi 2457

3 - Le boulevard de Saumur
AMA, 4 Fi 1413

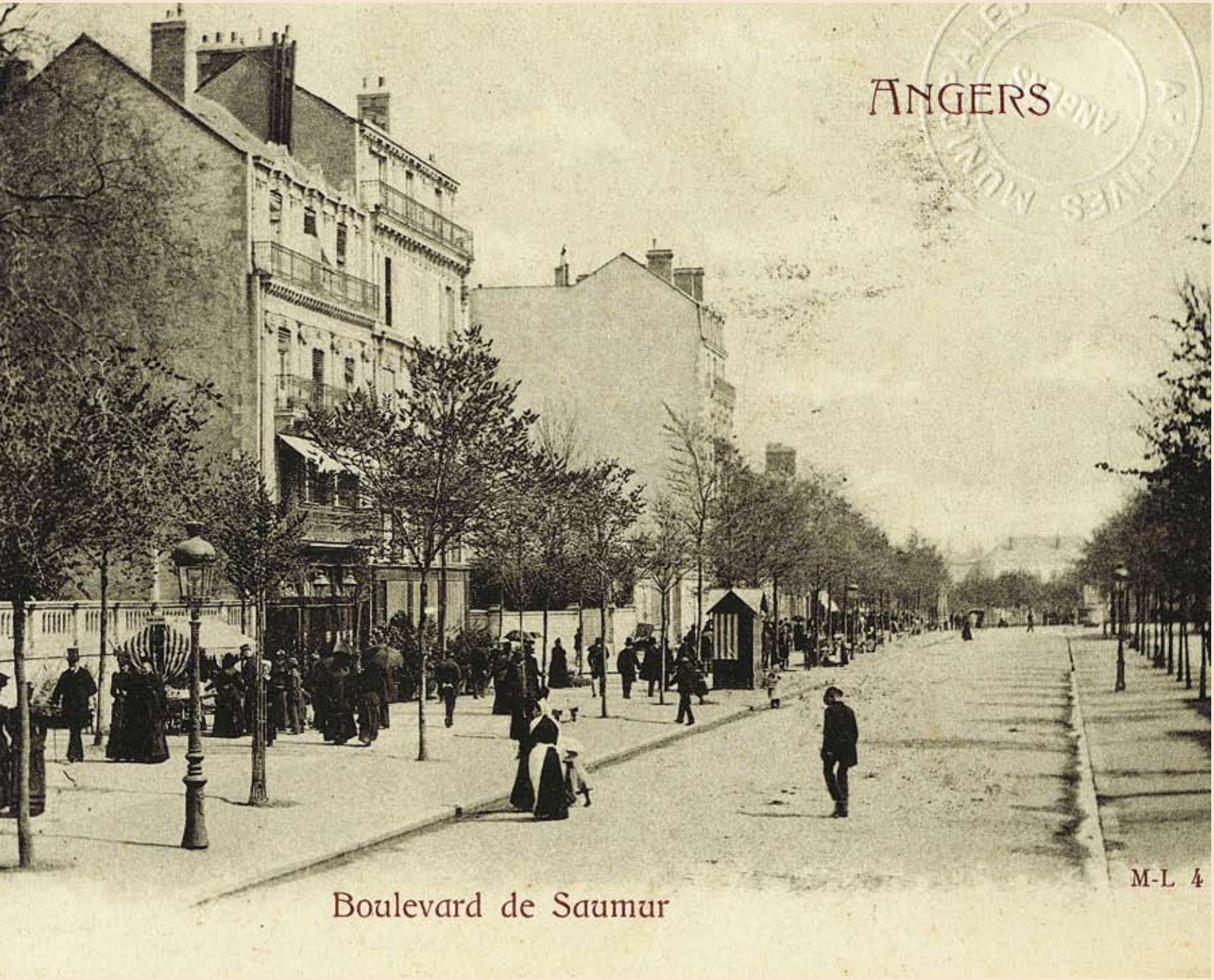
ANGERS
M-L 4
Boulevard de Saumur

« La maison décorée »

La grande maison qui fait l'angle de la rue d'Alsace et du boulevard s'achève lentement. Le bon pharmacien Bréhéret y a, depuis plusieurs semaines, ouvert son magasin cher aux égrotants ! Enfin, la façade de l'immeuble se couvre d'une multitude de motifs décoratifs composés avec de petits pavés mosaïque bleu et or et, dans la partie basse, des mêmes minuscules pavés d'une teinte ocre jaune uniforme. Tous les passants chaque jour, regardent les ouvriers qui effectuent ce travail. J'ai interrogé quelques contemplateurs. Les avis sont partagés. Pour les uns, c'est splendide, magnifique, rutilant, incomparable. Pour les autres, c'est tout simplement abominable. Un vieil artisan m'a confié :
- Ça gueule trop !
Comme quoi des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter !
Mon avis personnel est que le vaste immeuble étant destiné à abriter pas mal de gens – cela fera un peu de place par ailleurs pour les malheureux qui cherchent depuis des années à se caser !

TRIBOULET
«Grelots d'Angers et d'ailleurs» La Presse Angevine, (ADML, 104 Jo 2)
Dimanche 5 août 1928 - Grelots d'Angers et d'ailleurs

1

2

1 - Détail des ornements des jardinières

2 - Détail des ornements recouvrant le sol d'entrée de l'appartement d'angle de l'entrepreneur Albert DURAND

3 - Détail du lambris de l'entrée, 10, boulevard Foch

4 - Couloir aux perroquets, appartement d'angle de l'entreprise Albert DURAND

5 - Façade boulevard Foch

clichés Philippe Janina

3

4

5

« Une maison un peu là ! »

C'est celle qui vient de s'élever à l'angle de la rue d'Alsace et du boulevard Foch… à la place du coquet hôtel récemment occupé par M. Picard.
Une maison ? Trois maisons devrions-nous dire, puisque avec ses dix-huit appartements, ses dix-huit chambres de bonnes du 6ème étage et ses six magasins, la nouvelle venue occupe bien un emplacement équivalent à trois immeubles ?
C'est donc plutôt un "pâté" de maisons… et quel pâté !
Jamais là-dedans les habitants n'auront de difficultés avec le "proprio", puisque tous les locataires seront en même temps propriétaires. Pas de location en effet… Presque tous les logements, à l'heure qu'il est, sont vendus et plusieurs des magasins futurs aussi. Ces derniers coûtent environ 250 000, mais il y a un grand avantage – pas de "pas de porte". Les logements, complets et pourvus de tout le confort moderne, valent de cent à deux cent mille… mais pas de terme à payer ! Tout le monde propriétaire ! Quel rêve, n'est-ce pas l'image de la société idéale ? Ce serait l'âge d'or si tout cela ne se réglait en francs-papier ?…
Vous avez vu que les murs extérieurs se garnissaient de ravissantes mosaïques bleu et or du plus séduisant effet ?
Tout l'immeuble va être habillé de la sorte ! Il y aura ascenseur, monte-charge électrique – pour le bonheur des fournisseurs chargés de paquets commandés par le téléphone ou autrement. Il y aura un tube… des tubes par lesquels on fera descendre les ordures, qui n'auront qu'à se laisser choir dans des poubelles modèles. Il y aura un escalier, inusable et toujours propre, puisqu'en pierre et garni également de mosaïques.
Enfin, il ne faudra pas cette année parler de crise du logement rue d'Alsace, ni de taudis !… Les dix-huit familles qui occuperont ce splendide caravansérail pourront se dire à l'abri des éléments et des tous risques… Pas de cheminées, pas de feux, le chauffage central pour tous – et par-dessus le marché un concierge, fidèle gardien de but, qui aura l'œil et le bon ! Les cambrioleurs seront obligés d'arriver par la voie des airs… Autant dire qu'ils ne débarqueront pas souvent…
Mais l'idée de génie était de remplacer les anciens "preneurs" (qui ne prenaient, hélas rien du tout) par de solides propriétaires qui, enfin, s'accorderont sur les fameuses "réparations".

TRIBOULET
«Grelots d'Angers et d'ailleurs» La Presse Angevine, (ADML, 104 Jo 2)
Dimanche 19 février 1928 - Grelots d'Angers et d'ailleurs

Page de droite - Photographie aérienne vers le nord, le boulevard Foch, 1959
AMA, photothèque, fonds Henrard, 19 Fi 74

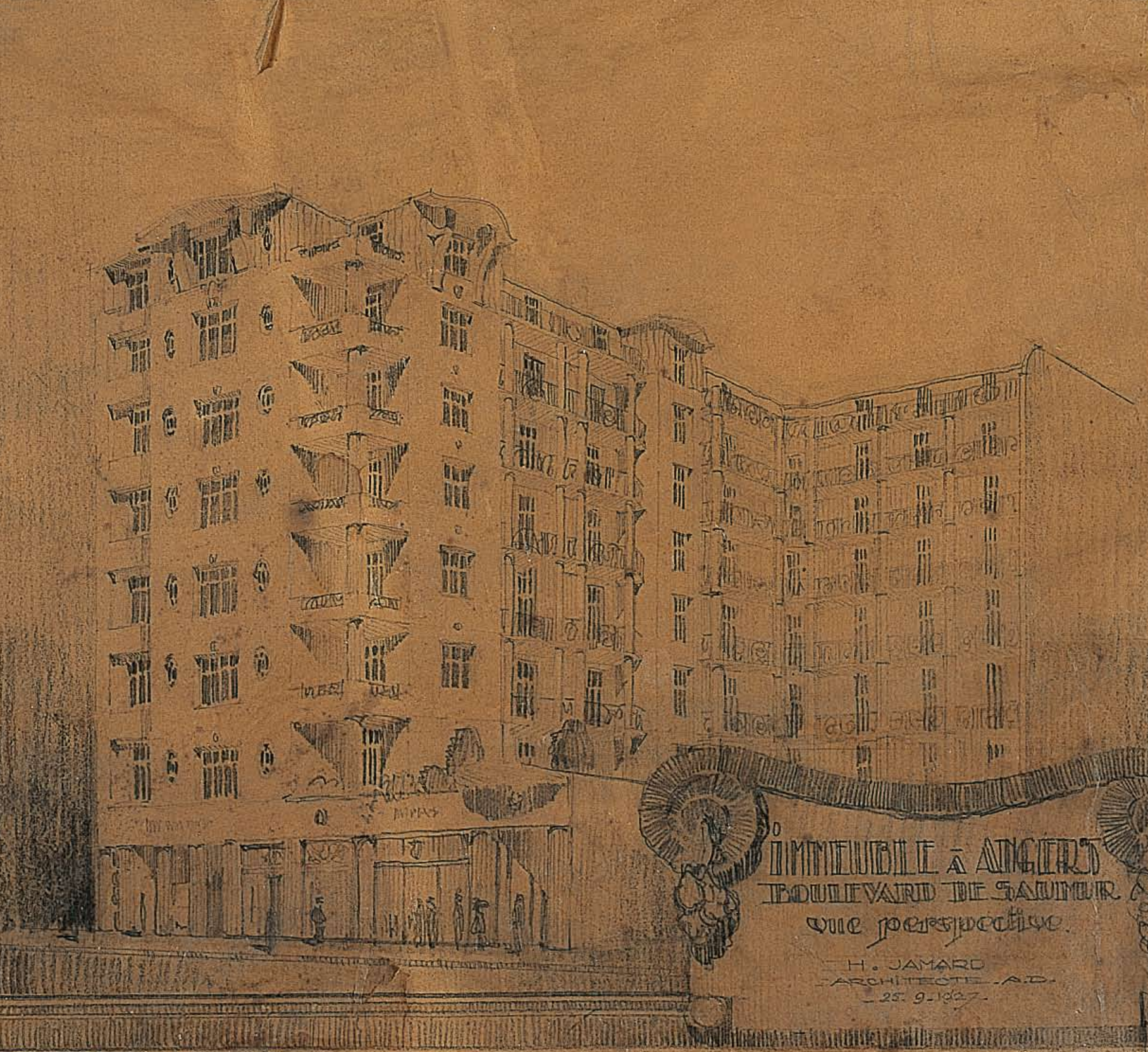
IMMEUBLE À ANGERS
BOULEVARD DE SAUMUR
vue perspective.
H. JAMARD
ARCHITECTE A.D.
25. 9. 1927.

UN EXEMPLE UNIQUE OU BIEN UN MODÈLE REPRODUCTIBLE SUR LE BOULEVARD ?

IV

Une soudaine spéculation immobilière

Les recherches menées par Crêtaux et Jusserand en vue d'acheter un premier terrain leur ont permis de constater que plusieurs propriétaires se déferaient volontiers, moyennant finances, de leur hôtel particulier. L'occasion est trop belle d'entreprendre une opération immobilière d'envergure. A peine quarante ans avant la vague de spéculation qui va profondément modifier le paysage du boulevard Foch, les deux associés envisageraient presque de "bétonner" la plus belle artère de la ville. Bien entendu, comme pour la Maison bleue, les préoccupations urbanistiques et architecturales passent après la faisabilité économique éventuelle de chaque affaire.

Habiles tacticiens, les deux hommes agissent durant l'été 1926, pendant que les notables angevins sont en villégiature au bord de la mer ou bien à la campagne. Afin de contrer toute concurrence et toute inflation sur le prix des terrains, ils évitent soigneusement de faire allusion au projet en cours, rue d'Alsace.

Plusieurs options sérieuses semblent se profiler, notamment à l'angle du boulevard et des rues Hanneloup, Saint-Aubin et Saint-Julien. Les propriétaires des hôtels particuliers paraissent, à des degrés divers, intéressés par les offres de Roger Jusserand et de son notaire, Maître Collin.

« Si Me Collin ne va décidément pas à Aix mais au Croisic, qu'il voie M. de la B. sans retard, car lorsque les gens vont savoir la façon dont nos appartements se sont "enlevés", il se présentera certainement d'autres amateurs pour le terrain en question. Alors, même si on veut bien nous donner la préférence, cela ne manquera pas de faire monter les prix. Il serait même préférable que M. de la B. fixe un prix avant de rentrer à Angers, c'est-à-dire avant de savoir ce que nous faisons rue d'Alsace. »

Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 13 août 1926, (ADML, 141 J 34).

Page de gauche - Immeuble de rapport à Angers, vue perspective, par Henri Jamard, architecte A. D., Angers le 25 septembre 1927
ADML, fonds Jamard, 134 J 674/2

« *Si cela pouvait vous intéresser, je pense que le coin de la rue Saint-Aubin et du boulevard de Saumur où est actuellement la chocolaterie Gaucher serait à vendre 4 ou 480 000 francs, pour M. S., le propriétaire actuel, qui désire se délaisser de son industrie. La superficie de ce terrain est vraisemblablement la même au moins que celle de chez Picard. C'est également un coin superbe pour construire. Ce serait peut-être à voir. J'ai connaissance d'un bruit aussi qui me parvient (par Richou). (…) Une banque envisage son transfert ailleurs, étant trop à l'étroit actuellement. Ce serait peut-être le moyen de les faire venir dans notre projet de l'angle de la rue Hanneloup*[1]. » Malheureusement, toutes les tentatives de transactions s'avèrent plus vaines les unes que les autres. Certains de leur inévitable réussite, les deux associés marchandent trop longuement et perdent un temps précieux. Les terrains intéressants tombent finalement dans l'escarcelle des concurrents car l'exemple de la rue d'Alsace a créé une soudaine – mais brève – émulation dans le milieu immobilier angevin. L'abondante correspondance échangée à cette occasion laisse deviner des tractations croustillantes où s'exacerbent les rivalités professionnelles. Il est vrai que les deux associés, échauffés par leur succès à l'angle de la rue d'Alsace, ont probablement surestimé les capacités du contexte angevin à accepter plusieurs projets de l'ampleur de la Maison bleue dans un intervalle de temps aussi limité.

1

L'exemple de la vente du terrain du Docteur Souvestre est tout à fait éclairant, car il met en concurrence deux hommes d'affaires et deux architectes différents.

« *Je viens d'apprendre du nouveau dans l'affaire Souvestre. Jamard a une option du Docteur pour un temps que je ne connais pas. Jamard a étudié sur ce terrain plusieurs projets. Aucun n'a pu aboutir et il vient de remettre la vente entre les mains de M^e^ Poisson qui doit lancer cette vente par de la publicité. Le Docteur veut absolument vendre. M^e^ Poisson demande au maximum 750 000 francs mais d'après Collin, on pourrait l'obtenir pour 650 000, et si nous donnions de suite une grosse somme sans doute pour 600 000*[2]. »

« *Je viens de rencontrer le Dr Souvestre, qui vient de me faire tout un plat parce que nous avions manqué le rendez-vous proposé en principe aujourd'hui chez M^e^ Collin. (…) Le Docteur a dit qu'il ne nous prenait pas pour des gens sérieux vu que nous lui avions déjà fixé deux fois rendez-vous sans les avoir tenus, et que dorénavant, lui ne se dérangerait plus* »

« *J'attends demain Maître Collin, au train de 14 heures, pour le conduire en auto à Sainte-Marguerite chez M. de la B.. Il est fort à souhaiter que nous réussissions également de ce côté, car je suis certain que la nouvelle série d'appartements trouverait preneurs en quelques jours.* »

Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, La Baule le 25 août 1926 (ADML, 141 J 34).

Notes

1. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 16 août 1926, (ADML, 141 J 34). En 1930, l'architecte André-Félix Narjoux construit à cet emplacement l'imposant siège du Crédit Lyonnais.
2. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 10 mai 1927, (ADML, 141 J 34).

1 - Maison Gautron-Gaucher, chocolatiers confiseurs, angle du boulevard de Saumur et de la rue Saint-Aubin
ADML, collection iconographique Célestin Port, 11 Fi 2426

2

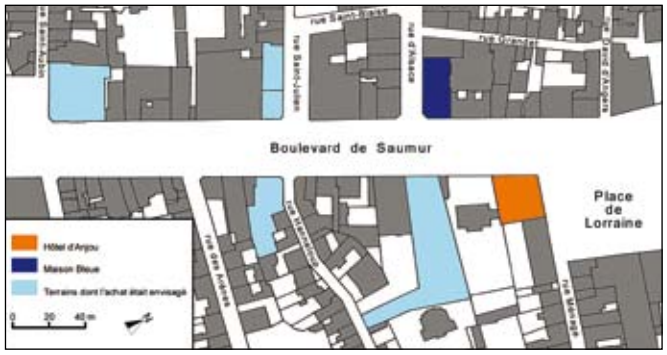

3

2 - Photographie aérienne vers l'ouest, le boulevard Foch au premier plan, 1949
AMA, photothèque, fonds Henrard, 19 Fi 3

3 - Carte schématique des différents terrains envisagés pour la réalisation d'opérations immobilières

mais qu'il nous laisserait nous arranger avec Me Collin, et qu'il ne se considérait nullement lié avec nous, et qu'il regrettait les propositions que le notaire lui avait arrachées. Il prétend qu'un autre est sur les rangs, prêt à traiter avec lui[3]*. »*

« Vu aussi Souvestre qui s'est trouvé très gêné en me rencontrant. Je lui ai dis ma façon de penser ainsi que la vôtre. Il a fait l'étonné, me disant qu'il ne s'était nullement engagé avec nous (…). En somme, l'entretien a été assez chaud. La vérité, c'est que Gripon (c'est lui qui a acheté) lui en a offert plus cher que nous et Souvestre a manqué à sa parole à notre égard. (…) Il paraît que c'est un hôtel qui doit se construire sur son terrain. Cependant, hier on m'a assuré que Gripon cherchait à revendre à Bernheim de Paris[4]*. »*

Si Crêtaux et Jusserand font des pieds et des mains pour acquérir le maximum de terrains constructibles, Jamard, quant à lui, n'a qu'une seule parcelle mais il fait l'impossible pour y construire un immeuble.

Henri Jamard, la pratique des gammes en architecture

Henri Jamard est une figure à Angers. Architecte prolifique, spécialiste du projet à multiples versions, il est malheureusement aussi un habitué de grands projets abandonnés au dernier moment. En 1925, l'audacieuse et monumentale gare qu'il propose de reconstruire sur le site Saint-Laud n'aboutit pas plus loin que de séduisantes perspectives[5].

Extravagant, l'immeuble envisagé, en 1927, sur le terrain du Docteur Souvestre connaît le même sort. Implanté au 5, boulevard de Saumur, le projet fait face à la Maison bleue et, luxe supplémentaire, il ferme la perspective montante de la rue d'Alsace[6].

Les dix propositions composées par Jamard entre septembre et novembre 1927[7] témoignent d'un travail de conception totalement différent de celui de Jusserand. Même si la première ébauche est particulièrement aboutie, elle ne constitue nullement la version définitive. Professionnel méticuleux, l'architecte passe en

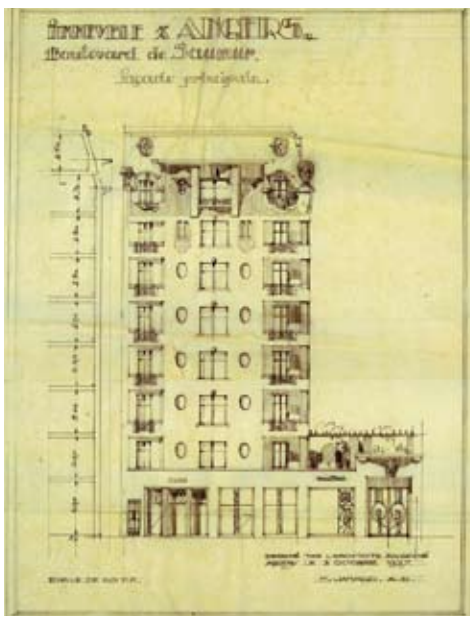

1

3. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 17 juin 1927, (ADML, 141 J 34).
4. Lettre de Roger Jusserand à Gabriel Crêtaux, Angers le 4 septembre 1927, (ADML, 141 J 34).

5. A ce sujet, consulter :
BODIN (Jérôme), *Angers moderne, architecture de l'entre-deux guerres, 1919-1939*, TPFE, Ecole d'architecture de Nantes, 1993, pp. 47-48.
KEROUANTON (Jean-Louis), « Projet d'Henri Jamard pour la gare d'Angers », *303* n°22, 1989, pp. 70-71.
6. Ce terrain est aujourd'hui occupé par le siège local de la Caisse d'Epargne.
7. Conservés aux archives départementales de Maine-et-Loire (fonds Jamard, 134 J) les dossiers relatifs à l'affaire du terrain Souvestre comprennent exclusivement des documents graphiques (plans et élévations pour les deux derniers projets). L'absence de pièces écrites (lettres, descriptifs…) laisse planer de nombreux doutes sur le déroulement exact de ce projet.

Immeuble de rapport à Angers, par Henri Jamard, architecte A. D., Angers le 3 octobre 1927
1 - Façade principale
2 - Rez-de-chaussée
3- Plan des étages
ADML, fonds Jamard, 134 J 674/1 - cliché Bernard Renoux

revue toutes les combinaisons de plans imaginables. Il fait preuve d'une inspiration époustouflante et d'une connaissance assurée des différentes typologies de l'immeuble de rapport, où transparaît non seulement l'enseignement reçu à l'Ecole des Arts Décoratifs, mais aussi et surtout l'expérience acquise, notamment, dans l'agence de l'architecte parisien Louis Bonnier.

Situé entre mitoyens, le terrain du Dr Souvestre se développe en profondeur sur une emprise trois fois plus importante que celui de la rue d'Alsace. Avec la possibilité de placer seulement 20 mètres de façade à l'alignement du boulevard, le projet est épineux car il reproduit l'essentiel du programme de la Maison bleue. L'immeuble comporte sept ou huit étages suivant les esquisses, chaque niveau étant divisé en trois grands appartements de trois chambres. Sous les combles, Jamard positionne un grenier ou bien les chambres de domestiques lorsque celles-ci ne trouvent pas leur place dans le prolongement des espaces servants de chaque appartement. Ne bénéficiant pas des avantages d'une implantation en angle, l'architecte fait de la profondeur du terrain un atout en travaillant sur l'épaisseur des bâtiments et en créant, par exemple, des logements traversants (avant-projets n°1, 2, 3, 4) où l'enchaînement salon-salle à manger, de part et d'autre du hall d'entrée, peut profiter de multiples orientations. Si les plans manifestent une cohérence souvent plus évidente que ceux de Jusserand, Jamard reste malgré tout attaché aux mêmes principes que son jeune confrère : les distinctions traditionnelles espaces servis/espaces

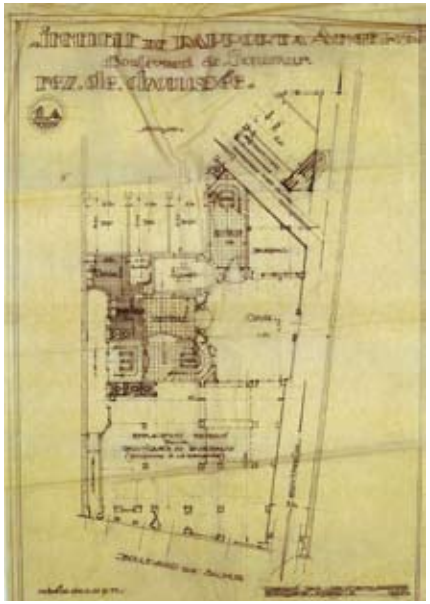

2

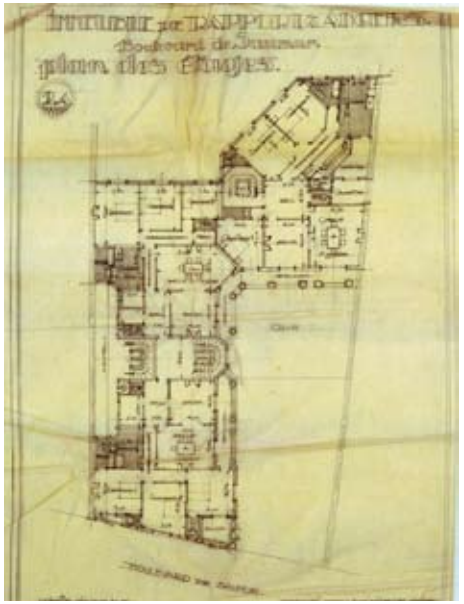

3

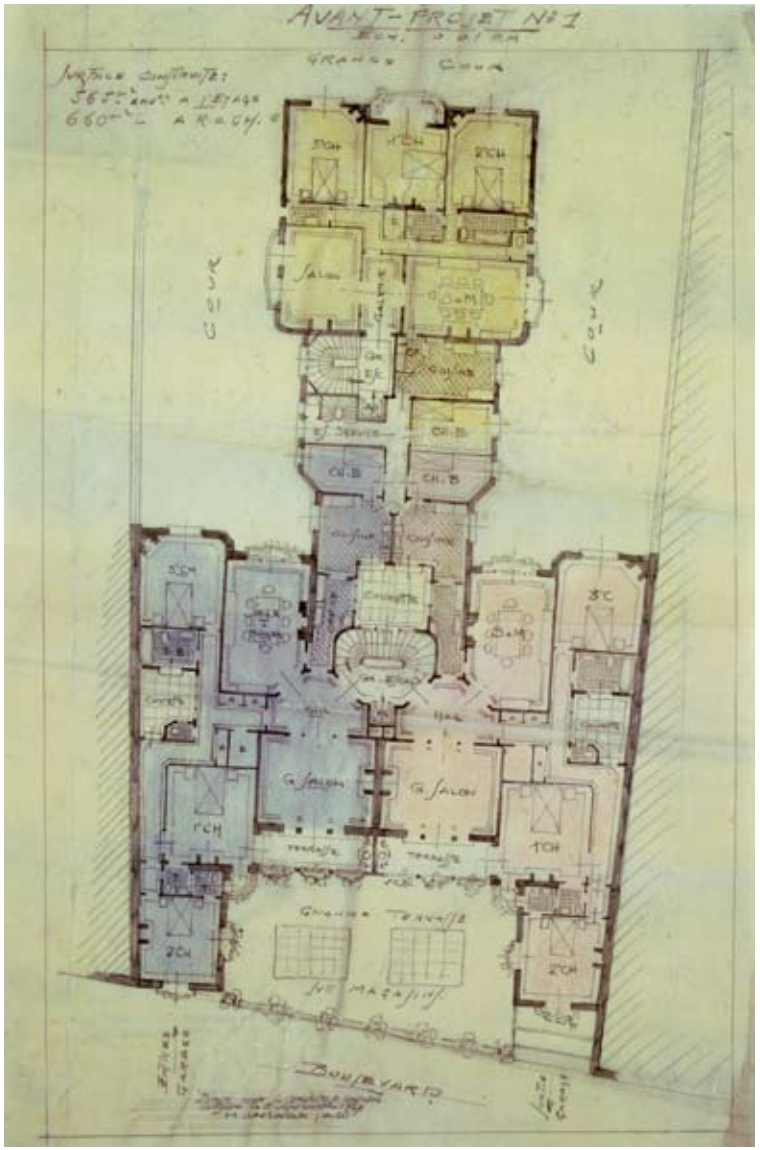

1

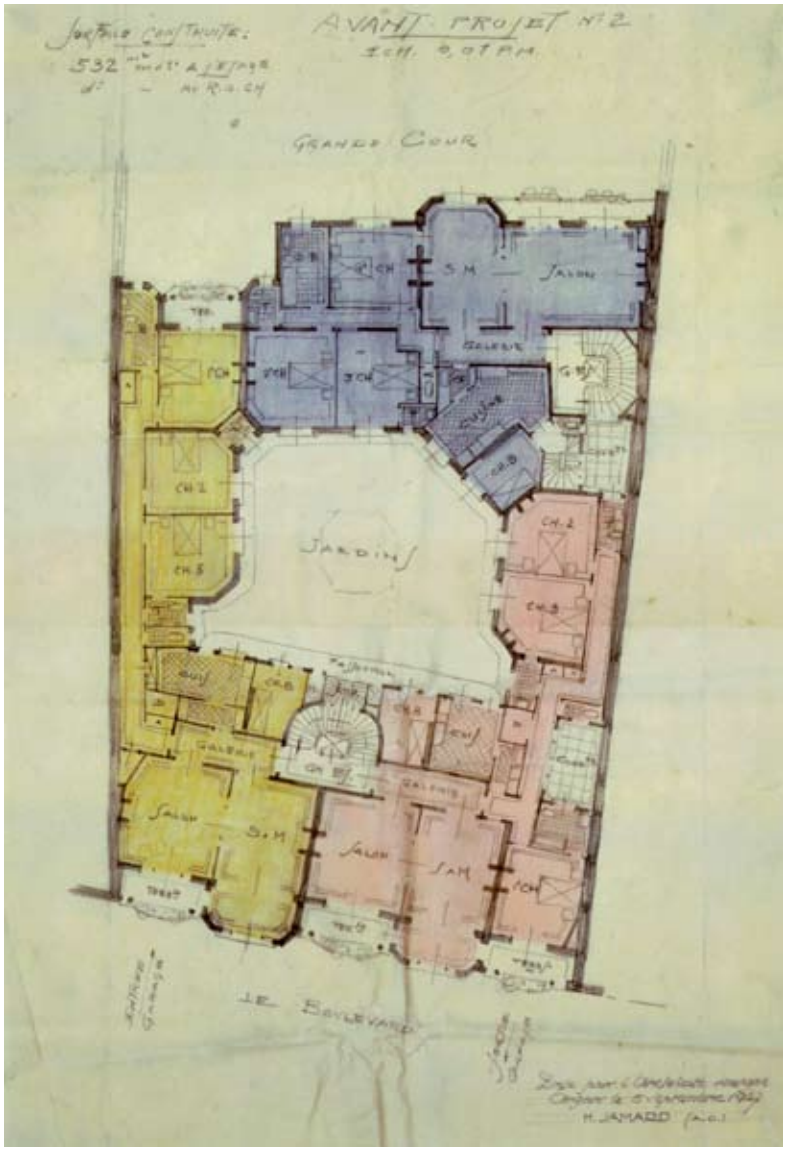

2

Immeuble de rapport à Angers, 5, boulevard de Saumur, Société Coopérative de Construction, par Henri Jamard, architecte A. D., Angers le 5 septembre 1927
1 - Avant-projet n°1
2 - Avant-projet n°2
3 - Avant-projet n°3
4 - Avant-projet n°4
ADML, fonds Jamard, 134 J 674/1 - clichés Bernard Renoux

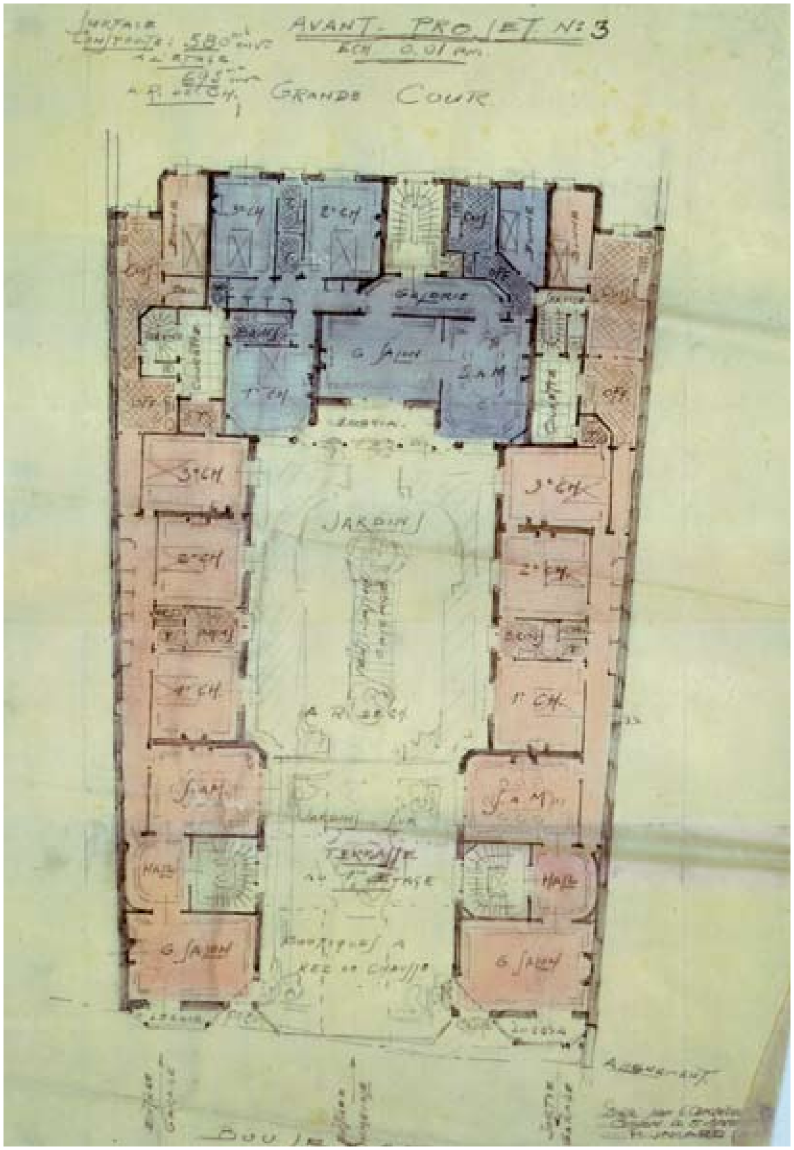
AVANT-PROJET N°3
GRANDE COUR
GALERIE
G. SALON
S.A.M
JARDIN
3e CH
2e CH
1er CH
S.A.M
HALL
TERRASSE
G. SALON
BOUTIQUES A REZ DE CHAUSSÉE

3

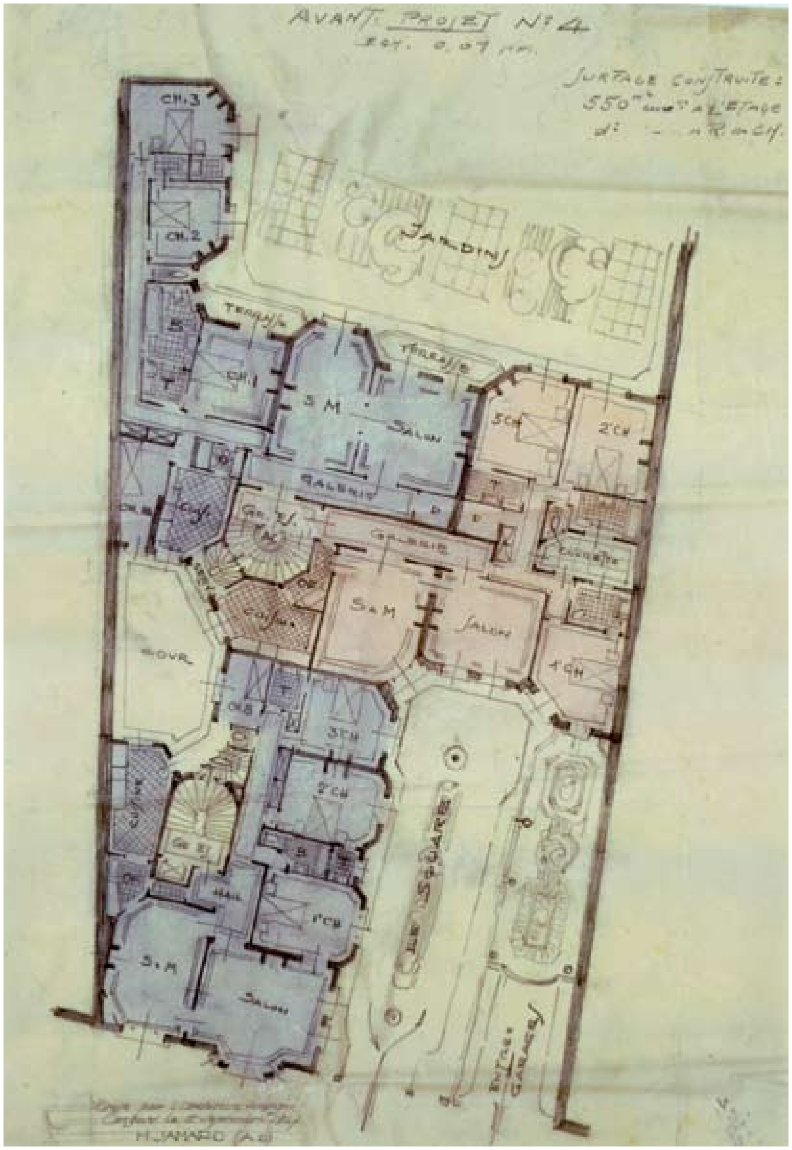
AVANT-PROJET N°4
JARDINS
CH.3
CH.2
CH.1
S M
SALON
GALERIE
COUR
S.A.M
SALON
3e CH
2e CH
CUISINE
HALL
S.M
SALON
SQUARE
H. JAMARD

4

servants, escalier principal/escalier de service, la séparation jour/nuit. Différence notable, il réfléchit à la circulation et au stationnement des automobiles. Plus qu'un réel impératif pratique, la place de la voiture dans les projets de Jamard illustre bien le fait qu'il s'agit encore d'un phénomène naissant, représentatif des classes aisées. La complexité des différents circuits élaborés par l'architecte montre à quel point la voiture est un objet de luxe, pas encore perçu comme une source de nuisances. D'ailleurs, la variété des solutions proposées rapprocherait plus le projet d'un hôtel de standing que d'un immeuble de logements : entrée et sortie de garage distinctes conduisant soit dans la grande cour arrière soit dans un parking souterrain (avant-projets n°1, 2, 3), circuit de desserte dans le square d'entrée (avant-projets n°4 et non-numéroté du 5 septembre 1927), passages couverts… Etrange réminiscence des porches hippomobiles du XIXe siècle, l'accès piéton aux halls d'entrée de l'avant-projet du 3 octobre 1927 est subordonné au passage des automobiles !

Les difficultés liées à la forme contraignante et à la profondeur de la parcelle obligent l'architecte à tester des implantations en T, en U, en L, en H, avec ou sans cour d'entrée, square sur le boulevard, terrasse plantée au-dessus des boutiques, ou bien jardins intérieurs… Rien ne semble convenir puisque les dessins se succèdent à une cadence effrénée. Malgré une réduction drastique du programme – suppression d'un étage et du tiers des appartements dans les dessins de la fin novembre 1927 – l'ultime avant-projet ne connaît pas plus de succès que les précédents.

Deux élévations et une perspective complètent les deux derniers avant-projets datés respectivement du 3 octobre et du 29 novembre 1927. Elles permettent de se faire une idée générale des choix constructifs et décoratifs envisagés en façade. Les dessins d'Henri Jamard rappellent plus volontiers les formes stylisées de bâtiments des architectes Patout ou Expert que les "frasques ornemanistes" du tandem Odorico-Jusserand. Seule exubérance : une grande frise décorative court le long de la façade sous la corniche et sur toute la hauteur du dernier étage. Si l'ensemble paraît beaucoup plus sage et classique que la Maison bleue, Jamard rompt définitivement avec la production locale en supprimant la distinction étage noble/étage courant en façade[8]. Au lieu de disposer des gradins aux trois derniers niveaux, l'architecte préfère placer tous les appartements sur un pied d'égalité. Interrompue par la scansion de trois bow-windows, une vaste loggia sur colonnes est ainsi reproduite à tous les étages. Cette répétition d'un motif initialement réservé aux niveaux les plus élevés d'un bâtiment annonce, avec plusieurs décennies d'avance, les balcons filants ; principe d'habillage récurrent des immeubles de promotion privée des années 60-70. Contrairement à son vis-à-vis, l'avant-dernier projet de Jamard ne calque donc plus la composition de sa façade sur le rythme des immeubles voisins du XIXe. Qui plus est, le soin apporté au

« Le projet est stupéfiant, lequel dénote la fécondité de l'architecte et sa grande faculté d'adaptation aux réductions de programme imposées par le commanditaire. »

HALGAND (Marie-Paule) et KEROUANTON (Jean-Louis), « Henry Jamard La tradition à l'écoute de la modernité », *Monuments historiques*, n° 189, *Le régionalisme*, septembre-octobre 1993, p. 96.

8. Comme l'indiquent les coupes schématiques, les hauteurs sous-plafonds diminuent tout de même faiblement avec l'ascension des étages.

1 - Immeuble de rapport à Angers, dernier avant-projet, par Henri Jamard, architecte A. D., Angers les 29 et 30 novembre 1927, Façade principale
ADML, fonds Jamard, 134 J 674/1 - cliché Bernard Renoux

dessin du dernier niveau est un pied de nez supplémentaire au 7ème étage domestique de la Maison bleue.

De part et d'autre du boulevard, à l'image d'un miroir déformant qui accentuerait les contrastes, les projets de Jamard renvoient – presque point par point – la Maison bleue face aux ambiguïtés et aux hésitations que l'ornementation avant-gardiste de sa façade tente de masquer.

Un programme à géométrie variable

Dans les lettres qu'il envoie à son architecte en septembre 1927, Gabriel Crêtaux ne parvient pas à cacher son amertume d'avoir été roulé par l'équipe Gripon-Jamard qu'il avait si habilement devancée un an plus tôt dans l'opération de la rue d'Alsace.

« *Je ne doute pas que les deux concitoyens en question aient surtout cherché à nous faire une saleté. L'un parce qu'il ne me pardonne pas d'avoir mis la main sur le terrain Picard, l'autre parce qu'il n'a pas encore digéré que ce ne soit pas lui l'architecte de l'immeuble que nous édifions. Quant à Souvestre, il s'est effectivement conduit comme le dernier des "péteux". Je ne sais pourquoi j'ai cependant l'impression que tout cela ne doit pas être très solide et que le dénommé Souvestre pourrait bien aller au-devant des pires ennuis avec les gens auxquels il a affaire. Comme dans les combinaisons de l'un comme de l'autre, il manque généralement 19 sous pour faire un franc et qu'ils ont dû prendre un engagement précipité, sans avoir les capitaux, qu'il va bien leur falloir chercher maintenant, le docteur est loin de tenir l'argent qu'on lui a promis.*

En tous les cas, s'il s'agit d'un hôtel à construire et à équiper, au taux actuel de la construction et dans les conditions où commence à se débattre l'industrie hôtelière en France, on peut dire que ce sera là une véritable escroquerie. Jamais les mal-

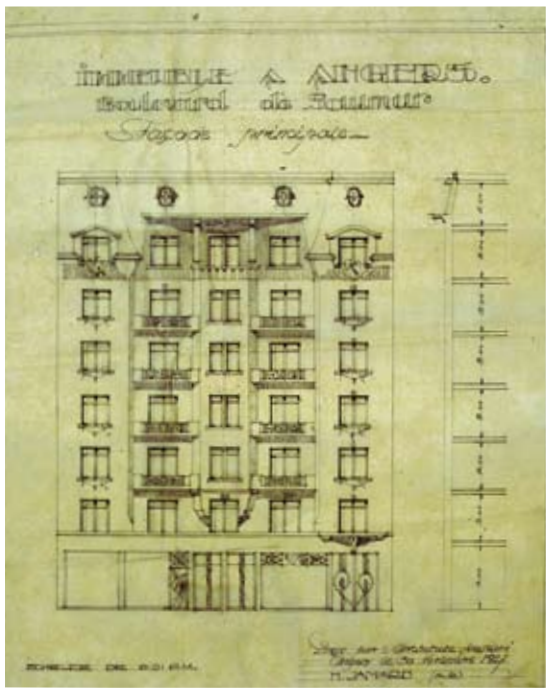

1

« Immeubles et petits hôtels »

A voir les maisons particulières du XIXe siècle, il semblerait que nous avions perdu tout sens de l'habitation et du confort en même temps que le sens du ridicule.
Depuis l'Empire, on voyait construire de prétentieuses villas aux allures de mairies de province et des bâtisseurs couvraient la province de pigeonniers romantiques, bariolés, d'un échantillonnage de matériaux multiples : toitures, lucarnes, bois découpés, faux pans de bois, briques émaillées, fonte, etc.
Tout cela donnait pleine satisfaction à toute une bourgeoisie riche, mais sans culture, ou à des masses de boutiquiers à la retraite.
Titres connus : « A mon rêve », « A mon idéal », etc.
Une floraison de l'imbécillité.
Certes, nos architectes modernes peuvent se flatter d'avoir eu tout à créer et tout à renouveler. Ils s'y sont joyeusement employés.
Profitant avec intelligence et franchise de toutes les libertés données par le béton armé, le fer, la terrasse, ils ont allongé de grandes baies, installé des jardins sur le toit, utilisé le soubassement pour loger le garage indispensable, ils ont fait entrer le soleil dans de confortables salles de bains et de culture physique, inondé de lumière de grands studios et living-rooms, installé la salle à manger en pleine gaieté sur la terrasse, donnant ainsi de la joie aux meilleures heures de réunions de la famille et aux moments de détente de l'homme d'action.
Ce sont les œuvres de Mallet-Stevens, Lurçat, Patout, Siclis, Moreux, Le Corbusier, Fischer, Djo Bourgeois, Sauvage, Perret, Guévrékian, Cassan, Temporal.
Tout y est franchement installé avec des matériaux ▸

▸ *nets et polis : glace, acier, lino, pierres dures. Toutes les découvertes techniques modernes en complètent journellement les intentions.*
Il manque peut-être encore le matériau rêvé pour l'épiderme extérieur, mais la voie est préparée.
L'idée quelque peu pédante d'exprimer en façade chacun des matériaux employés a été abandonnée par la plupart et la conception du mur cède la place à celle des parois d'isolement.
Les architectes modernes ont évidemment à lutter contre l'incompréhension des médiocres et la résistance de certains intérêts.
Nous voyons actuellement des professeurs, que la vieillesse exaspère, considérer presque comme des traîtres à la patrie ceux qui ont renoncé aux toitures. Ils sont appuyés et excités par des fabricants de matériaux, de tuiles, des marchands d'ardoises dont les actions baissent, et qui proposent à notre admiration des toitures à grandes pentes avec dessins pour mirlitons.
(…)
On vendra encore des appartements Louis XVI avec le bureau de Monsieur où l'on fume et le prétentieux salon où Madame, obsédée par le moindre de ses ▸

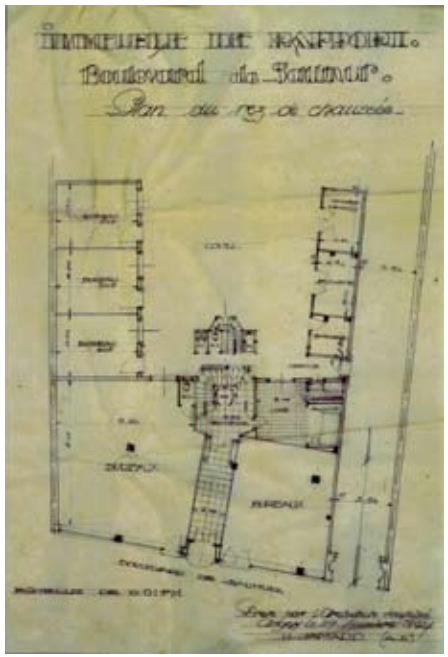

1

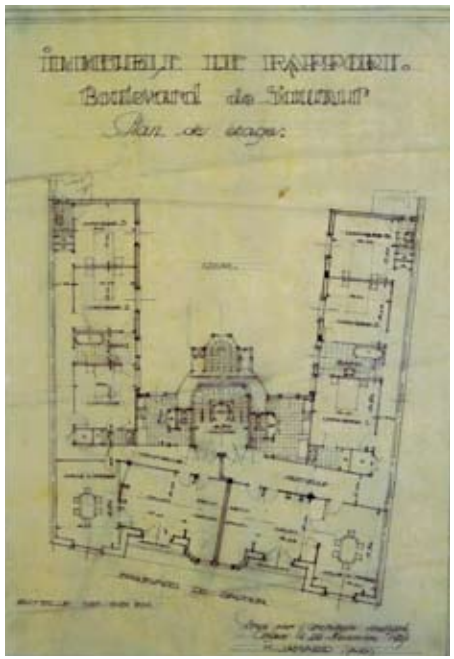

2

heureux actionnaires ne verront l'intérêt de leur argent. Lelarge connaît toute ma façon de penser à ce sujet.

Enfin, ne vous gênez pas pour dire à Souvestre qu'il sera probablement roulé d'une façon ou de l'autre et qu'à la première défaillance de ces Messieurs, nous serons là pour reprendre la combinaison sur les bases très loyales que nous lui avons exposées[9]*.* »

L'homme d'affaires est-il devin ? Après avoir perdu un tiers de ses appartements, le programme immobilier envisagé sur le terrain Souvestre tombe complètement à l'eau. Peut-être n'y a-t-il pas à Angers suffisamment d'acheteurs pour justifier, à l'époque, un second projet de l'ampleur de la Maison bleue ? Une chose est sûre, Gabriel Crêtaux jubile, bien qu'il n'en obtienne pas pour autant la maîtrise du terrain.

« *Je ne vous cache pas que j'ai éprouvé une certaine satisfaction à voir par votre lettre que les choses s'étaient bien passées de la part de Gripon et Jamard comme je le supposais. Eh bien, le Dr Souvestre n'a pas fini d'avoir des embêtements avec ces deux types là… Maintenant, si Gripon s'imagine que les Bernheim vont lui acheter le terrain en question, il est un peu naïf. Les Bernheim*[10]*, que je connais personnellement, subissent la crise actuelle comme tout le monde et sont très calmés en ce moment. De plus, en ce qui concerne la question hôtel, celui qu'ils ont fait construire et qu'ils exploitent à Tours est un four incomparable et cela doit leur suffire. Par ailleurs, je vous autorise à tout raconter à Bréhéret et j'espère qu'il va*

9. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Malaga le 4 septembre 1927, (ADML, 141 J 34).
10. Entre membres de la bonne société, il s'agit probablement des frères Edmond et Emile Bernheim. Promoteurs parisiens fortunés, ils font souvent appel au célèbre architecte Pierre Chareau (domaine de Beauvallon à Grimaud dans le Var). Le docteur Dalsace, commanditaire de la « Maison de Verre » à Paris, est d'ailleurs le gendre d'Emile Bernheim. *Mille monuments du XX^e siècle en France*, éditions du patrimoine, Paris, 1997, p. 352.

Immeuble de rapport à Angers, dernier avant-projet, par Henri Jamard, architecte A. D., Angers les 29 et 30 novembre 1927,
1 - Plan du rez-de-chaussée
2 - Plan des étages
ADML, fonds Jamard, 134 J 674/1 - clichés Bernard Renoux

3 - Etude pour la réalisation de la pharmacie Lucien Bréhéret et d'une agence de la Banque Maine Anjou, Henri Jamard, architecte A. D., dessin non daté
ADML, fonds Jamard, 134 J 678/1

4 - Etude pour la réalisation d'un garage et de l'agence immobilière Gripon et Beauchêne, Henri Jamard, architecte A. D., dessin non daté
ADML, fonds Jamard, 134 J 678/1

5 - Parade du cirque Raincy, à l'angle de la rue d'Alsace et du boulevard Foch, devant le Grand Garage d'Anjou, 1930
ADML, fonds Grimault, 20 Fi 24

leur tenir la dragée aussi haute que possible[11]. »

Passé l'optimisme des grands projets immobiliers, les nouveaux dessins d'Henri Jamard attestent d'un changement radical de programme. L'hôtel particulier du XIXe est conservé et le projet se résume à la réalisation de locaux commerciaux pouvant aller jusqu'au lotissement complet du jardin avant et de la cour arrière de l'hôtel ! La capacité à décliner les styles et les propositions semble cette fois-ci accompagner les atermoiements du maître d'ouvrage, l'agent immobilier Gripon.

3

4

Henri Jamard fait preuve, une nouvelle fois, de la diversité de ses sources d'inspiration[12]. Les références mobilisées vont du langage néoclassique pour la Banque Maine Anjou et la pharmacie Bréhéret, à l'Art Déco dans le cas de l'agence immobilière Gripon & Beauchêne et d'un garage. Quel que soit le décor, l'architecte reconduit la composition tripartite en usage un siècle plus tôt : pavillons d'angle de part et d'autre d'une grille ou d'un local commercial. Cet éclectisme reflète-t-il les volontés de la clientèle ou bien les humeurs lunatiques de Jamard ? Le cas du pharmacien Lucien Bréhéret qui emménage finalement au rez-de-chaussée de la Maison bleue, sur le pan coupé, soulève quelques interrogations sur les convictions de l'architecte.

5

Avec la construction d'une concession automobile Renault, le Grand Garage d'Anjou (future Station bleue), c'est en fin de compte l'Art Déco qui s'impose pour quelques années au numéro 5 du boulevard nouvellement dénommé Foch. Sans le vouloir, Jamard ne se trompait pas en se préoccupant de la place grandissante de la voiture dans la ville.

▸ *petits meubles, joue à la « Marie-Antoinette » avec un budget plus ou moins large.*
Le mal est complété par les décorateurs de style à allures de vendeurs de bonneterie jouant aux artistes raffinés.
L'architecte moderne assiste à cette misérable comédie qui, heureusement prendra bientôt fin.
C'est la maison à étages qui semble vraiment la solution de l'avenir, la maison individuelle malgré la construction la plus raisonnée restera toujours un objet coûteux à réaliser.
Par son pittoresque, elle appartient malgré tout au passé et il faut souhaiter aux architectes modernes d'avoir de plus en plus grandes occasions de se montrer les véritables « organisateurs » qu'ils sont et doivent être.
(…)
Ne voit-on pas déjà les hôtels particuliers peu à peu abandonnés par la classe riche qui préfère dès maintenant le bel appartement sans de fatigantes différences de niveau et où tous les éléments du confort, gardiennage, chauffage, eau chaude, entretien des voitures, etc. lui sont servis à forfait sans souci et sans discussion.
Ce n'est qu'un commencement.

ROUX-SPITZ (Michel), *L'Architecture d'Aujourd'hui*, hors-série Paris, juin-juillet 1931, pp. 107 -115.

11. Lettre de Gabriel Crêtaux à Roger Jusserand, Malaga le 11 septembre 1927, (ADML, 141 J 34).
12. HALGAND (Marie-Paule) et KEROUANTON (Jean-Louis), *op.cit.*, pp. 97-98.

LE BOULEVARD FOCH APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

V

Les temps changent, les modes architecturales aussi. Avec l'après-guerre et l'avènement des Trente Glorieuses, l'économie et les procédés de construction connaissent une rationalisation et une industrialisation sans précédent. En raison de son coût, il n'est désormais plus envisageable de bâtir en pierre de taille. Principal matériau de construction, le béton armé voit ses possibilités techniques et esthétiques déclinées avec une variété souvent mésestimée ou tout du moins méconnue. Durant plusieurs décennies, il garantit pourtant la fortune de grandes sociétés privées de promotion immobilière, celles-ci ayant désormais pris la place de riches investisseurs particuliers comme Gabriel Crêtaux[1].

Entre 1960 et 1970, l'impulsion immobilière initiée timidement par la Maison bleue se développe de manière exponentielle. En quelques années, ce fort mouvement spéculatif modifie complètement le visage du boulevard Foch et lui confère peu à peu une ligne de toits en dents de scie. Les hauts immeubles de promotion privée réalisés à l'alignement du boulevard, sur des rez-de-chaussée commerciaux participant à l'animation de l'espace public, en sont d'intéressants témoins. Ils attestent que la ville n'a jamais été un ensemble figé dans une époque donnée mais qu'elle vit, au contraire, au rythme incessant des constructions et des démolitions. A l'époque, ces grands bâtiments sont d'ailleurs présentés comme « l'avenir

« En façade sur le boulevard, l'immeuble enjambera la rue Saint-Julien et s'appuiera sur l'immeuble "Monoprix" dont il aura la même hauteur, sous réserve que la terrasse portera un étage supplémentaire mais très en retrait et donc invisible. »

« L'ensemble immobilier du Grand Cercle, un hôtel, deux galeries marchandes, cent logements », *Le Courrier de l'Ouest*, 28 janvier 1969, (ADML 30 Jo 86)

Notes

1. MOLEY (Christian), *op. cit.*, p. 70.

Page de gauche - Photographie aérienne du boulevard Foch, juillet 1963
AMA, photothèque, fonds Heurtier, 18 Fi 129

urbain d'Angers[2] » et de nombreux quartiers périphériques font l'objet de telles constructions[3].

D'aucuns regretteront la perte des colonnes et corniches en tuffeau du Grand Cercle, édifice historiciste construit au XIXe et qui rivalisait avec le Grand Théâtre de la place du Ralliement. Démoli en 1961 faute d'entretien, il est remplacé, dix ans plus tard, par un vaste ensemble immobilier au programme complexe : grand magasin, galeries marchandes, salle de congrès, hôtel de luxe, appartements de standing et trois niveaux de sous-sol pour les garages, caves et chaufferies[4]. Vivre avec les nippes du passé, comme cela avait pu être de bon ton dans les premières décennies du siècle, n'est plus concevable. Angers se réveille d'une longue léthargie bourgeoise et connaît ainsi un développement important dont la ville bénéficie encore aujourd'hui.

« *Implanté à l'emplacement du Grand Cercle, complété par un ensemble immobilier de grand standing, ce nouvel hôtel marie avec audace l'ardoise angevine et l'inox, ainsi que les couleurs personnalisées des moquettes*[5]. »
Avec le Concorde, les architectes auraient-ils enfin trouvé une solution satisfaisante, alliant tradition et modernité ? A première vue, rien n'est moins évident. Plus encore que la Maison bleue, les hauts immeubles éparpillés le long du boulevard Foch peuvent sembler incongrus tant ils tranchent avec le contexte bâti du centre ville. Leur forme extrêmement démonstrative associée à l'horizontalité des balcons filants à tous les étages confinent au système. Paradoxalement, la standardisation des plans et des façades n'est peut-être pas à apprécier comme une banalisation irrémédiable du dessin architectural mais comme la volonté, louable, d'offrir à tous les résidents les qualités d'usage – l'agrément d'une vue dégagée, le bénéfice d'une large terrasse…– qui ont été jugées idéales pour le logement-type. Il est vrai que cette homogénéisation des appartements proposés à la vente répond avant tout aux impératifs de promoteurs privés plus intéressés par l'assurance de rentabiliser rapidement des opérations coûteuses que par une prise de risque inhérente à la multiplication de différents plans de logements.

1

Domaine réservé des aristocrates et des notables jusqu'au milieu du XXe siècle, le boulevard Foch se démocratise peu à peu avec l'implantation de programmes variés : banques, commerces, logements, hôtel, cinémas… qui renforcent le caractère moteur de cette artère dans la vie quotidienne de la cité. La construction de plusieurs dizaines de logements superposés

2. « Tour de 32 étages, hôtel de 100 chambres, magasins, garages : l'îlot Saint-Samson préfigurera Angers de demain », *Le Courrier de l'Ouest*, 8 et 9 mars 1969, p. 2, (ADML 30 Jo 86).
La presse de l'époque suggère un engouement que bien peu de projets contemporains ont réussi à susciter.
3. Parmi les exemples les plus importants, citons pour la promotion privée : l'ensemble Déromédi entre l'avenue Montaigne et la rue Louis Gain, les Caléïdes à la Roseraie, le Val d'Or à Avrillé, la reconstruction des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Michel ; pour la promotion publique : Belle-Beille, Monplaisir, la Roseraie…
4. A l'emplacement de l'ancien Grand Cercle, la ville d'Angers envisage un temps la construction d'un grand centre culturel comme il s'en édifie alors dans toute la France ; concours auquel participent des architectes célèbres comme André Wogenscky.
A l'issue de dix années de pourparlers infructueux, le terrain est finalement "abandonné" à la Société Immobilière du Louvre. Avec ses architectes – le cabinet parisien Bodecher et Delafoy associé à l'angevin Philippe Mornet – elle étudie la réalisation d'un programme de grand standing dans le prolongement immédiat de l'immeuble Monoprix (actuel Eurodif).
5. « Du Grand Cercle à l'hôtel Concorde, ouverture le 16 octobre – création de 50 emplois », *Le Courrier de l'Ouest*, 6 octobre 1972, (ADML 30 Jo 101).

« Je trouve […] déplorable une architecture qui veut faire des concessions à "l'ancien" pour s'accorder au cadre et qui n'est que menteuse. »

Propos de Pierre RANDET, directeur de l'aménagement et du territoire, dans « Quel Paris ? » discussion entre Pierre Randet, Jean Millier, Henry Bernard, Jean Dubuisson, André Wogenscky, Guy Lagneau et Guy Habasque,
L'Oeil, n°87, mars 1962 ; cité par LUCAN (Jacques), *Architecture en France (1940-2000), histoire et théories,* Le Moniteur, Paris, 2001, p. 89.

1 - Le Grand Cercle
ADML, 6 Fi 547

2 - Photographie aérienne d'Angers, 1964
IGN France, photothèque nationale, 1964

sur des terrains qui n'accueillaient auparavant qu'un ou deux hôtels particuliers marque un profond changement de statut du boulevard dans la ville. De promenade suburbaine, il est devenu l'artère centrale et le principal axe de circulation d'Angers.

Contrairement à la Maison bleue, les immeubles des Trente Glorieuses ont peu de rapport avec leurs voisins du XIXe siècle. Ces nouveaux projets traduisent – parfois avec un simplisme étonnant – les ambitions commerciales des promoteurs immobiliers. La systématisation des plans et des façades laisse peu de place à l'intervention des architectes. Si le boom immobilier des années 60 et 70 leur permet de s'attaquer, non sans euphorie, à des programmes de grande ampleur, la conception des aménagements intérieurs et des détails s'en trouve souvent réduite à sa plus simple expression. Dans le cas des façades du Foch-Monoprix et du Concorde, il s'agit essentiellement de variations sur les habillages de pierres agrafées ou bien de jeux savants sur le dessin et la rythmique des balcons horizontaux[6]. Réunis en pont au-dessus de la rue Saint-Julien, ces deux grands immeubles confirment – s'il en était besoin – que les architectes savent aussi composer de belles barres lorsque celles-ci ne sont pas destinées à reléguer, à l'économie, les populations les moins favorisées en banlieue. Si les exemples angevins n'ont pas l'élégance des plus beaux ensembles construits simultanément à Paris, ils reflètent néanmoins

2

« Aujourd'hui, il y a deux propos très difficiles à énoncer : d'une part que l'architecture est un art ; d'autre part que les bâtiments sont, avant tout et de manière irréductible, des objets. (…) La ville traditionnelle est composée d'une succession de constructions qui sont autant d'objets posés au bord des rues. Ces objets sont interchangeables et doivent posséder en eux-mêmes une intégrité qui légitime leur forme, puisque, potentiellement, le contexte immédiat d'un bâtiment est toujours appelé à se modifier un jour ou l'autre. Pour continuer à avoir du sens dans un contexte différent de celui dans lequel il a été initialement conçu, et donc pouvoir exister dans la durée, un bâtiment doit être doté d'une certaine autonomie, même s'il doit aussi fonctionner par rapport à son contexte premier. Un bâtiment est donc un objet. »

LAPIERRE (Eric), « Paris n'est pas un village », dans *Identification d'une ville, architectures de Paris*, Editions du Pavillon de l'Arsenal / Picard éditeur, Paris, 2002, pp. 282-283.

6. Les revêtements de mosaïques – grès cérame ou pâtes de verre – sont encore utilisés comme sur les façades de la tour des Hauts d'Anjou (Aaron promoteur, Philippe Mornet et Jean-Philippe Thellier, architectes). Pour des raisons économiques, les motifs se limitent le plus souvent à de grands aplats monochromes ou bien à des figures géométriques abstraites.

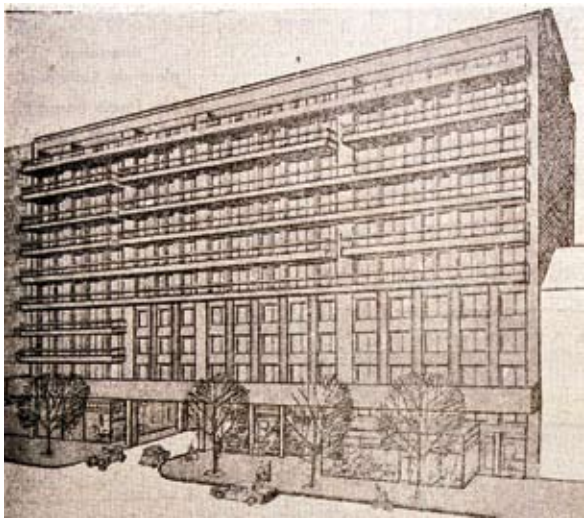

l'optimisme économique d'une époque qui proposait bien souvent des logements de standing d'une qualité supérieure aux projets de promotion privée actuels. Nombre d'hôtels particuliers, détruits, laissent ainsi la place à de hauts bâtiments plus ou moins soignés suivant les budgets, les clients et les architectes. Une nouvelle homogénéité succède au modèle haussmannien[7] mais le résultat, heureusement inachevé, laisse voir un skyline particulièrement chahuté. Le boulevard Foch, dont les belles façades du XIXe faisaient la fierté, présente progressivement une enfilade assez hétéroclite de constructions discontinues où les hauts pignons aveugles dominent massivement les toits bleutés des immeubles de rapport du XIXe. Ce contraste frappant s'explique notamment par la nécessité de rentabiliser chaque opération immobilière. L'occupation maximale des parcelles conduit au remplissage complet des terrains au rez-de-chaussée tandis que la généralisation des ascenseurs autorise, dans la limite du respect des règlements urbains, un déplafonnement de 4 à 10 voire 11 étages. Conformément aux règles de prospect, la hauteur des nouveaux bâtiments est basée sur la largeur[8] de la voie le long de laquelle les édifices sont érigés. Plus la rue, en l'occurrence le boulevard Foch, est large, plus le nombre d'étages est susceptible de s'accroître.

Bien qu'élégante, la solution des gradins aux niveaux supérieurs n'est plus d'actualité. L'échelonnement progressif des terrasses empiète sur de la surface habitable et constitue donc un manque à gagner. Au mieux, le respect des règlements urbains implique un recul du dernier étage qui se trouve ainsi valorisé par une diminution du nombre d'appartements et par l'adjonction de vastes terrasses en balcon sur la ville. L'hôtel particulier entre cour et jardin est bien loin, mais les maisons sur le toit ou

7. En leur temps, les immeubles de rapport construits à la fin du XIXe siècle présentaient également des ruptures d'alignement et de gabarit avec les hôtels particuliers précédés de jardins construits, à l'origine, le long du boulevard.
8. Il s'agit de la règle H=L où la hauteur du bâtiment correspond au rabattement vertical de la largeur de la voie plus ou moins minoré d'un facteur suivant les implantations dans la ville.

1 - Perspective de l'ensemble immobilier et hôtelier de la Société du Louvre : le Concorde, par Bodecher, Delafoy et Mornet, architectes
Le Courrier de l'Ouest, 28 janvier 1969, ADML, 30 Jo 86

2 - Photographie aérienne du boulevard Foch, juillet 1963
AMA, photothèque, fonds Heurtier, 18 Fi 132

penthouse ne sont finalement que les dernières manifestations d'un mode de résider bourgeoisement sur le boulevard.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'affairisme immobilier, encouragé par l'essor économique, semble imposer ses conditions à la forme urbaine du boulevard Foch. Le résultat, marqué par une discontinuité complète des volumes, des matériaux et des rythmes de composition, affiche peut-être de façon trop contrastée, que la ville est un organisme vivant constitué d'une collection d'objets singuliers accumulés au cours des siècles. En moins de 200 ans, la transformation radicale des formes bâties le long du boulevard est le miroir des évolutions, tout aussi importantes, de la société. L'absence d'ordonnancement imposé au début du XIX^e^ siècle trouve dans le visage actuel du boulevard Foch une expression presque caricaturale. Quels que soient les avis, les ensembles immobiliers des Trente Glorieuses ont au moins le mérite, et l'honnêteté, d'exprimer clairement leur époque et de ne pas chercher à imiter ou à s'insérer harmonieusement entre des hôtels particuliers dont ils sont fondamentalement différents. La Maison bleue et – dans une moindre mesure – les grands immeubles des années 60-70 posent l'enjeu de la qualité architecturale intrinsèque des bâtiments comme composante fondamentale de la richesse de l'espace public qu'ils bordent. A la charnière entre deux époques, la Maison bleue se positionne d'emblée comme une véritable œuvre d'art.

En définitive, c'est certainement cette grande variété des formes bâties, des activités et des usages qui a renforcé et qui perpétue, aujourd'hui encore, l'originalité et l'intérêt du plus apprécié des boulevards angevins. Jamais démenti, son succès témoigne que la qualité d'un morceau de ville ne peut pas se résumer aux propos d'un urbanisme consensuel limité à la trilogie : alignement, plafonnement, homogénéité des façades.

A l'heure du « développement durable », l'idée de réduire la circulation automobile sur l'anneau des boulevards – bien qu'encore difficile à concevoir – augure, une nouvelle fois, un changement de statut du boulevard Foch. Ce contexte nouveau offre-t-il aux architectes la possibilité d'enrichir le paysage construit de cet espace caractérisé dans l'histoire récente par une très grande liberté ? Un peu assagi depuis la fermeture de deux complexes cinématographiques, l'artère risque de perdre un peu plus de son animation. Pourtant, la redéfinition de l'espace aujourd'hui réservé à la chaussée devrait logiquement conduire à un nouveau partage des usages. L'accueil de grands magasins, la reconstruction d'un grand cinéma, la réalisation de larges terrasses plantées… Il semble légitime d'espérer que notre époque puisse porter des projets aussi audacieux que ceux réalisés par le passé.

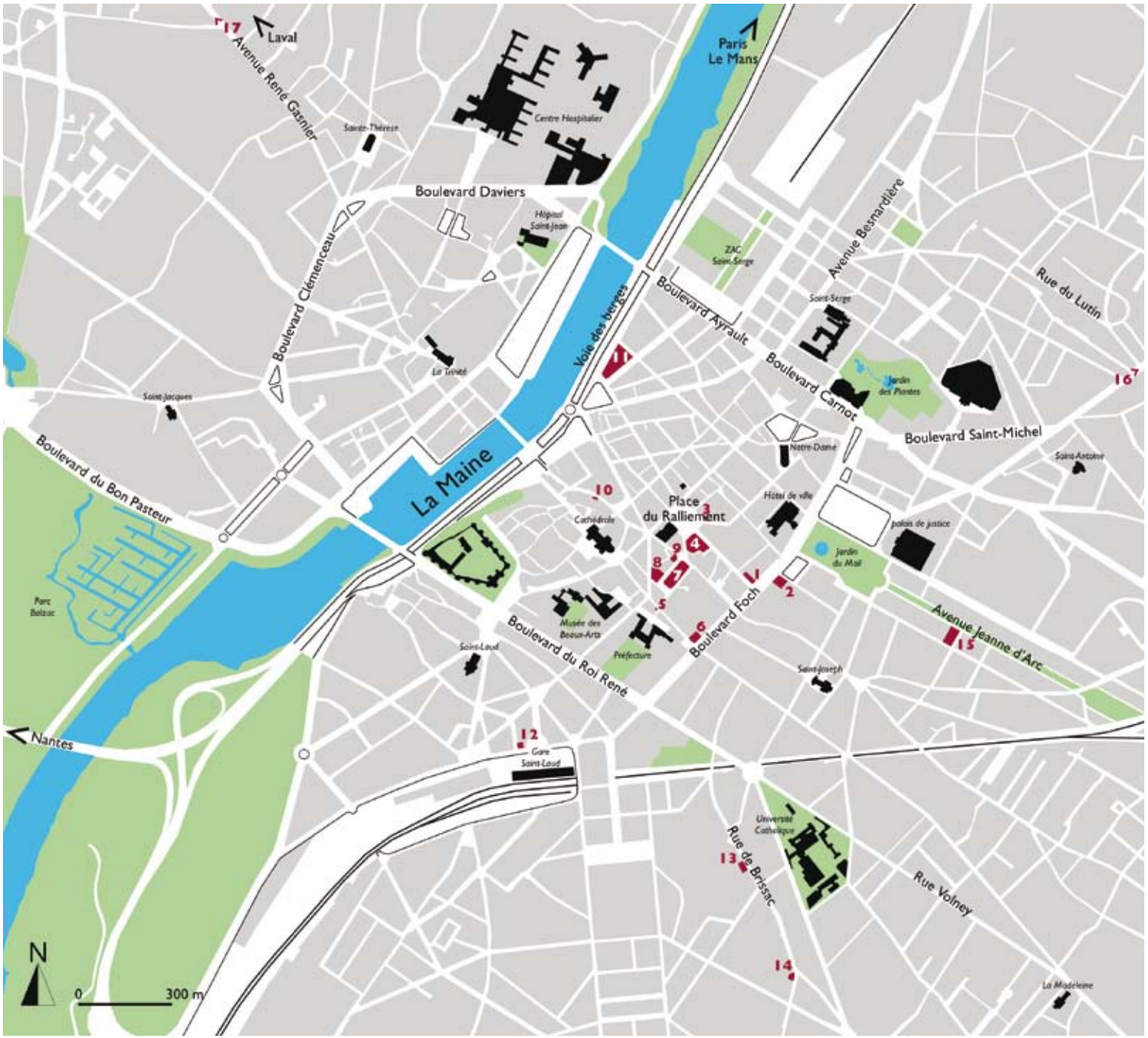
Laval
Avenue René Gasnier
Paris
Le Mans
Centre Hospitalier
Sainte-Thérèse
Boulevard Daviers
Hôpital Saint-Jean
Boulevard Clémenceau
Voie des berges
ZAC Saint-Serge
Avenue Besnardière
Rue du Lutin
Boulevard Ayrault
Saint-Serge
Boulevard Carnot
Jardin des Plantes
Boulevard Saint-Michel
Saint-Jacques
La Trinité
Notre-Dame
Saint-Antoine
Boulevard du Bon Pasteur
La Maine
Cathédrale
Place du Ralliement
Hôtel de ville
palais de justice
Jardin du Mail
Parc Balzac
Musée des Beaux-Arts
Préfecture
Boulevard Foch
Avenue Jeanne d'Arc
Saint-Laud
Boulevard du Roi René
Saint-Joseph
Nantes
Gare Saint-Laud
Université Catholique
Rue de Brissac
Rue Volney
La Madeleine
N
0
300 m

QUELQUES ÉDIFICES CONTEMPORAINS DE LA MAISON BLEUE

Centre ville

1. La Maison bleue, (Roger Jusserand, architecte, Isidore Odorico, mosaïste, 1926-1929), angle du boulevard Foch et de la rue d'Alsace.
2. Salle des fêtes de l'hôtel d'Anjou, (Roger Jusserand, architecte, Isidore Odorico, mosaïste, 1926-1927), angle du boulevard Foch et de la place Lorraine.
3. Café des Caves, (Henri Jamard, Isidore Odorico, mosaïste, architecte, vers 1927-1930), place du Ralliement.
4. Nouvelles Galeries [Galeries Lafayette], (Auguste Martin, architecte, 1900, puis Laville, architecte, 1929), rue d'Alsace et place du Ralliement.
5. Herboristerie Saint-Aubin, (Ernest Bricard, architecte, Isidore Odorico, mosaïste, 1934), rue Saint-Aubin.
6. Crédit Lyonnais, (André-Félix Narjoux, architecte, 1930), angle du boulevard Foch et de la rue Saint-Aubin.
7. Hôtel des Postes, (Gabriel Guchet, architecte, 1934-1936), rue Franklin Roosevelt.
8. Crédit de l'Ouest [La halle aux vêtements], (Henri Jamard, architecte, 1922), rue Voltaire.
9. Cinéma L'Astor [Galerie Palace], (René Brot, architecte, Gentil & Bourdet, mosaïstes, 1924), angle des rues Louis de Romain et Franklin Roosevelt.
10. Immeuble de rapport, (Georges Montier, architecte, 1940), rue Baudrière.
11. Ancienne usine Cointreau [Crédit Mutuel], (Georges Meyer, architecte, 1936-1959), place Molière.
12. Immeuble de rapport, (Joseph-Louis Girardin, architecte, 1929), angle des rues Denis Papin et Jules Dauban.
13. Maison individuelle, (1927-1933, agrandissement par Defois, architecte), 28 et 28 bis rue de Brissac.
14. Maison individuelle, (Joseph-Louis Girardin, architecte, Isidore Odorico, mosaïste, 1930), 2 rue du Docteur Guichard.
15. Maison individuelle, (Henri Jamard, architecte, 1930), angle de l'avenue Jeanne-d'Arc et de la rue Proust.

En dehors du centre

16. Immeuble de rapport, (Maurice Lebouc, architecte, 1933), 6-8 square Alexandre Ier.
17. Ecole de la Compagnie Française d'Aviation, (Ernest Bricard, architecte, Isidore Odorico, mosaïste, 1939), avenue René Gasnier.

Liste établie d'après BODIN (Jérôme), *Angers Moderne, architecture de l'entre-deux-guerres, 1919-1939*, TPFE Ecole d'Architecture de Nantes, Nantes, 1993, 164 p.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages généraux

ABBONDANDOLO (Ilaria) et PIGAFETTA (Giorgio), *Architecture traditionaliste, les théories et les œuvres.*
Mardaga, collection Architecture + Recherches, Liège, 1999, 192 p.

CHAIR (Philippe) et DELORME (Jean-Claude), *L'école de Paris, 10 architectes et leurs immeubles, 1905-1937.*
Editions du Moniteur, Paris, 1981, 160 p.

COLLECTIF, *Mille monuments du XX^e siècle en France.*
Editions du patrimoine, Paris, 1997, 416 p.

DELHUMEAU (Gwénaël), *L'invention du Béton Armé, Hennebique, 1890-1914.*
Editions Norma, Institut français d'architecture, Paris, 1999, 348 p.

LEMOINE (Bertrand) et RIVOIRARD (Philippe), *Paris, l'Architecture des années 30.*
Berger-Levrault, La Manufacture, Lyon, 1987, 251 p.

LOYER (François), *Paris XIX^e siècle, l'immeuble et la rue.*
Hazan, Paris, 1987, 478 p.

MOLEY (Christian), *Regard sur l'immeuble privé. Architecture d'un habitat (1880-1970).*
Le Moniteur, collection Architextes, Paris, 1999, 232 p.

MONNIER (Gérard), LOUPIAC (Claude) et MENGIN (Christine), *L'architecture moderne en France*, tome 1, 1889-1940.
Picard, Paris, 1997, 280 p.

VIGATO (Jean-Claude), *L'architecture régionaliste, France, 1890-1950.*
Editions Norma, Institut français d'architecture, Paris, 1995, 367 p.

Monographies d'artistes et d'architectes

GUÉNÉ (Hélène), *Odorico, Mosaïste Art Déco.*
Archives d'Architecture Moderne, Bruxelles, 1991, 224 p.

GUÉNÉ (Hélène) et LOYER (François), *Henri Sauvage. Les immeubles à gradins.*
Mardaga, Collection Archives de l'Institut Français d'Architecture, Bruxelles, 1987, 160 p.

MINNAERT (Jean-Baptiste), *Henri Sauvage.*
Editions Norma, Institut français d'architecture, Paris, 2002, 416 p.

Pays de la Loire

GRACQ (Julien), *La Forme d'une ville.*
Librairie José Corti, Paris, 1985, 213 p.

Angers, Maine-et-Loire

BARDELOT (Michelle), *Les hôtels particuliers d'Angers au XIX^e siècle.*
Rapport de recherches, 3 tomes, service des Monuments Historiques, Cercle d'Etude et de Sauvegarde de l'Art Angevin, 1987-1988.

BERTOLDI (Sylvain) et JABOL (Eric), *Angers Mémoire.*
Edi Loire, collection Mémoire, Saint-Etienne, 1997, 112 p.

BODIN (Jérôme), *Angers Moderne, architecture de l'entre-deux guerres, 1919-1939.*
T.P.F.E. Ecole d'Architecture de Nantes, Nantes, 1993, 164 p.

CAUE de Maine-et-Loire, *100 ans 100 bâtiments.*
Imago, catalogue d'exposition, 10 décembre 1999-28 février 2000, Angers, 1999, 112 p.

COLLECTIF, *Les ponts d'Angers.*
Editions du patrimoine, DRAC Inventaire général, cahier du patrimoine n°49, Paris, 1998, 272 p.

JEANNEAU (Jacques), *Angers-Cholet-Saumur, les villes de l'Anjou au milieu du XX^e siècle.*
Ouest Edition, Nantes, 1993, 128 p.

LEBRUN (François), *Histoire d'Angers.*
Edouard Privat éditeur, Paris, 1975, 343 p.

LETELLIER (Dominique) et BIGUET (Olivier), *Angers, Maine-et-Loire*.
Editions du patrimoine, L'Inventaire, collection Images du Patrimoine, Angers, 1997, 129 p.

RABAULT (René), *Angers Naguère, 1850-1938*.
147 photographies anciennes.
Editions Payot, collection "mémoires des villes", Paris, 1980. 207 p.

SIMON (Luc), *Souvenir d'Angers, la vie en 1900*.
Texte agrémenté par la reproduction de cartes postales anciennes.
Editions L.N.G., Nantes, 1992, 319 p.

Monographies et écrits d'architectes angevins

BARON (Gabriel), *Gabriel Baron. Travaux d'architecture à Angers et en Maine-et-Loire*.
Edari, Strasbourg, 1938.

COLLECTIF, *Henri Enguehard, architecte, 1899-1987*.
Association culturelle du département de Maine-et-Loire, catalogue d'exposition, Angers, 1992, 119 p.

COLLECTIF, *Maurice Laurentin, architecte du pays choletais*.
Archives municipales et musée de Cholet, catalogue d'exposition, Cholet, 1989, 156 p.

JAMARD (Henri), *Causerie sur l'architecture*.
Imprimerie du Commerce, Guilde des artistes angevins, Angers, 1925.

JAMARD (Henri), *Henri Jamard, Architecture, Décoration*.
Edari, Strasbourg, 1932.

MORNET (André), *André Mornet. Travaux* d'architecture.
Edari, Strasbourg, 1932.

Articles

GUÉNÉ (Hélène), « Devantures à consommer ».
Monuments historiques n°140, "Béton" beau masque, 1985, pp. 49-55.

GUÉNÉ (Hélène), « L'habillage du béton : exaltation ou rejet ? »
Monuments historiques n°140, "Béton" beau masque, 1985, pp. 49-55.

GUÉNÉ (Hélène), « Odorico mosaïste ».
303 Arts, Recherches et Créations n°16, 1988, pp. 10-23.

HALGAND (Marie-Paule) et KEROUANTON (Jean-Louis), « Henry Jamard, la tradition à l'écoute de la modernité ».
Monuments historiques n°189, le régionalisme, 1993, pp. 94-98.

LETELLIER (Dominique) et BIGUET (Olivier), « Demeures urbaines à Angers ».
303 Arts, Recherches et Créations n°34, 1992, pp. 33-51.

MASSIN LE GOFF (Guy), « Angers, histoire d'un boulevard ».
303 Arts, Recherches et Créations n°2, 1984, pp. 34-43.

MORNET (André), « La transformation de la ville d'Angers au XIX^e^ siècle ».
Mémoires de l'Académie d'Angers, pp. 9-29, Angers, 1961-1962.

PATEAU (Michel), « Angers insolite ».
L'Anjou n°38, automne 1997, pp. 25-31.

SARKISSIAN (Sevak), « La piscine Art Déco du château de Marson ».
303 Arts, Recherches et Créations n°68, 2001, pp. 60-69.

SARKISSIAN (Sevak), « L'ancien porche de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers ».
303 Arts, Recherches et Créations n°70, 2001, p. 65.

SARKISSIAN (Sevak), « Le cas du 5 boulevard de Saumur à Angers ».
303 Arts, Recherches et Créations n°74, 2002, pp. 34-39.

IMAGO

les éditions du CAUE de Maine-et-Loire

Le Tertre au Jau
49100 Angers
Téléphone : 02 41 22 99 99
Télécopie : 02 41 22 99 90
E.mail : caue49@wanadoo.fr
Site internet : www.caue49.com

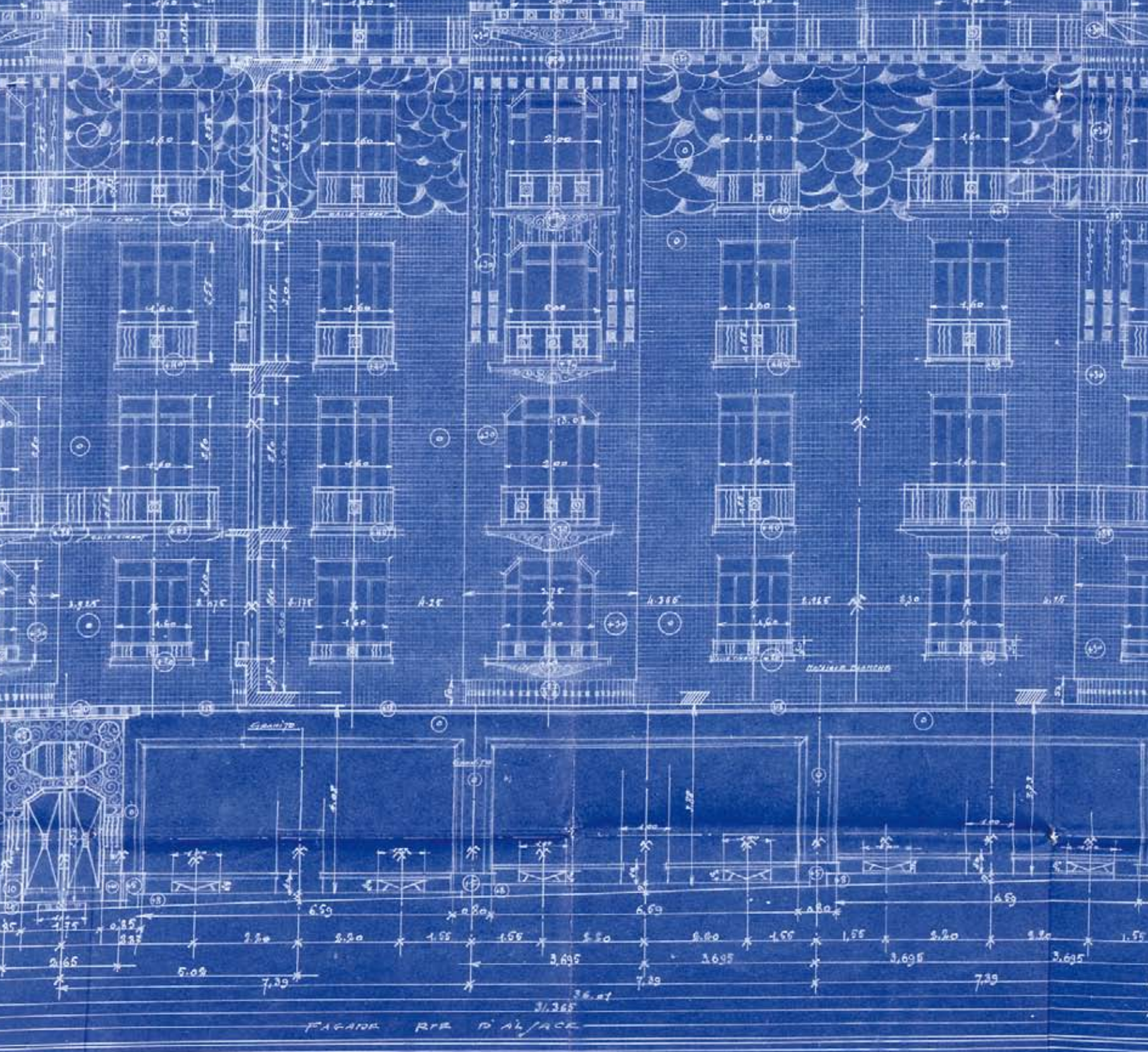
FAÇADE RUE D'ALSACE

« Pendant mes vacances, j'ai été agréablement surpris de trouver à Angers (ville plutôt conservatrice en dépit des événements récents) une construction d'une hardiesse remarquable[1]*. »*

C'est aux talents combinés d'un architecte angevin méconnu, Roger Jusserand (1891-1964), et du célèbre mosaïste rennais Isidore Odorico (1893-1945) qu'Angers doit son immeuble le plus original de l'entre-deux-guerres : la Maison bleue. Derrière cette appellation intrigante se cache le « premier building » de la ville construit entre 1927 et 1929 : 7 étages de béton armé intégralement recouverts d'un masque de mosaïques bleues et ors ; probablement l'un des plus beaux décors Art Déco composés en France.

Avec l'appui d'archives écrites et d'une iconographie importante, l'ouvrage retrace les péripéties de l'aventure humaine, architecturale et artistique mouvementée qui a présidé à la conception et à la réalisation de ce luxueux projet immobilier, sans équivalent à Angers.

Derrière une façade audacieuse, l'organisation interne de la Maison bleue est le reflet paradoxal des hésitations de la bourgeoisie angevine des années 20, tiraillée entre le confort d'un passé douillet et les nécessités d'un avenir incertain. Entre classicisme et modernisme, les ambiguïtés de cet immeuble étonnant mettent en lumière les évolutions architecturales et urbaines du plus apprécié des boulevards angevins. La Maison bleue est ainsi prétexte à observer les changements du paysage urbain au XX^e^ siècle : de l'hôtel particulier aristocratique du XIX^e^ jusqu'à la barre résidentielle des années 60-70, en passant par les déclinaisons locales des immeubles de rapport haussmanniens.

1. Lettre de H. Bartle Cox, architecte anglais, à Roger Jusserand, Paris le 24 novembre 1928, (ADML, 141 J 33).

ISBN 2-914177-01-1 15 €

IMAGO
LES EDITIONS DU CAUE DE MAINE-ET-LOIRE